This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 06740633 4

ŒUVRES
POSTHUMES
DE
FRÉDERIC II.

TOME VI.

OUVRAGES

POSTHUMES

DE

FRÉDÉRIC II.

TOME VI.

ŒUVRES

POSTHUMES

DE

FRÉDERIC II,

ROI DE PRUSSE.

17767

CORRESPONDANCE

De L'Empereur & de L'Impératrice-Reine avec le Roi, au ſujet de la Succeſſion de la Bavière.

Amsterdam, 1789.

ODES

PRÉCÉDÉES

D'UN

DISCOURS

SUR LA POÉSIE LYRIQUE.

CORRESPONDANCE

De l'Empereur & de l'Impératrice-Reine avec le Roi, au ſujet de la Succeſſion de la Bavière.

*Copie d'une Lettre de la propre main de l'*Empereur *au* Roi de Prusse, *écrite d'Olmutz, le* 13 *avril* 1778.

Monsieur mon Frère,

Si j'ai différé juſqu'à ce moment-ci de remplir une promeſſe mutuellement contractée entre nous, tant à Neiſse qu'à Neuſtadt, de nous écrire directement, c'eſt que préparé à tous les événemens, je voulois attendre que je fuſſe moi-même éloigné de la capitale, & par conſéquent de tout ce qui peut reſſentir fineſſe & politique, pour communiquer à V. M. mes idées, que je crois plus analogues à nos vrais intérêts que toute brouillerie que nous pourrions avoir enſemble. Je les ai rédigées dans le projet de convention ci-joint, que j'ai l'honneur de lui envoyer. Je n'y ajoute aucune réflexion, bien certain qu'il ne lui en échappera

aucune dont l'objet peut être ſuſceptible. En même temps je fais charger Cobenzl des pleins-pouvoirs néceſſaires, pour que ſi V. M. adopte ce projet, l'on puiſſe d'abord procéder à la ſignature; & ſi elle déſiroit quelque changement ou explication ſur des acceſſoires, je la prie de me les faire connoître par ſa réponſe directement. Elle peut compter d'avance que je ne m'y refuſerai pas, ſi je le puis; ainſi que naturellement tout ſera dit, ſi cela ne lui convenoit en façon quelconque.

Je ſerois vraiment charmé de raffermir par-là de plus en plus une bonne intelligence qui ſeule doit & peut faire le bonheur de nos états, qui avoit déjà ſi heureuſement & avantageuſement commencé, qui de ma part étoit d'abord fondée ſur la haute eſtime & conſidération que le génie & les talens ſupérieurs de V. M. m'avoient ſu inſpirer, qu'une connoiſſance perſonnelle avoit augmentée, & que je ſouhaite vraiment de perpétuer par des aſſurances & témoignages réitérés d'une amitié ſincère avec laquelle je ſerai toujours,

De Monſieur mon Frère & Couſin,

Le très-affectionné
Frère & Couſin
JOSEPH.

Projet de Convention qui s'eſt trouvé joint à la Lettre.

Sa majeſté l'Impératrice-Reine apoſtolique & ſa majeſté le Roi de Pruſſe ont vu avec une vraie peine, que les affaires de la ſucceſſion de Bavière prenoient une tournure ſi critique & ſi embarraſſante, que non-ſeulement il y avoit tout à craindre préſentement pour la tranquillité de l'Allemagne, mais qu'auſſi on devoit appréhender dans l'avenir les ſuites les plus fâcheuſes de conjonctures de la même eſpèce; & leurs dites Majeſtés étant animées l'une & l'autre du déſir ſincère d'écarter autant que poſſible tout ce qui pourroit altérer la bonne intelligence & l'amitié qui ſubſiſtent entr'elles, ainſi que le repos général de l'Empire germanique, elles ſont entrées à ce ſujet dans un concert amiable, & ſur les éclairciſſemens & aſſurances données d'une part par ſa majeſté l'Impératrice-Reine, & ſuivies de l'autre des déclarations de ſa majeſté le Roi de Pruſſe, elles ont dans cet eſprit de conciliation chargé leurs miniſtres reſpectifs, munis de leurs pleins-pouvoirs, de conclure & arrêter une convention de la teneur ſuivante :

I. Reconnoît ſa majeſté Pruſſienne la validité de la convention faite le 3 janvier de

l'année courante entre ſa majeſté l'Impératrice-Reine apoſtolique & ſon alteſſe ſéréniſſime électorale Palatine, ainſi que la légitimité de l'état de poſſeſſion des diſtricts de la Bavière, occupés en conſéquence par ſa majeſté Impériale apoſtolique.

II. Et attendu que dans cette convention, les deux parties contractantes ſe ſont expreſſément réſervé la faculté de faire entr'elles une convention ultérieure ſur l'échange à régler d'après les convenances réciproques, ſoit des diſtricts qui ſont tombés en partage à ſa majeſté Impériale & apoſtolique & à la maiſon d'Autriche, ſoit de la totalité du pays, ou ſeulement de quelques parties; promet ſa majeſté Pruſſienne de laiſſer exécuter paiſiblement les échanges en queſtion, bien entendu néanmoins que les acquiſitions à faire ne puiſſent porter ſur aucun pays immédiatement limitrophe des états actuels de ſa majeſté Pruſſienne.

III. En revanche reconnoît S. M. I. & apoſtolique, d'avance, la validité de l'incorporation des pays d'Anſpach & Bareuth à la primogéniture de l'électorat de Brandebourg, & promet de ſon côté,

IV. De laiſſer conſommer paiſiblement tout échange qui pourroit être fait de ces pays d'après les convenances de ſa majeſté Pruſſienne, bien entendu néanmoins que les acquiſitions à faire ne puiſſent porter ſur aucun pays immé-

diatement limitrophe des états actuels de ſa majeſté l'Impératrice-Reine de Hongrie & de Bohème.

Réponſe de la propre main du ROI *à l'*EMPEREUR.

De Schœnwalde, le 14 avril 1778.

MONSIEUR MON FRÈRE,

J'ai reçu avec toute la ſatisfaction poſſible la lettre que V. M. I. a eu la bonté de m'écrire. Je n'ai ni miniſtre ni ſcribe avec moi ; ainſi V. M. I. voudra bien ſe contenter de la réponſe d'un vieux ſoldat, qui lui écrit avec probité & avec franchiſe ſur un des ſujets les plus importans que la politique ait fournis depuis long-temps. Perſonne plus que moi ne déſire de maintenir la paix & la bonne harmonie entre les puiſſances de l'Europe ; mais il y a des bornes à tout, & il ſe trouve des cas ſi épineux, que la bonne volonté ne ſuffit pas ſeule pour maintenir les choſes dans le repos & la tranquillité. Que V. M. me permette de lui expoſer nettement l'état de la queſtion de nos affaires actuelles. Il s'agit de ſavoir ſi un empereur peut diſpoſer ſelon ſa volonté des fiefs de l'Empire ? Si l'on prend l'affirmative, tous ces fiefs deviennent des timariots, qui ne

ſont qu'à vie, & dont le Sultan diſpoſe après la mort du poſſeſſeur. Or c'eſt ce qui eſt contraire aux loix, aux coutumes & aux uſages de l'Empire Romain. Aucun prince n'y donnera les mains ; chacun provoquera au droit féodal, qui aſſure ces poſſeſſions à ſes deſcendans, & perſonne ne conſentira à cimenter lui-même le pouvoir d'un deſpote qui tôt ou tard le dépouillera lui & ſes enfans de ſes poſſeſſions immémoriales. Voilà donc ce qui a fait crier tout le corps germanique contre la façon violente dont la Bavière vient d'être envahie. Moi, comme membre de l'Empire, & comme ayant rappellé la paix de Weſtphalie par le traité de Hubertsbourg, je me trouve directement engagé à ſoutenir les immunités, les libertés & les droits du corps germanique, les capitulations impériales, par leſquelles on limite le pouvoir du chef de l'Empire, afin de prévenir les abus qu'il pourroit faire de ſa prééminence. Voilà, Sire, au vrai l'état des choſes. Mon intérêt perſonnel n'y eſt pour rien ; mais je ſuis perſuadé que V. M. me regarderoit elle-même comme un homme lâche & indigne de ſon eſtime, ſi je ſacrifiois baſſement les droits, immunités & privilèges que les électeurs & moi avons reçus de nos ancêtres. Je continue à lui parler avec la même franchiſe. J'aime & j'honore ſa perſonne. Il me ſera certainement dur de combattre contre un prince doué d'excellentes qualités, & que

j'eſtime perſonnellement. Voici donc, ſelon mes foibles lumières, des idées que je ſoumets aux vues ſupérieures de V. M. I. Je confeſſe que la Bavière, ſelon le droit de convenance, peut convenir à la maiſon impériale ; mais comme d'ailleurs tout autre droit lui eſt contraire dans cette poſſeſſion, ne pourroit-on pas par des équivalens ſatisfaire le duc de Deux-Ponts ? Ne pourroit-on pas trouver de quoi indemniſer l'électeur de Saxe ſur les alleux de la ſucceſſion de Bavière ? Les Saxons font monter leurs prétemions à 37 millions de florins ; mais ils en rabattroient bien quelque choſe en faveur de la paix. C'eſt, Sire, à de telles propoſitions, en n'oubliant pas le duc de Mecklenbourg, que V. M. I. me verroit concourir avec joie, parce qu'elles ſeroient conformes à ce que demandent mes devoirs & la place que j'occupe. J'aſſure à V. M. que je ne m'expliquerois pas avec mon frère avec plus de franchiſe que j'ai l'honneur de lui parler. Je la prie de faire ſes réflexions ſur tout ce que je prends la liberté de lui repréſenter ; car voilà le fait dont il s'agit. La ſucceſſion d'Anſpach y eſt tout-à-fait étrangère. Nos droits ſont ſi légitimes, que perſonne ne peut nous les rendre litigieux. C'eſt ce van Swieten qui m'en parla, il y a, je crois, quatre à ſix ans, & qui me dit que la cour impériale ſeroit bien aiſe s'il y avoit quelque troc à propoſer, parce que j'ôte-

rois à ſa cour la ſupériorité de voix dans le cercle de Franconie, & qu'on ne voudroit pas de mon voiſinage près d'Égra en Bohème. Je lui répondis qu'on pouvoit ſe tranquilliſer encore, parce que le margrave d'Anſpach ſe portoit bien, & qu'il y avoit tout à parier qu'il me ſurvivroit. Voilà tout ce qui s'eſt paſſé ſur cette matière, & V. M. I. peut être perſuadée que je lui dis la vérité. Quant au dernier mémoire que j'ai reçu du prince Kaunitz, ledit prince paroît avoir eu de l'humeur en le dreſſant. La réponſe ne pourra arriver ici que dans huit jours. J'oppoſe mon flegme à ſes vivacités, & j'attends ſur-tout ce que V. M. I. aura la bonté de décider ſur les ſincères repréſentations que je prends la liberté de lui faire, étant avec la plus haute eſtime & avec la plus haute conſidération,

Monſieur mon Frère,

De Votre Majeſté Impériale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

S'il m'eſt arrivé de manquer au cérémonial, j'en fais mes excuſes à V. M. I.; mais foi d'honneur, à 40 milles à la ronde, il n'y a perſonne qui puiſſe m'inſtruire.

*Lettre de la propre main de l'*EMPEREUR *adreſſée au* ROI.

De Littau, le 16 avril 1778

MONSIEUR MON FRÈRE,

Dans ce moment je viens de recevoir la lettre de V. M. Je la vois dans une erreur de fait, & qui change entiérement ſa longue tirade, mais ſur-tout la queſtion; cela m'engage donc pour le bien de l'humanité à la lui éclaircir par cette lettre. Dans tout ce qui s'eſt fait en Bavière, ce n'eſt point l'empereur qui agit, mais l'électeur de Bohême & l'archiduc d'Autriche, qui comme co-état, a fait reconnoître ſes droits, & s'eſt arrangé par une convention libre & amicale avec ſon co-état & voiſin, l'électeur Palatin, devenu ſeul héritier des états de la Bavière. Le droit de s'entendre & arranger avec ſon voiſin ſans l'aveu d'un tiers, a toujours paru juſqu'à préſent un droit inconteſtable à quiconque n'eſt pas dépendant, & par conſéquent tous les princes de l'Empire l'ont toujours exercé de droit & de fait.

Quant aux prétentions ſur l'allodial de la cour de Saxe & du duc de Mecklenbourg,

dont elle veut bien me parler, il me paroît que c'eſt une affaire litigieuſe à décider devant qui il compète, ou à arranger uniquement avec l'héritier, qui eſt l'électeur Palatin, ſelon les pactes de famille.

Pour S. M. l'Impératrice-Reine, je crois pouvoir aſſurer que le droit de regrédience dont elle a touché quelque choſe dans la réponſe qu'elle a donnée, elle pourra même ne plus le faire valoir, en faveur des autres héritiers allodiaux, & pour leur faire plaiſir.

Pour le duc de Deux-Ponts, il eſt prouvé qu'il n'a aucun droit, tant que l'électeur Palatin exiſte, & il lui eſt libre d'accéder ou non à la convention qui s'eſt faite, & quoiqu'il ait autoriſé préalablement l'électeur à s'arranger en ſon nom & en nom de tous ſes héritiers avec S. M. l'Impératrice ſur la ſucceſſion de Bavière, ſes droits reſteront néanmoins intacts, & S. M. ne ſe croira point obligée vis-à-vis de lui à ſa convention, & par conſéquent dans les cas de faire de nouveaux arrangemens, ou de procéder par la voie légale que ſon bon droit lui donne, vis-à-vis du duc de Deux-Ponts, lorſqu'il ſera dans le cas de ſuccéder à l'électeur Palatin. Par les raiſons ci-alléguées, qui ſont toutes des faits prouvés, je crois que V. M. ſera convaincue entiérement que le mot de deſpotiſme dont elle ſe ſert, & que j'abhorre pour le moins autant qu'elle, eſt de trop, &

que l'empereur n'a fait autre choſe dans toute cette occurrence, que de promettre à chacun qui ſe plaindra à lui en bonne forme, & lui fera connoître ſes droits, de lui adminiſtrer prompte juſtice, tout comme S. M. l'Impératrice-Reine n'a fait que faire valoir ſes droits & les conſtater par une convention libre; & elle ſaura par conſéquent, avec tous les moyens qu'elle a, défendre ſes poſſeſſions. Voilà le vrai état de la queſtion, qui ſe réduit à ſavoir ſi quelque loi d'Empire empêche un électeur de faire avec ſon voiſin un arrangement & une convention ſans l'intervention des autres, qui leur convient mutuellement, ou non. J'attendrai avec tranquillité ce qu'il lui plaira de me répondre, ou de faire. J'ai appris tant de choſes vraiment utiles déjà de V. M., que ſi je n'étois pas citoyen, & ſi quelques millions d'êtres qui par-là en ſouffriroient cruellement, ne me touchoient, je lui dirois preſque, que je ne ſerois pas fâché qu'elle m'apprît encore à être général. Néanmoins elle peut compter que le maintien de la paix, & ſur-tout avec elle, que j'honore & aime vraiment, eſt mon ſincère déſir, & que 400,000 braves gens ne devroient point être employés à s'égorger mutuellement, & cela pourquoi? & à quoi bon? & ſans en prévoir ſur-tout de part ni d'autre des fruits qui les puiſſent valoir. Voilà mes ſincères réflexions; j'oſe les communiquer à V. M. avec toute la

cordialité & franchiſe poſſibles, étant avec la plus haute & parfaite conſidération,

Monſieur mon Frère,

De Votre Majeſté,

Le bon Frère & Couſin
JOSEPH.

Lettre de la propre main du ROI *à l'*EMPEREUR.

De Schœnwalde, le 18 avril 1778.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Les marques d'amitié que V. M. I. daigne me donner, me font d'un prix ineſtimable, car certainement perſonne ne la conſidère, & ſi elle me permet de le dire, n'aime plus ſa perſonne que je ne le fais. Si des cauſes imprévues donnent lieu à des diverſités d'opinions ſur des matières politiques, cela n'altère en rien les ſentimens que mon cœur lui a voués. Puis donc que V. M. I. veut que je lui parle avec ma franchiſe ordinaire ſur les matières épineuſes, qui ſont maintenant l'objet principal de nos occupations, je ſuis prêt à la ſatisfaire, à condition toutefois qu'elle aura la même indulgence pour ma ſincérité qu'elle a bien voulu avoir juſqu'ici. Je la prie d'avance de ne pas croire, que ſéduit par une folle ambition, j'aie la démence de vouloir

vouloir m'ériger en arbitre des ſouverains. Les paſſions vives ſont amorties, & ne ſont pas de ſaiſon à mon âge, & ma raiſon a ſu preſcrire des bornes à la ſphère de mon activité. Si je m'intéreſſe aux événemens récens de la Bavière, c'eſt que cette affaire eſt compliquée avec l'intérêt de tous les princes de l'Empire, au nombre deſquels je ſuis compté. Qu'ai-je donc fait ? j'ai examiné les loix, les conſtitutions germaniques, l'article de la paix de Weſtphalie, relatif à la Bavière, & j'ai comparé le tout à l'événement qui vient d'arriver, pour voir ſi ces loix & ces traités pouvoient ſe concilier avec cette priſe de poſſeſſion, & je confeſſe qu'au-lieu des rapports que je déſirois d'y trouver, je n'ai rencontré que des contradictions. Pour en détailler plus clairement mes remarques à V. M. I. qu'elle agrée que je me ſerve d'une comparaiſon : je ſuppoſe donc que la branche des landgraves de Heſſe, à préſent régnante, fût ſur le point de s'éteindre, & que l'électeur de Hanovre, par un traité ſigné avec le dernier de ces princes, s'emparât de la Heſſe ſous prétexte de ſon conſentement ; les princes de Rheinfels, qui ſont de la même famille, réclameroient ſans doute cet héritage, parce qu'un poſſeſſeur de fief n'en eſt que l'uſufruitier, & que ſelon toutes les loix féodales il ne peut tranſiger, ni diſpoſer de ſes poſſeſſions, ſans le conſentement des agnats, c'eſt-à-dire, des princes de Rheinfels, & devant tous les tribunaux de

juſtice, l'électeur de Hanovre ſeroit repris de s'être mis par les armes en poſſeſſion d'un bien litigieux, & il perdroit ſa cauſe avec dépens. Autre eſt le cas de ſucceſſion d'une famille éteinte, de laquelle les héritiers ont droit de prendre poſſeſſion, ainſi qu'il s'eſt fait en Saxe à la mort des ducs de Merſebourg, de Naumbourg & de Zeitz. Telles ont été juſqu'ici les loix & les coutumes du Saint-Empire Romain.

J'en viens actuellement au droit de regrédience, dont il eſt fait mention dans le manifeſte que la cour impériale a publié. Je me ſouviens encore qu'en l'année 1740, le roi de Pologne fit valoir ce droit, pour autoriſer les prétentions qu'il formoit ſur la Bohème, du chef de la reine ſon épouſe, & je me rappelle que les miniſtres Autrichiens d'alors réfutèrent vivement les argumens que les miniſtres de Saxe déduiſoient de ce droit, que ceux d'Autriche perſévérèrent conſtamment à trouver invalide & inadmiſſible : or ſe peut-il qu'un droit ſoit mauvais en un temps & devienne bon dans un autre? J'avoue à V. M. I. qu'il me paroît que cela implique contradiction. V. M. I. ajoute dans ſa lettre, à l'égard du prince de Deux-Ponts, qu'on pourroit s'accommoder avec lui à la mort de l'électeur de Bavière : elle m'enhardit aſſez pour que j'ajoute, & pourquoi pas à préſent? Car effectivement ce ſeroit conſerver les germes de nouveaux troubles & de nouvelles

diviſions, quand rien n'empêche de les prévenir dès à préſent. Qu'elle ne trouve pas mauvais que j'ajoute encore un mot à l'égard de l'électeur de Saxe, qu'on veut aſſigner à l'électeur Palatin; mais il faudroit donc achever de dépouiller ce dernier, ſi l'on vouloit ſatisfaire l'autre. Ne trouveroit-on pas d'autres expédiens pour le contenter? Je crois que la choſe en vaudroit la peine; il faudroit les articuler ces expédiens, ils ſerviroient de points fixes ſur leſquels on pourroit négocier.

Enfin, Sire, puiſque V. M. I. m'enhardit, puiſqu'elle ſouffre qu'on lui diſe la vérité, puiſqu'elle eſt ſi digne de l'entendre, elle ne déſapprouvera pas qu'en lui ouvrant mon cœur, je jette en avant quelques idées qui peuvent ſervir de matière de conciliation. Je crois toutefois qu'une diſcuſſion de cette nature, exige qu'on la traite par des miniſtres. C'eſt à elle à décider ſi elle veut charger de ſes ordres à ce ſujet le comte de Cobenzl, ou qui elle jugera à propos de nommer, pour accélérer un ouvrage auſſi avantageux à l'humanité. Je confeſſe que c'eſt un chaos difficile à débrouiller; mais les difficultés doivent plutôt encourager que rebuter. Si on ne peut les vaincre, l'humanité exige au moins qu'on l'eſſaie; & ſi l'on veut ſincérement la paix, il faut la cimenter d'une façon durable. Que V. M. I. ſoit perſuadée d'ailleurs que je ne confonds jamais les

affaires & ſa perſonne. Elle a la bonté de me badiner. Non, Sire, vous n'avez pas beſoin de maître. Vous jouerez tel rôle que vous voudrez, parce que le Ciel vous a doué des plus rares talens. Qu'elle ſe rappelle que Lucullus n'avoit jamais commandé d'armée, lorſque le ſénat Romain l'envoya dans le Pont. A peine y fut-il arrivé, que pour ſon coup d'eſſai il battit Mithridate. Que V. M. I. remporte des victoires, je ſerai le premier à l'applaudir; mais j'ajoute, que ce ne ſoit pas contre moi. Je ſuis avec tous les ſentimens de la plus parfaite eſtime & de la plus haute conſidération,

Monſieur mon Frère,

De Votre Majeſté Impériale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

---

*Lettre de l'*EMPEREUR.

De Kœnigsgrætz, le 19 avril 1778.

MONSIEUR MON FRÈRE,

La lettre amicale que Votre Majeſté vient de m'écrire, me touche ſenſiblement, & ſi la haute conſidération, & j'oſe le dire, la vraie amitié que j'ai toujours eue pour ſa perſonne, pouvoit augmenter, certainement elle feroit bien faite

pour cela. Je vais donner part à ſa majeſté l'Impératrice-Reine des intentions remplies d'humanité qu'elle contient, & qui ſont dignes d'un auſſi grand homme qu'elle. Je puis d'avance l'aſſurer que S. M. a déjà donné & donnera encore à Cobenzl les inſtructions néceſſaires, pour recevoir & ſe prêter à toutes les propoſitions conciliatoires qui ſeront décentes & poſſibles, tant à ce que S. M. ſe doit à elle-même qu'à ſon état, afin d'éloigner, tant pour ce moment que pour les occaſions à venir, le fléau de la guerre entre nos états reſpectifs. Quelque difficile que cela paroiſſe, ſi l'on veut bien, cela pourra réuſſir, & nous aurons par-là acquis tous deux une gloire bien plus réelle que ne ſeroient toutes les victoires; & les bénédictions de tous nos ſujets, la conſervation de tant d'hommes, ſeront les plus beaux trophées qu'on pourroit acquérir; & il n'appartient à en ſentir la valeur qu'à ceux qui, comme elle, apprécient le prix de rendre les hommes heureux.

V. M. en me parlant des moyens pour conſerver la paix, paroît vouloir faire la guerre à ma raiſon par les complimens trop flatteurs qu'elle me fait, & qui devroient me tourner la tête, ſi je ne connoiſſois tout ce qui me manque en expérience, en talens. Eloigné par caractère de toute vanité & du plaiſir d'être prôné, je lui avouerai néanmoins que je ne puis être inſenſible à l'eſtime & à l'approbation

d'un bon juge comme elle. Je la prie de vouloir bien être persuadée des sentimens de la plus haute & parfaite considération & sincère amitié que je lui ai voués personnellement pour la vie, étant

Monsieur mon Frère,

De Votre Majesté

Le bon Frère & Cousin
JOSEPH.

Lettre de la propre main du ROI *à* L'EMPEREUR.

De Schœnwalde, le 20 avril 1778.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Rien ne peut être plus glorieux pour V. M. I. que la résolution qu'elle daigne prendre d'essayer à conjurer l'orage qui se prépare, & qui menace tant de peuples innocens. Les succès, Sire, que les plus illustres guerriers ont sur leurs ennemis, se partagent entre bien des têtes, qui par leur valeur & leur conduite y concourent. Mais les bienfaits des souverains envers l'humanité leur sont uniquement attribués, parce qu'ils tiennent à la bonté de leur caractère, comme à l'élévation de leur génie. Il n'est aucune espèce de réputation à laquelle V. M. I. n'ait droit de prétendre, soit que ce soit des traits de valeur,

ſoit que ce ſoit des actes de modération. Je la crois également capable des uns comme des autres, & V. M. I. peut être perſuadée que j'agirai rondement, & me prêterai de bonne foi à tous les moyens de conciliation que l'on pourra propoſer, d'une part pour prévenir l'effuſion de ſang innocent; & de l'autre, Sire; par les ſentimens d'admiration que j'ai pour votre perſonne, & dont les profondes impreſſions ne s'effaceront jamais de mon cœur. Que V. M. I. ſoit perſuadée que ſi je me ſuis haſardé à lui ouvrir les ſentimens que j'ai pour ſa perſonne, c'eſt l'expreſſion pure & ſimple de la vérité. L'on m'accuſe d'être plus ſincère que flatteur, & je ſuis incapable de dire ce que je ne penſe pas. C'eſt en attendant ce qu'il plaira à V. M. I. de régler pour l'importante négociation dont il s'agit, que je la prie de me croire avec tous les ſentimens de la plus parfaite eſtime & de la plus haute conſidération,

Monſieur mon Frère,

De Votre Majeſté Impériale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

Copie de la Lettre du Miniſtre de Ruſſie à Vienne, le Prince de Gallitzin, au ROI.

Vienne, le 12 juillet 1778.

SIRE,

Sa majeſté l'Impératrice-Reine m'a confié la réſolution qu'elle vient de prendre de dépêcher vers V. M. l'envoyé Mr. Thugut, chargé d'une lettre pour elle, ainſi que d'ouvertures tendantes à arrêter les progrès de la méſintelligence ſurvenue entre les deux cours. Elle m'a requis de le munir d'un paſſeport ſous le nom de quelqu'un qui eſt attaché au ſervice de mon auguſte ſouveraine, ainſi que d'une lettre pour Votre Majeſté.

J'ai d'autant moins héſité de me rendre à ſes ordres & à ſa volonté, que je ſuppoſe que la commiſſion dont Mr. Thugut eſt chargé, ſera agréable à Votre Majeſté.

Rien n'égaleroit mon bonheur, ſi après avoir ſervi d'inſtrument à acheminer l'action la plus héroïque du règne de V. M., celle de rendre la paix à l'Allemagne à la tête de ſes puiſſantes armées, j'oſois encore me flatter que V. M. daignera agréer les hommages que je porte à cette occaſion à ſes pieds, & les ſentimens du plus profond reſpect avec lequel je ſuis,

Sire, de Votre Majeſté,

Le très-humble, très-obéiſſant
& très-ſoumis ſerviteur
Demetry, Prince Gallitzin.

Réponſe de Sa Majeſté au Prince de Gallitzin, à Vienne.

Du camp devant Jaromirs, le 17 juillet 1778.

MONSIEUR LE PRINCE DE GALLITZIN,

Indépendamment de ce que la dernière négociation avec la cour de Vienne a été rompue, je ne ſuis pas ſi éloigné de la paix, que ſi la cour de Vienne vouloit faire des propoſitions acceptables, & qui puſſent ſe concilier avec le maintien du ſyſtême du corps germanique, je ne fuſſe toujours très-diſpoſé à les recevoir; & ſi Mr. Thugut eſt chargé de quelque propoſition, je ne ſaurois refuſer, pour le bien de l'humanité, de l'entendre, & de faire un dernier effort pour concilier ces troubles. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mr. le prince de Gallitzin, en ſa ſainte & digne garde.

*Copie de la Lettre de S. M. l'*IMPÉRATRICE-REINE, *envoyée par le Sr. Thugut.*

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Par le rappel du baron Riedeſel & par l'entrée des troupes de Votre Majeſté en Bohème, je vois avec une extrême ſenſibilité l'éclat d'une nouvelle guerre. Mon âge & mes ſentimens pour

la conſervation de la paix ſont connus de tout le monde, & je ne ſaurois lui en donner une preuve plus réelle que par la démarche que je fais. Mon cœur maternel eſt juſtement alarmé de voir à l'armée deux de mes fils & un beau-fils chéri. Je fais ce pas ſans en avoir prévenu l'Empereur mon fils; & je lui demande même pour tout le monde le ſecret, quel qu'en ſoit le ſuccès. Mes vœux tendent à faire renouer & terminer la négociation, dirigée juſqu'à cette heure par S. M. l'Empereur, & rompue à mon plus grand regret. C'eſt le baron Thugut, muni d'inſtructions & d'un plein pouvoir, qui lui remettra celle-ci en main propre. Souhaitant ardemment qu'elle puiſſe remplir nos vœux, conformément à notre dignité & ſatisfaction, je la prie de vouloir répondre avec les mêmes ſentimens aux vifs déſirs que j'ai de rétablir notre bonne intelligence pour toujours, pour le bien du genre humain, & même de nos familles, étant de Votre Majeſté,

La bonne Sœur & Couſine,
MARIE-THÉRÈSE.

Copie d'un Poſtſcrit à la Lettre ci-deſſus de l'IMPÉRATRICE-REINE.

Le 12.

C'eſt dans ce moment qu'arrivent les nouvelles du 8 & du 9 de l'armée, qui m'annoncent

ſon arrivée vis-à-vis de nous. Je m'empreſſe d'autant plus à expédier ceci, crainte de quelqu'accident qui changeroit la ſituation préſente. Je compte après le départ de Thugut expédier un courier à l'Empereur, pour empêcher par-là peut-être quelques pas précipités, ce que je ſouhaite de bon cœur. Je ſuis,

De Votre Majeſté,

La bonne Sœur & Couſine,
MARIE-THÉRÈSE.

---

*Copie du plein pouvoir de la propre main de l'*IMPÉRATRICE-REINE, *dont l'original a été rendu au Sr. Thugut, à Welsdorf, le 17 juillet* 1778.

Plein pouvoir pour le baron de Thugut, afin de conclure avec S. M. le Roi de Pruſſe une convention, ſelon les intentions que je lui ai confiées. Le 12 juillet 1778.

MARIE-THÉRÈSE.

---

*Copie des Propoſitions de S. M. l'*IMPÉRATRICE-REINE.

I. L'Impératrice gardera de ſes poſſeſſions actuelles en Bavière une étendue de pays d'un

million de revenus, & rendra le reſte à l'électeur Palatin.

II. Elle conviendra inceſſamment avec l'électeur Palatin d'un échange à faire de gré à gré de ces poſſeſſions contre quelqu'autre partie de la Bavière, dont le revenu n'ira pas au-delà d'un million, & qui n'avoiſinera pas Ratisbonne, ni n'aura l'inconvénient de couper la Bavière en deux, comme les poſſeſſions actuelles.

III. Elle réunira ſes bons offices à ceux de S. M. le Roi de Pruſſe, pour ménager ſans délai un arrangement juſte & équitable entre l'électeur Palatin & l'électeur de Saxe, relativement aux prétentions de ce dernier, ſur l'alleu de Bavière.

Copie des Additions du ROI *aux Propoſitions ci-deſſus.*

IV. L'Impératrice ne voudra-t-elle pas relâcher de ſes droits ſur quelques fiefs de la Saxe, dont elle prétend la ſuzeraineté en qualité de reine de Bohème?

V. Ne pourra-t-on pas accommoder le duc de Mecklenbourg par quelque petit fief de l'Empire?

VI Eſt-ce que l'on conviendra encore de régler la ſucceſſion de Bareuth & d'Anſpach,

ſelon qu'on l'avoit ſtipulé dans le traité, en y ajoutant que l'électeur de Saxe ſe fera rendre l'hommage éventuel des deux margraviats, & que le Roi de Pruſſe recevra également l'hommage de la Luſace ?

VII. Levera-t-on le blocus de la ville de Ratisbonne, où la diète de l'Empire eſt raſſemblée ?

Voilà à peu près des points dont il faudroit convenir, pour pouvoir ſigner des préliminaires.

Copie de la Réponſe du ROI *à la Lettre ci-deſſus.*

Ce 17 juillet 1778.

MADAME MA SŒUR,

Mr. Thugut m'a rendu la lettre dont Votre Majeſté Impériale & Royale a voulu le charger pour moi. Perſonne ne le connoît ici, ni ne ſaura qu'il y a été. Il étoit digne du caractère de V. M. Impériale & Royale de donner des marques de magnanimité & de modération dans une affaire litigieuſe, après avoir ſoutenu la ſucceſſion de ſes pères avec une fermeté héroïque. Le tendre attachement que V. M. Impériale marque pour l'Empereur ſon fils, & pour des princes remplis de mérite, doit lui attirer les applaudiſſemens de toutes les ames ſenſibles, & cela augmente, s'il ſe peut, la haute

conſidération que j'ai pour ſa perſonne ſacrée. Mr. Thugut a minuté quelques points, pour ſervir de baſe à une ſuſpenſion d'armes. J'ai dû y ajouter quelques articles, mais dont en partie l'on étoit déjà convenu, & d'autres qui, je crois, ne rencontreront guère de difficultés. En attendant, Madame, que la réponſe arrive, je ménagerai ſi bien mes démarches, que V. M. Impériale n'aura rien à craindre pour ſon ſang, & pour un Empereur que j'aime, & que je conſidère, quoique nous ſoyons dans des principes différens à l'égard des affaires d'Allemagne. Mr. Thugut va partir inceſſamment pour Vienne, & je crois que dans ſix ou ſept jours il pourra être de retour. En attendant je fais venir des miniſtres, pour mettre la dernière main à cette négociation, au cas que V. M. Impériale & Royale daigne agréer quelques articles néceſſaires que j'ai ajoutés, pour que les préliminaires puiſſent être ſignés. Je ſuis avec la plus haute conſidération,

Madame ma Sœur,

De Votre Majeſté Impériale & Royale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

*Copie d'une ſeconde Lettre de Sa Majeſté l'*IMPÉRATRICE-REINE, *envoyée ſous ſimple couvert du Prince Gallitzin, ſans lettre de ce Miniſtre.*

Ce 22 juillet 1778.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Thugut eſt arrivé hier fort tard, & m'a remis la lettre de Votre Majeſté du 17 de ce mois. J'y ai vu à ma grande ſatisfaction ſes ſentimens conformes aux miens pour la paix, & tout ce qu'elle veut me dire d'obligeant. Ayant informé l'Empereur de l'expédition de Thugut, je vais lui communiquer tout de ſuite ce qu'il m'a rapporté. Je m'empreſſerai, dès que je ſerai en état, de lui donner tous les éclairciſſemens qu'elle me demande. En attendant, je ſuis avec toute l'eſtime,

Monſieur mon Frère & Couſin,

Bonne Sœur & Couſine
MARIE-THÉRÈSE.

Copie de la Réponſe du ROI, *à la Lettre ci-deſſus.*

Ce 25 juillet 1778.

MADAME MA SŒUR,

La lettre que Votre Majeſté Impériale & Royale a eu la bonté de m'écrire, m'eſt bien

parvenue. J'attendrai, Madame, ce qu'elle & ſon auguſte fils jugeront à propos de décider ſur la ſituation actuelle des affaires, & je dois prévoir des ſuites heureuſes de leur ſageſſe & de leur modération. Je réitère encore à V. M. Impériale & Royale, l'aſſurance que je lui ai donnée précédemment, que je compaſſerai ſi bien mes démarches, qu'elle pourra être ſans inquiétude ſur le ſort des perſonnes qui, à bon droit, lui ſont chères & précieuſes. Rien de déciſif ne ſe paſſera avant, Madame, que V. M. Impériale & Royale n'ait jugé à propos de me faire tenir ſa réponſe. Je ſuis avec toute l'admiration & la plus haute conſidération,

Madame ma Sœur,

De Votre Majeſté Impériale & Royale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

Copie d'une Lettre du ROI *à Sa Majeſté l'*IMPÉRATRICE-REINE.

Ce 28 juillet 1778.

MADAME MA SŒUR,

Quelqu'éloignement que j'aie d'importuner Votre Majeſté Impériale & Royale par mes lettres, j'ai cru cependant devoir, dans les conjonctures

jonctures actuelles, lui préſenter quelques idées qui me ſont venues touchant la pacification générale de l'Allemagne. Je les ai crues les plus propres à concilier promptement les préſens démêlés. Je les ſoumets aux lumières ſupérieures de V. M. Impériale, la priant, ſuppoſé même qu'elle ne dût pas les agréer, de les attribuer uniquement à la ſincérité avec laquelle j'entre dans ſes vues pacifiques, & au déſir de ſauver tant de peuples innocens des malheurs & des fléaux que la guerre attire inévitablement après elle. Je ſuis avec les ſentimens de la plus haute conſidération,

Madame ma Sœur,

De Votre Majeſté Impériale & Royale,

Le bon Frère & Couſin
FRÉDERIC.

Copie des Propoſitions annexées à la Lettre ci-deſſus, pour un nouveau Plan général de conciliation.

I. Sa Majeſté l'Impératrice-Reine reſtituera à l'électeur Palatin tout ce qu'elle a occupé en Bavière & dans le haut Palatinat. Ce prince lui cédera en retour, le diſtrict de Burghauſen, depuis Paſſau, le long de l'Inn, juſqu'au confluent de la Salza, & le long de la

Salza juſqu'aux frontières de Salzbourg, près de Wildshut ; le reſte du diſtrict de Burghauſen, ainſi que la rivière de l'Inn, devant reſter à la maiſon Palatine. Par ce moyen, la cour de Vienne obtiendroit ſans conteſtation une province grande & fertile, qui arrondiroit ſi bien l'Autriche, qui eſt bordée d'une belle rivière, & qui contient la forteresſe de Schardingen avec d'autres villes conſidérables. La Bavière ne ſeroit pas coupée en deux, & la ville de Ratisbonne, ainſi que la diète, reſteroient libres.

II. Si la cour de Vienne avoit de la répugnance à indemniſer la maiſon Palatine par quelque ceſſion en pays, elle pourroit le faire en quelque façon, quoique d'une manière nullement proportionnée à cette ceſſion, en renonçant à ſes féodalités, ou droits de ſuzeraineté, dans le haut Palatinat & en Saxe, & en payant un million d'écus à l'électeur de Saxe. Par ces deux derniers articles, la cour de Vienne ſatisferoit l'électeur de Saxe ſur ſes prétentions allodiales, à la place de l'électeur Palatin, libéreroit celui-ci de cette obligation, & indemniſeroit en quelque façon la maiſon Palatine de la perte du diſtrict de Burghauſen. On pourroit ajouter, pour la ſatisfaction de l'électeur de Saxe, la petite principauté de Mindelheim, comme un franc alleu, & le petit diſtrict de Rothenberg, appartenant au haut Palatinat, mais enclavé dans le territoire de Nurnberg.

Toutes les conſidérations d'équité, d'honneur & d'intérêt exigent que l'échange des diſtricts occupés en Bavière, la ſatisfaction de la maiſon Palatine & de celle de Saxe, en général l'arrangement de la ſucceſſion de Bavière, ne ſoient pas renvoyés à une négociation & diſcuſſion particulière, mais qu'on règle le tout dès à préſent, avec la concurrence de S. M. le Roi de Pruſſe, comme ami & allié de ces deux maiſons. On pourroit leur propoſer ce plan, & les inviter à y accéder, dès que L. M. I. en ſeroient d'accord avec S. M. le Roi de Pruſſe; & on a tout lieu d'eſpérer qu'elles ne s'y refuſeront pas, vu la nature du plan & des circonſtances.

III. Dès que la ſucceſſion de Bavière ſeroit ainſi arrangée, S. M. Impériale, ainſi que l'électeur de Saxe, renonceroient à toutes prétentions ultérieures ſur la Bavière & le haut Palatinat, & on aſſureroit expreſſément la ſucceſſion de ces deux pays ſans exception aux princes Palatins de Deux-Ponts, après l'extinction de la ligne préſente de Sulzbach.

IV. Les fiefs devenus vacans à l'Empire par la mort du dernier électeur de Bavière, ſeroient conférés à l'électeur Palatin, & après lui à la ligne de Deux-Ponts.

V. Sa Majeſté l'Empereur voudra bien conférer un de ces petits fiefs aux ducs de Mecklenbourg, ou bien leur donner le privilège de

non appellando dans tout leur duché, pour les indemniſer de leurs prétentions ſur une partie du landgraviat de Leuchtenberg.

VI. Leurs Majeſtés l'Empereur & l'Impératrice-Reine voudront bien renoncer aux droits de féodalité ou autres, que la couronne de Bohème pourroit avoir dans les pays d'Anſpach & Bareuth, & s'engager à ne jamais mettre aucune oppoſition à ce que les pays d'Anſpach & Bareuth puiſſent être incorporés à la primogéniture de l'électorat de Brandebourg. Si S. M. le Roi de Pruſſe & l'électeur de Saxe pouvoient convenir de faire un échange des pays d'Anſpach & Bareuth contre les margraviats de la haute & baſſe Luſace, & de quelques autres diſtricts ſelon leur convenance, leurs majeſtés Impériales & Royales n'y ſeroient aucunement contraires, & elles renonceroient plutôt dans le cas exiſtant à tout droit de féodalité, de réverſion, d'achat, ou autres droits qu'elles pourroient avoir ſur la Luſace entière, ou ſur quelques parties de ce pays; de ſorte que S. M. le Roi de Pruſſe & ſes héritiers & ſucceſſeurs puſſent poſſéder ce pays libre de toutes prétentions de la part de la maiſon d'Autriche.

Ce plan paroît conforme à l'équité, aux circonſtances, & au plus grand avantage de la maiſon d'Autriche. Si l'on pouvoit s'accorder là-deſſus, il ne ſeroit pas difficile de le rédiger

en forme d'articles préliminaires, ou de traité définitif.

---

*Copie d'une troisième Lettre de Sa Majesté l'*IMPÉRATRICE-REINE.

Ce 1 d'août.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

Le baron Thugut alloit partir pour se rendre auprès de Votre Majesté, lorsque me parvint sa lettre du 28 de juillet, accompagnée d'un nouveau plan général de conciliation. Je l'avois chargé de tous les éclaircissemens qu'elle auroit pu souhaiter, & des propositions réciproques de ma part, qui me paroissoient pouvoir amener un arrangement entre nous. Mais celles que V. M. vient de me faire, à mon grand regret, changent si fort l'état des choses, qu'il n'est pas possible que je puisse lui en dire ma pensée tout de suite. Je tâcherai de le faire le plutôt que possible, & c'est pour l'en prévenir, que je lui adresse la présente, en la priant d'être persuadée de la considération avec laquelle je suis,

Monsieur mon Frère & Cousin,
De Votre Majesté,

Bonne Sœur & Cousine
MARIE-THÉRÈSE.

Copie de la Réponſe du ROI *à la Lettre ci-deſſus.*

Ce 5 d'août 1778.

MADAME MA SŒUR ET COUSINE,

Je viens de recevoir la lettre que Votre Majeſté Impériale & Royale a eu la bonté de m'écrire. Je ſens, Madame, que des choſes de cette importance demandent une mûre délibération. J'attendrai donc avec patience les réſolutions que V. M. Impériale & Royale aura priſes, & qu'elle daignera me communiquer par Mr. de Thugut, en l'aſſurant des ſentimens de la plus haute conſidération avec leſquels je ſuis à jamais,

Madame ma Sœur & Couſine,

De Votre Majeſté Impériale & Royale,

Le bon Frère & Couſin

FRÉDÉRIC.

*Copie d'une quatrième Lettre de Sa Majesté l'*IMPÉRATRICE-REINE.

Ce 6 d'août.

MONSIEUR MON FRÈRE ET COUSIN,

J'ai annoncé à Votre Majesté par ma lettre du premier, que je lui ferois tenir le plutôt que possible ma pensée sur la proposition d'un nouveau plan général de conciliation. En conséquence, Thugut est chargé de lui faire une contre-proposition de ma part, pour terminer tout d'un coup les malheurs d'une guerre cruelle & destructive. Je me rapporte à ce que Thugut lui exposera, & je suis avec toute la considération,

Monsieur mon Frère & Cousin,

De Votre Majesté

Bonne Sœur & Cousine

MARIE-THÉRÈSE.

Copie de la contre-proposition, dont il est question dans la Lettre ci-dessus.

L'Impératrice-Reine n'étant pas animée de vues d'agrandissement, & ne désirant principalement que le maintien de sa dignité, de sa considération politique & de l'équilibre en Alle-

magne, ſa ſuſdite Majeſté déclare qu'elle eſt diſpoſée & déterminée à reſtituer tout ce qu'elle a fait occuper par ſes troupes en Bavière & dans le haut Palatinat, & à délier l'électeur Palatin des engagemens qu'il a pris avec elle par la convention du 3 de janvier, ſous la condition *ſine qua non*, qu'il plaiſe à S. M. Pruſſienne de s'engager en due forme, pour elle & ſes ſucceſſeurs, de ne pas réunir les deux margraviats de Bareuth & d'Anſpach à la primogéniture de ſa maiſon, auſſi long-temps qu'il y exiſtera des princes puînés, ainſi qu'il eſt ſtatué dans la ſanction pragmatique établie dans la maiſon de Brandebourg, & qui étant confirmée par les Empereurs & l'Empire, a obtenu force de loi publique. Comme au moyen d'un tel arrangement, toute la ſucceſſion de Bavière ſeroit remiſe dans ſon état primitif, la diſcuſſion & le jugement des prétentions des autres parties intéreſſées à ladite ſucceſſion, ſeroient renvoyées aux voies ordinaires de juſtice, preſcrites par les loix & la conſtitution de l'Empire, conformément à ce que S. M. Pruſſienne dès le commencement avoit propoſé elle-même.

Copie de la Réponſe du ROI *à la Lettre ci-deſſus.*

Ce 10 d'août 1778.

MADAME MA SŒUR ET COUSINE,

M. Thugut m'a rendu la lettre que Votre Majeſté Impériale & Royale a eu la bonté de m'écrire. Il m'a décliné les propoſitions dont il étoit chargé, & comme elles n'étoient pas conciliantes, il remarqua l'éloignement que je témoignois pour les accepter. Il me dit qu'il y avoit peut-être des moyens qui reſtoient encore pour pacifier les troubles de l'Allemagne, & qu'il avoit été chargé par V. M. Impériale & Royale d'en faire les ouvertures. Sur quoi je lui ai propoſé de s'aboucher avec mes miniſtres, pour eſſayer ſi cette dernière tentative réuſſira mieux que les précédentes. V. M. Impériale & Royale me rendra au moins le témoignage, que ſi cette œuvre ſalutaire ne parvient pas à une heureuſe fin, ce ne ſera pas ma faute. Je ſuis avec la plus haute conſidération,

Madame ma Sœur & Couſine,

De Votre Majeſté Impériale & Royale,

Le bon Frère & Couſin,

FRÉDERIC.

PIÈCES AUTHENTIQUES

De la négociation de Braunau, laquelle après celle de Welsdorf entre le Roi & le Sr. de Thugut, a eu lieu audit couvent de Braunau entre le Sr. de Thugut & les deux Miniſtres Pruſſiens, le Comte de Finckenſtein & le Sr. de Hertzberg ; mais qui ne dura auſſi que depuis le 13 juſqu'au 15 août, où elle fut rompue (*).

Nº. I. *Propoſition de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine, que Mr. de Thugut a remiſe au Roi, au camp de Welsdorf en Bohême, le 11 août 1778, & enſuite aux Miniſtres Pruſſiens à Braunau. Comme le Sr. de Thugut avoua lui-même qu'elle avoit été dé-*

(*) Ces pièces ſont déjà imprimées à la ſuite d'un mémoire qui ſert à leur éclairciſſement, ſous ce titre : *Déclaration ultérieure de S. M. le Roi de Pruſſe aux Etats de l'Empire, du mois d'octobre 1778* ; mais comme cet écrit eſt devenu rare, on croit bien faire de réimprimer ici ces pièces, qui jettent un jour ſi lumineux ſur toute l'affaire de Bavière.

clinée par le Roi à Welsdorf, il ne fit que la réitérer; mais elle fut miſe de côté, & il fit tout de ſuite la propoſition contenue ſous N°. II. *ci-deſſous.*

Cette propoſition eſt la même qui ſe trouve aux pages 39 & 40; c'eſt pourquoi on l'a omiſe ici, & on n'en rapporte que la rubrique.

N°. II. *Propoſitions de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine, que Mr. de Thugut a remiſes au miniſtère du Roi dans la première conférence tenue au couvent de Braunau en Bohème, le 13 août 1778.*

I. L'Impératrice-Reine borneroit les avantages qui doivent lui revenir de ſa prétention ſur la ſucceſſion de Bavière & de ſa convention avec l'électeur Palatin, à l'acquiſition d'un revenu d'un ſeul million de florins.

II. L'électeur Palatin & la maiſon Palatine en retour céderoient à l'Impératrice-Reine, & reſpectivement échangeroient avec elle, la partie de la Bavière & du haut Palatinat, renfermée dans la délimitation ci-deſſous expliquée.

La ligne de démarcation commenceroit auprès de Kufſtein dans le Tyrol; elle ſuivroit le cours de l'Inn juſqu'à Waſſerbourg; delà elle ſeroit continuée vers Landshut à Lanckwat,

enſuite à Perbing, Donauſtauf, Nittenau, Neubourg, Retz juſqu'à Waldmunchen, le long du grand chemin qui conduit à Toms en Bohème.

Cette ceſſion ſe feroit en la manière ſuivante: L'on feroit une évaluation exacte de tous les revenus de cette étendue de pays. Cette évaluation ſeroit faite ſur les lieux *d'après les comptes originaux de la recette générale exiſtans dans les dépôts de Munich*; elle ſeroit réglée & vérifiée par une commiſſion compoſée d'un commiſſaire de l'Impératrice-Reine, d'un autre de l'électeur Palatin, & d'un troiſième nommé par le duc de Deux-Ponts.

Cette évaluation faite, il en ſeroit *prélevé un million de florins pour le préciput que l'Impératrice-Reine ſe ſeroit réſervé*, & ſa ſuſdite Majeſté compenſeroit exactement & fidellement tout l'excédent, par la ceſſion qu'elle feroit à l'électeur Palatin d'autres poſſeſſions d'un revenu égal, & de telle autre manière, dont les trois commiſſaires ci-deſſus mentionnés librement & de plein gré conviendroient entr'eux.

L'Impératrice-Reine céderoit nommément à l'électeur Palatin tout ce qu'elle poſsède dans le cercle de Souabe, en cas que les revenus de la nouvelle acquiſition qu'elle feroit en Bavière & dans le haut Palatinat, déduction faite de ſon préciput d'un revenu d'un million de florins, fuſſent trouvés égaux aux revenus des ſuſdites poſſeſſions en Souabe, dont l'évalua-

tion ſeroit également conſtatée par l'exhibition des comptes originaux de la recette. Si les revenus de la nouvelle acquiſition en Bavière ſe trouvoient être moindres, les ceſſions que l'Impératrice-Reine feroit en Souabe, y ſeroient proportionnées; & ſi les revenus de l'acquiſition en Bavière & dans le haut Palatinat excédoient le préciput de l'Impératrice-Reine enſemble, avec les revenus des poſſeſſions autrichiennes dans le cercle de Souabe, ſa ſuſdite Majeſté dédommageroit également avec exactitude & fidélité l'électeur Palatin, ſoit par d'autres ceſſions d'un revenu égal dans les Pays-Bas, *ſoit en ſe chargeant d'une partie proportionnée des dettes de la Bavière*, ſoit en telle autre manière, dont les trois commiſſaires ci-deſſus mentionnés librement & de plein gré, ſe ſeroient accordés entr'eux.

III. Sa Majeſté l'Impératrice-Reine s'engageroit, pour elle & ſes héritiers, de ne faire aucune oppoſition à la réunion des deux margraviats de Bareuth & d'Anſpach, à la primogéniture de l'électorat de Brandebourg, & ſi S. M. le Roi de Pruſſe trouvoit à propos de faire un échange des pays de Bareuth & d'Anſpach, contre la haute & la baſſe Luſace, l'Impératrice-Reine non-ſeulement n'y apporteroit point d'obſtacle, mais faciliteroit plutôt cet échange en ce qui dépendroit d'elle, & nommément par la renonciation qu'elle feroit à ſes droits de

féodalité, de réverſion & autres ſur la haute & baſſe Luſace.

IV. L'on traiteroit auſſi dans la préſente négociation ſur la ſatisfaction à procurer à l'électeur de Saxe, de la part de l'électeur Palatin, relativement à ſes prétentions allodiales, par l'entremiſe des bons offices réunis de S. M. l'Impératrice-Reine & de S. M. le Roi de Pruſſe.

V. Pour faciliter l'arrangement ſur les prétentions allodiales de l'électeur de Saxe, l'Impératrice-Reine renonceroit à ſes droits de féodalité & autres qu'elle a ſur quelques fiefs en Saxe.

VI. Sa Majeſté l'Impératrice-Reine réuniroit ſes voix à celle de S. M. le Roi de Pruſſe, pour faire conférer par l'Empereur & l'Empire au duc de Mecklenbourg, un des petits fiefs vacans.

N°. III. *Réponſe du Miniſtère Pruſſien aux Propoſitions que Mr. de Thugut a portées au Roi de la part de S. M. l'Impératrice-Reine.*

Ces propoſitions conſiſtent dans une alternative, dont la première partie porte : Que S. M. l'Impératrice-Reine voudroit reſtituer tout ce qu'elle a fait occuper en Bavière & dans le haut Palatinat, & délier l'électeur Palatin de la convention du 3 janvier, ſous la condition que

le Roi de Pruſſe s'engage de ne pas réunir les deux margraviats de Bareuth & d'Anſpach à la primogéniture de ſa maiſon, auſſi long-temps qu'il y exiſteroit des princes puînés, ainſi qu'il étoit ſtatué dans la ſanction pragmatique de la maiſon de Brandebourg, qui étant confirmée par l'Empereur & l'Empire, avoit obtenu force de loi publique.

Cette propoſition eſt inadmiſſible, par les raiſons qui ont déjà ſouvent été alléguées & détaillées dans les conférences de Berlin. La ſucceſſion aux margraviats d'Anſpach & de Bareuth appartient inconteſtablement à la maiſon de Brandebourg ſeule; il n'appartient qu'à cette maiſon ſeule de régler l'ordre de la ſucceſſion, & cet ordre a été réglé par le conſentement unanime de tous les membres de la ſuſdite maiſon. La prétendue ſanction pragmatique n'eſt autre choſe que le teſtament de l'électeur Albert I, qui a été fait par cet électeur, & a été confirmé à ſa demande par l'empereur Frédéric III. Il a donc auſſi pu être changé, & a été changé par ſes ſucceſſeurs, du conſentement unanime de membres de la maiſon de Brandebourg. La confirmation impériale, qui n'eſt qu'une formalité ordinaire, ne ſauroit avoir force qu'en faveur des parties intéreſſées, qui ſont les ſeuls princes de Brandebourg, & qui y ont renoncé. Elle ne ſauroit être réclamée par un autre état de l'Empire non intéreſſé à ces

ordre de ſucceſſion, qui par la même raiſon n'a auſſi aucun droit d'y intervenir, ni d'en diſpenſer. On peut dire la même choſe de l'Empire, dont la concurrence à la ſuſdite confirmation de Fréderic III, ne conſiſte que dans le ſimple énoncé de cette confirmation, qu'elle avoit été faite du conſentement de l'Empire. Par toutes ces raiſons, S. M. le Roi de Pruſſe ne ſauroit jamais admettre aucune parité ni compenſation entre l'ordre réglé de la ſucceſſion inconteſtable de ſa maiſon aux margraviats d'Anſpach & de Bareuth, & la prétention non fondée de la maiſon d'Autriche ſur la ſucceſſion de Bavière, qui n'appartient qu'à la maiſon Palatine, comme on a prouvé l'un & l'autre points de la manière la plus évidente. L'équité ne permet pas d'attribuer le refus de la ſuſdite propoſition, au déſir d'un agrandiſſement injuſte & dangereux pour les voiſins. Le Roi a donné des preuves aſſez convaincantes de ſon déſintéreſſement dans tout le cours de la négociation précédente, en n'inſiſtant que ſur les intérêts de ſes alliés, ſans chercher aucun avantage particulier. S. M. eſt d'ailleurs trop perſuadée des hautes lumières & des ſentimens élevés de S. M. l'Impératrice-Reine, pour pouvoir s'imaginer que cette auguſte Princeſſe veuille envier & conteſter d'avance à la maiſon de Brandebourg, une ſucceſſion légitime, mais incertaine & éloignée, ni qu'elle puiſſe y attacher le maintien de ſa dignité,

de

de ſa conſidération politique, & de l'équilibre en Allemagne.

L'obſervation, par laquelle on finit la première propoſition, ſeroit bonne, & conforme à la juſtice & aux intentions du Roi, ſi l'arrangement propoſé pouvoit être concilié avec les droits inconteſtables de la maiſon de Brandebourg. *Cet arrangement eſt auſſi énoncé d'une manière, que s'il pouvoit en être queſtion, il reſteroit encore douteux, ſi ſous le nom des parties intéreſſées, la cour de Vienne ne voudroit pas revenir à ſes prétentions, & les faire valoir d'une autre manière également préjudiciable.*

Le ſecond membre de l'alternative propoſée par Mr. de Thugut ſe réduit à un nouvel arrangement, ſelon lequel l'Impératrice-Reine voudroit acquérir la partie de la Bavière & du haut Palatinat, qui eſt exprimée dans le ſecond article des ſuſdites propoſitions. On n'a qu'à comparer avec la carte géographique de Bavière la démarcation énoncée dans cet article, pour voir d'un coup-d'œil combien cette acquiſition ſeroit immenſe & dangereuſe pour tout l'Empire, & combien l'arrangement propoſé ſeroit préjudiciable à la maiſon Palatine, & anéantiroit toute ſon exiſtence politique. La cour de Vienne couperoit la Bavière par une ligne tranſverſale, depuis le Tyrol juſqu'à la Bohème; elle obtiendroit non-ſeulement toute la baſſe Bavière, ſur laquelle elle forme des pré-

tentions, mais auſſi une grande partie de la haute Bavière, ſur laquelle elle n'en a formé aucune juſqu'ici; elle emporteroit ſinon la partie la plus grande de la Bavière & du haut Palatinat, du moins la plus fertile, la plus riche & la plus peuplée, contenant les rivières du Danube, de l'Iſer, de l'Inn & de la Salza, avec les riches ſalines de Reichenhall, & elle ne laiſſeroit à la maiſon Palatine que la partie la plus mauvaiſe de ces deux duchés, qui ne conſiſte qu'en bois & en ſable, qui ne peut ſe ſoutenir ſans le ſecours de l'autre partie, & en ſeroit toujours dépendante, & qui reſteroit pourtant chargée d'un fardeau immenſe de dettes. La partie de la Bavière dont on demande la ceſſion, & dont le prix principal conſiſte dans la contiguité & les qualités intrinsèques, ne ſauroit jamais être compenſée par des équivalens éloignés, éparpillés, & d'une qualité fort inférieure à tous égards. En général, toute la méthode propoſée d'acquérir la partie de la Bavière qu'on demande, & ſur-tout l'excédent de la prétention autrichienne, par une évaluation en revenus & par des équivalens, eſt auſſi nouvelle que préjudiciable par ſes conſéquences. D'abord la cour de Vienne n'a aucun droit fondé ſur aucune partie de la Bavière; ſi elle en avoit, elle l'auroit ſur une *partie déterminée de pays*, mais non ſur *un million de revenus*. Si dans les pourparlers de la négociation

précédente il a été queſtion d'un certain revenu, on n'a pas ſongé d'accorder à la cour de Vienne un *préciput*; mais on a toujours offert des territoires *déterminés*, & on a demandé des équivalens en territoires *déterminés*, en admettant pour le bien de la paix des équivalens moindres que les pays cédés, & en ſuppoſant ainſi, que la cour de Vienne gagneroit par-là le préciput de revenus qu'elle a en vue. Pour ſentir de quelle dangereuſe conſéquence ſeroit pour la maiſon Palatine l'évaluation des pays à céder par les revenus actuels, on n'a qu'à conſidérer que la Bavière eſt juſqu'ici notoirement le pays le plus mal adminiſtré de toute l'Allemagne; de ſorte qu'un diſtrict qui rapporte à préſent un million de revenus, en rapporteroit bientôt le double & le triple à la cour de Vienne, & la maiſon Palatine y perdroit ce que la maiſon d'Autriche y gagneroit.

Si l'on vouloit auſſi renvoyer l'évaluation & l'échange en queſtion à une commiſſion à établir entre les commiſſaires de l'Impératrice-Reine, de l'électeur Palatin & du duc de Deux-Ponts, le ſort de la maiſon Palatine, & ſur-tout celui du duc de Deux-Ponts, ſeroit expoſé à des événemens éloignés & incertains, dont on ſent aiſément les ſuites ſans les détailler ici, & le Roi perdroit par-là tout le but de ſon intervention.

Le même renvoi de l'arrangement général de

la ſucceſſion de Bavière ne permettroit pas d'arranger dans la négociation préſente la ſatisfaction de l'électeur de Saxe, que Mr. de Thugut a propoſée dans le quatrième article, & en général l'arrangement qu'il vient de propoſer, mettroit la maiſon Palatine entiérement hors d'état de contribuer à la ſatisfaction de celle de Saxe.

Quand on voudra peſer avec équité & ſans prévention toutes les conſidérations qu'on vient d'alléguer en précis, on ne ſauroit trouver étrange que S. M. ne puiſſe pas donner les mains à ces propoſitions, & à un arrangement qui démembreroit d'une manière énorme l'important duché de Bavière; qui anéantiroit preſque la maiſon Palatine, & la priveroit de la plus grande & de la plus précieuſe partie de ſon patrimoine inconteſtable; arrangement auquel par ces raiſons le duc de Deux-Ponts ne conſentiroit jamais, comme il l'a déclaré poſitivement; qui enleveroit les moyens de procurer à la maiſon de Saxe une ſatisfaction raiſonnable ſur ſes prétentions allodiales; qui procureroit à la maiſon d'Autriche, ſans aucun titre valable, un agrandiſſement exorbitant; qui renverſeroit ainſi tout l'équilibre du pouvoir en Allemagne; qui affecteroit par ſes conſéquences la liberté & la ſûreté de tout l'Empire & de ſon ſyſtême, & par ſes ſuites auſſi celle du Roi; & ſeroit par-là & à tous égards directement contraire à

la dignité & aux intérêts les plus essentiels de S. M., ainsi qu'aux engagemens qu'elle a pris, & au but qu'elle s'est proposé en intervenant dans l'affaire de Bavière.

Le Roi rend justice aux sentimens de S. M. l'Impératrice-Reine, & il est persuadé que ses dispositions pour la conservation de la paix sont aussi pures & aussi sincères que les siennes; mais S. M. regrette que les propositions qu'on a faites en son nom ne répondent pas à un but si salutaire.

Dans la précédente négociation, le Roi a offert, pour le bien de la paix, de s'employer à procurer à S. M. l'Impératrice-Reine, par un arrangement général de la succession bavaroise, la cession de deux districts de la Bavière, considérables & avantageusement situés pour arrondir la Bohème & l'Autriche, contre des équivalens en pays très-médiocres. Dans la présente négociation, S. M. a fait offrir un de ces districts contre un équivalent très-peu considérable en argent & en cession de droits de nulle valeur, sans exiger qu'il soit donné en pays; & elle croit avoir donné par-là des preuves éclatantes de la plus grande modération, & de son désir sincère de complaire à leurs majestés Impériales, & de contribuer à leur satisfaction; mais comme toutes ces propositions n'ont pas été acceptées, S. M. ne sauroit s'empêcher de s'en dédire, & d'attendre

qu'un changement de principes amène une négociation plus heureuſe & plus efficace.

N°. IV. *Note que le Baron de Thugut a remiſe au Miniſtère du Roi le 15 août 1778, après qu'on lui avoit remis la Réponſe du Roi aux propoſitions de l'Impératrice-Reine.*

Le baron de Thugut eſt ſenſiblement affligé de ce que la rupture, dont la préſente négociation à peine commencée eſt menacée, paroît éloigner de nouveau la fin ſi déſirable des malheurs qu'a entraînés la méſintelligence ſurvenue entre les deux cours. Pour ne laiſſer rien manquer du côté de ſon zèle, & pour conſtater la droiture des déſirs pacifiques de l'Impératrice-Reine, il a l'honneur de déclarer d'après les intentions que S. M lui a confiées, que le but principal de ſa ſuſdite Majeſté, dans les limites qui ont été propoſées pour la ceſſion & reſpectivement échange en Bavière, n'a point été une vue d'agrandiſſement, mais plutôt celle d'une communication & d'une liaiſon convenables entre ſes différens états, laquelle d'ailleurs paroiſſoit pouvoir être obtenue, ſans préjudice de la maiſon Palatine, au moyen de la compenſation exacte & fidelle qui a été offerte de tout ce qui ſurpaſſeroit un revenu d'un million de florins; qu'en conſéquence de cela, ſi pour

la ceſſion & reſpectivement l'échange en Bavière, un projet de limites, comme celui qui ſe trouve marqué ſur la carte ci-jointe (*), eſt jugé acceptable, il pourſuivra avec plaiſir la négociation ſur le pied de l'évaluation propoſée, & ſi une telle évaluation, malgré la facilité & l'exactitude qui ſemblent devoir en réſulter pour les compenſations, eſt abſolument jugée inadmiſſible, il écrira à Vienne pour demander des ordres, & pour être autoriſé ſur des équivalens qu'on pourra offrir d'après le principe, dont la cour de Berlin juſqu'à préſent eſt convenue elle-même, qu'il eſt juſte qu'il revienne à S. M. l'Impératrice-Reine un avantage raiſonnable de ſes droits ſur la ſucceſſion de Bavière, & de ſa convention avec l'électeur Palatin. Braunau, le 15 août 1778.

N°. V. *Réponſe du Miniſtère du Roi à la Note du Baron de Thugut.*

Le miniſtère du Roi a examiné, avec le zèle le plus ſincère pour le rétabliſſement de la bonne intelligence entre les deux cours, la

(*) Cette nouvelle ligne de démarcation que Mr. de Thugut propoſa en remettant cette note, alloit de Kufſtein le long de l'Inn par Waſſerbourg, Muldorff, Marckt, Pfarrkirchen, Oſterhoven, Deckendorf, Vichtach & Waldmunchen, juſqu'aux frontières de Bohème. Elle étoit marquée comme la première avec de l'encre rouge ſur une carte de Homann, & on en a tiré une copie.

note que Mr. le baron de Thugut vient de lui remettre, après avoir reçu la réponſe de S. M. aux nouvelles propoſitions de S. M. l'Impératrice-Reine. Il regrette de ne trouver rien dans cette note qui puiſſe apporter un changement à la réponſe ſuſdite. Quoique l'étendue du territoire qu'on y demande, ſoit moindre que celle des propoſitions précédentes, elle embraſſe toujours une partie du Danube, tout le courant des rivières de l'Inn & de la Salza, la moitié du diſtrict de Straubing, & tout le diſtrict fertile & conſidérable de Burghauſen, avec les ſalines de Reichenhall, qui ſont abſolument néceſſaires à la Bavière, & trop importantes pour pouvoir être compenſées par quelqu'objet que ce ſoit.

L'évaluation des territoires de Bavière, d'après les revenus préſens, ne ſauroit jamais avoir lieu, ſans tourner à un profit exorbitant de la maiſon d'Autriche, & à une perte trop grande de la maiſon Palatine, par les raiſons qu'on a déjà alléguées, que ces pays adminiſtrés au plus mal juſqu'ici, produiroient à une meilleure adminiſtration en peu de temps, un ſurplus trop grand pour pouvoir ſervir à évaluer le prix du pays même, & à le proportionner au prix d'un autre pays, dont les revenus ont été pouſſés au degré dont il eſt ſuſceptible.

Le principe ſuppoſé : Que S. M. l'Impératrice-Reine doit, par une ſuite de ſes droits ſur

la ſucceſſion de Bavière & de ſa convention avec l'électeur Palatin, prélever un million de revenus ſur l'échange en queſtion, eſt une ſuppoſition que la cour de Berlin n'a jamais reconnue & ne pourra jamais admettre, non plus qu'une reconnoiſſance des droits de la maiſon d'Autriche ſur la Bavière. On a fait voir dans la réponſe précédente, qu'on mettoit l'avantage de S. M. l'Impératrice-Reine dans la qualité intrinsèque des pays qu'elle obtiendroit par l'échange, ſans compter que l'avantage qui réſulte de la contiguité & de l'arrondiſſement, eſt déjà aſſez grand. Si le million de florins devoit être prélevé de la portion de la Bavière diminuée qu'on demande dans la dernière note, ſur-tout ſi elle étoit évaluée ſelon le revenu préſent, l'équivalent de la maiſon Palatine ſeroit tellement diminué, qu'il ſeroit réduit à peu de choſe.

Enfin tout renvoi des échanges à faire, & en général de l'arrangement final de la ſucceſſion de Bavière, ſans la concurrence du Roi, eſt contraire au but que S. M. s'eſt propoſé dans ſon intervention, & à celui d'un accommodement ſtable & ſolide, qu'on doit ſuppoſer aux deux cours.

Quand on réunit toutes ces conſidérations, on trouvera que les mêmes obſtacles qui ont rendu inadmiſſibles les précédentes propoſitions de la cour de Vienne, s'oppoſent auſſi au nou-

veau projet de Mr. le baron de Thugut. S. M. l'Impératrice-Reine obtiendroit toujours par cet arrangement, non une ſimple ligne de communication entre ſes états, laquelle ſubſiſte déjà aſſez indépendamment de cette acquiſition, mais plutôt un agrandiſſement trop conſidérable, gratuit & dépourvu de titres. On ne ſauroit donc que ſe référer à la première réponſe qui a été donnée ce matin à Mr. le baron de Thugut, & attendre qu'un changement de principes amène des circonſtances plus favorables pour le ſuccès d'une négociation future. Braunau, le 15 août 1778.

CONSIDÉRATIONS

Sur l'état préſent du Corps politique de l'Europe.

CONSIDÉRATIONS

Sur l'état préſent du Corps politique de l'Europe (*).

JAmais les affaires publiques n'ont plus mérité l'attention de l'Europe qu'à préſent. Après la fin des grandes guerres, la ſituation des empires change, & leurs vues politiques changent en même temps : de nouveaux projets ſe font, de nouvelles alliances ſe traitent, & chacun en particulier prend les arrangemens qu'il croit les plus propres à l'exécution de ſes deſſeins ambitieux.

S'il eſt digne de la curioſité d'un homme raiſonnable de pénétrer dans les ſecrets des cœurs, d'en approfondir les abîmes, & de découvrir les effets dans leurs cauſes ; il eſt néceſſaire qu'un prince, pour peu qu'il figure dans l'Europe, ait l'œil ſur la conduite des cours, qu'il

(*) FRÉDERIC II a compoſé cette pièce comme prince royal dans l'année 1736 ; elle fait voir quelles vaſtes connoiſſances il avoit déjà acquiſes alors. Il exiſte une correſpondance qu'il a entretenue avec le maréchal & miniſtre d'état de *Grumbkow*, depuis 1732 juſqu'à la mort de ce général en 1739, ſur toutes les affaires du temps, dans laquelle le miniſtre lui fit part de tout ce qui ſe paſſoit dans le gouvernement, & le prince royal lui répondit par les réflexions les plus fines & les plus juſtes.

ſoit informé des vrais intérêts des royaumes, & que ſa prévoyance arrache, pour ainſi dire, à la politique des miniſtres des cours les deſſeins que leur ſageſſe prépare, & que leur diſſimulation cache aux yeux du public.

Comme un habile méchanicien ne ſe contenteroit pas de voir l'extérieur d'une montre, qu'il l'ouvriroit, qu'il en examineroit les reſſorts & les mobiles; ainſi un habile politique s'applique à connoître les principes permanens des cours, les reſſorts de la politique de chaque prince, les ſources des événemens; il ne donne rien au haſard; ſon eſprit tranſcendant prévoit l'avenir, & pénètre par l'enchaînement des cauſes juſques dans les ſiècles les plus reculés; en un mot, il eſt de la prudence de tout connoître, pour pouvoir tout juger & tout prévenir.

Vu l'état léthargique de pluſieurs princes de l'Europe, j'ai cru qu'il ne ſeroit pas hors de propos de faire un expoſé de la ſituation préſente où ſe trouve ce corps politique: non point que j'aie la préſomption de me croire plus éclairé qu'une infinité de miniſtres, dont les vaſtes connoiſſances & la longue routine des affaires me paroîtront toujours reſpectables, & infiniment ſupérieures à mes foibles lumières; mais ſimplement pour communiquer mes idées au public, & lui faire part de mes penſées.

Si mes raiſonnemens ſe trouvent juſtes, on en pourra profiter, & voilà tout ce que je

demande ; s'ils se trouvent peu conséquens & faux, on n'a qu'à les rejeter : du moins me ſerai-je amuſé en les faiſant.

Pour avoir une idée juſte de ce qui ſe paſſe à préſent en Europe, il faudra prendre les choſes de plus haut, & remonter juſqu'à la ſource des affaires.

A la fin de la campagne de l'année 1735, les négociations entre les cours de Vienne & de Verſailles prirent leur commencement ; les opérations de guerre furent ſuſpendues, & les intérêts des deux cours, au-lieu d'être décidés par l'épée, le furent par la plume. Ni l'Eſpagne ni le roi de Sardaigne n'accédèrent d'abord à cette négociation, & il eſt à remarquer que ce ne fut qu'après la chûte du ſieur Chauvelin que l'Eſpagne y ſouſcrivit.

La guerre s'étoit faite d'une manière beaucoup moins vive au Rhin, qu'on ne la faiſoit en Italie. L'empereur avoit, pour ainſi dire, extorqué la déclaration de guerre faite par les états de l'Empire en l'année 1733 à Ratisbonne : l'élection de Pologne, troublée par les troupes campées ſur les confins de la Siléſie, & prêtes à entrer dans ce royaume, avoit cauſé une ſciſſion parmi les évêques & les Palatins, dont le plus grand nombre embraſſoit les intérêts de Stanislas. Ces déſordres n'intéreſſoient en aucune manière les provinces d'Allemagne. L'empereur s'étoit aſſez témérairement obligé, par un

traité ſecret avec la Ruſſie & la Saxe, à placer l'électeur Auguſte II ſur le trône électif de Pologne : les miniſtres impériaux n'ayant peut-être pas prévu les ſuites de cette démarche, & contre l'avis du prince Eugène, ſe fondant ſur le caractère pacifique du cardinal-miniſtre, avoient engagé trop légérement leur maître dans une affaire de cette conſéquence : l'empereur s'étoit mêlé lui ſeul avec la Ruſſie, & ſans la participation de l'Empire, dans les troubles de la Pologne ; c'étoit à lui ſeul à s'en tirer.

La France, qui d'un autre côté avoit travaillé avec toute la prudence poſſible, depuis la mort du duc Régent, à rétablir ſes affaires dérangées, y avoit ſi bien réuſſi, que ſes finances étoient dans le plus bel ordre du monde, ſes magaſins pourvus de toutes les choſes néceſſaires, & ſes troupes dans l'état où elle les pouvoit déſirer. Avec ces avantages, ſa ſituation ſe trouvoit ſi heureuſe, qu'elle ſe voyoit en paſſe de profiter de tous les événemens.

La mort d'Auguſte I lui fourniſſoit un prétexte ſpécieux pour ſe mêler des affaires de la Pologne, & pour exécuter, ou bien pour ébaucher les vaſtes projets que la politique avoit conçus & mûrement digérés. La France ne négligea rien ; elle prépara les événemens, elle ſe mit en état d'agir avec ſuccès, elle lia ſes alliances tant avec l'Eſpagne qu'avec la Sardaigne ; par des pratiques ſourdes, elle diſpoſa quelques

quelques princes d'Allemagne à une eſpèce de neutralité ; elle endormit les puiſſances maritimes ; après quoi elle publia le manifeſte de ſa conduite, & attaqua l'empereur, qui étoit en quelque façon l'agreſſeur, vu les troubles qu'il avoit fomentés en Pologne, & que ſes armées étoient prêtes à ſoutenir, s'il ne s'étoit vu lui-même aſſailli.

L'empereur, qui ſe voyoit ſur le point d'être attaqué de tous côtés, remua toutes ſes machines pour entraîner l'Empire à courir la même fortune : tous les plus habiles négociateurs furent employés de la part du miniſtère de Vienne, pour inviter l'Empire à déclarer la guerre à la France. Les vues de l'empereur étoient premiérement de tirer du ſecours de l'Empire ; en ſecond lieu, de diviſer les forces de la France, qui l'ayant déjà attaqué en Italie, n'auroit pas manqué de l'y accabler. Il eſt bon de remarquer en paſſant, que ſi l'Empire ne s'étoit point mêlé de cette guerre, elle auroit été plutôt terminée. L'empereur auroit perdu en Italie ce que les alliés ont conquis ; mais on n'auroit pu démembrer la Lorraine de l'Empire, ſans donner lieu à de nouvelles brouilleries, & ſans exciter un nouvel embraſement.

La guerre ſe fit très-nonchalamment en Allemagne ; d'un côté, parce que la politique de la cour de Verſailles ne vouloit point don-

ner d'ombrage aux puiſſances maritimes, qui ſe ſeroient indubitablement déclarées en faveur de l'empereur, ſi elles avoient vu ſes affaires à l'extrêmité ; & d'un autre côté, par une complication de raiſons différentes, dont chaque campagne en fourniſſoit de particulières, & qui mettoient l'empereur hors d'état d'agir vigoureuſement ſur le Rhin.

En Italie, les Eſpagnols s'emparoient du royaume de Naples & de la Sicile, tandis que les François avec les troupes Piémontoiſes s'emparoient du Milanois & de preſque toute la Lombardie : & comme c'étoit une clauſe du traité des trois couronnes alliées de partager les dépouilles de l'empereur en Italie, ces puiſſances ſe donnoient tous les mouvemens imaginables pour mettre en exécution leurs vaſtes deſſeins ; mais j'oſe aſſurer que ce qui contribua le plus aux heureux ſuccès des alliés, ce fut le mauvais état dans lequel ſe trouvoient toutes les provinces de l'empereur. La raiſon de la chûte des plus grands empires a toujours été la même ; elle s'eſt toujours trouvée dans la foibleſſe de la conſtitution des états. La décadence de l'Empire Romain trouva ſon période marqué dans le temps qu'il n'y eut plus d'ordre parmi les troupes, que la diſcipline fut anéantie, & qu'on négligea les précautions que la prudence dicte pour la ſûreté des états. La perte que l'empereur vient de faire en Italie

eſt fondée ſur les mêmes principes. Point d'armée pour fermer le paſſage à l'ennemi, point de magaſins ni de troupes ſuffiſantes pour garder les forteresſes, point de généraux habiles pour défendre les places. Enfin l'empereur au bout de trois campagnes, perdit ce qu'il n'avoit acquis que par huit années de guerre conſécutives.

On s'imagineroit qu'après tant de défaites ce ſeroit à l'empereur à ſolliciter la paix ; mais qu'on ne s'y trompe point, & qu'on apprenne à mieux connoître l'eſprit pacifique & déſintéreſſé du cardinal-miniſtre : que ceci ſoit dit à l'honneur de la France & en témoignage de ſa modération : ces vainqueurs chargés de lauriers, & apparemment fatigués de leurs victoires, offrent la paix à l'empereur leur ennemi vaincu.

Il eſt à préſumer que Mr. de Villars aura communiqué ſon ſyſtême au cardinal, tel qu'on le trouve dans ſes mémoires, & que le cardinal ayant adopté les idées de ce grand homme, aura pris pour principe d'établir une union parfaite & ſtable entre l'empereur & la France, à l'imitation du triumvirat d'Auguſte, d'Antoine & de Lépide. On ſait que ce triumvirat s'étoit cimenté par des proſcriptions. Auſſi la France, par le premier article des préliminaires, ſe trouve-t-elle en poſſeſſion du duché de Lorraine démembré de l'Empire.

L'empereur, pour faire la paix, dépouille ſon gendre de ſes états héréditaires. Le ſacrifice paroît aſſez grand pour exiger par une eſpèce de réaction une reconnoiſſance proportionnée : mais pour continuer la comparaiſon, il eſt à préſumer que la France avec le temps jouera le rôle d'Auguſte. La ſimple conſidération de cet événement auroit peu d'utilité, ſi elle n'étoit accompagnée de quelques réflexions que le ſujet même fournit. D'abord on voit, par rapport aux François, un ſyſtême de politique bien lié, uniforme, & qui ne varie jamais. Lorſqu'ils firent la paix d'Utrecht, leur but étoit de recommencer la guerre, non tout de ſuite, à cauſe que leur réputation étoit perdue, que leurs finances étoient épuiſées, & qu'ils n'avoient pas encore amené les événemens au point de maturité qu'ils ſouhaitoient ; mais ils n'en avoient pas moins dans l'eſprit d'épier le moment où ils pourroient attaquer l'empereur avec avantage.

Or il régnoit un préjugé dans le monde qui portoit un préjudice infini aux deſſeins de la France ; ce préjugé déſavantageux avoit pour fondement une ancienne erreur, qui s'étant perpétuée, n'en acquéroit que plus de poids ; on ſe diſoit tout bas à l'oreille, que la France aſpiroit à la monarchie univerſelle ; en quoi cependant on lui faiſoit grand tort. Cette ſeule idée avoit arrêté tous les magnifiques

projets de Louis XIV, & n'avoit pas peu contribué à rabaiſſer ſa puiſſance; il falloit néceſſairement déraciner un préjugé ſi pernicieux, & en effacer juſqu'à la mémoire.

La fortune qui préſide au bonheur de la France, ou pour parler ſelon le ſtyle des prêtres, l'ange gardien qui veille à ſon agrandiſſement, contribua à détruire une opinion ſi préjudiciable aux intérêts de la France.

Louis XIV, dont l'ambition avoit ſi ſouvent fait trembler l'Europe, après avoir éprouvé ſur la fin de ſon règne les révolutions de la fortune, termina ſa glorieuſe carrière. L'empire tomba en tutelle, & le gouvernement ſe reſſentit de la foibleſſe de ſon monarque & de tous les malheurs inſéparablement attachés aux minorités. Le duc régent, prince éclairé, & qui avec toutes les qualités qui font les charmes de la ſociété & la fortune des particuliers, n'avoit pas aſſez de cette fermeté abſolument néceſſaire à ceux auxquels le gouvernement des empires eſt confié, embrouilla les affaires intérieures du royaume par ces fameuſes actions qui ruinèrent preſque tous les particuliers, dont l'argent n'entra que dans les caiſſes du roi, & dans celles de quelques commis de Law. Le duc de Bourbon devint régent du royaume après la mort du duc d'Orléans; mais ce ne fut qu'une régence paſſagère: le cardinal de Fleury lui fut ſubſtitué, & prenant le timon des

affaires, il ne répara pas seulement les finances & les pertes internes du royaume; il fit plus; par son habileté, par la souplesse de son esprit, & par les apparences d'une modération extrême, il s'acquit la réputation de ministre juste & pacifique. Pour connoître les profondeurs & la sagesse de sa conduite, il est nécessaire de remarquer que rien n'attire plus la confiance des hommes qu'un caractère généreux & désintéressé : le cardinal soutint si bien ce caractère, que l'Europe, ou plutôt l'univers entier, se persuada qu'il étoit tel. Les voisins de la France dormoient en paix auprès d'un si bon voisin, & les ministres, dont la politique étoit la plus renommée, avoient mis au nombre de leurs principes invariables, que tant que le cardinal vivroit (vu son caractère & son grand âge), on pourroit être tranquille sur les entreprises de la France. C'étoit-là le chef-d'œuvre du cardinal & en quoi sa politique peut être préférée à celle des Richelieu & des Mazarin. Ce ministre habile ayant conduit les choses au point où il les désiroit, fit éclater tout à coup ses desseins. Le manifeste du roi très-chrétien soutint encore les profondes impressions que le caractère juste du cardinal avoit faites sur les esprits; il contenoit en substance : *Que ce n'étoit point par des vues d'intérêt ou d'ambition que le roi prenoit les armes, que S. M. se contentoit de posséder un royaume florissant, & de régner sur*

un peuple fidèle, & que ſes intentions n'étoient point de reculer les bornes de ſa domination. Cependant les ſuites ont fait voir que l'amour de la paix uniquement a obligé S. M. d'accepter la Lorraine, & de débarraſſer l'Allemagne d'une province qui, à la vérité, lui avoit appartenu depuis un temps immémorial, mais qui lui étoit à charge, vu ſa ſituation peu convenable & iſolée. D'ailleurs, pour établir la paix ſur un fondement ſolide, il falloit néceſſairement que la Lorraine fût cédée à la France, parce qu'elle auroit pu fournir de fréquens ſujets de brouilleries, & que de plus, on devoit indemniſer la France des frais de la guerre; ce qui bien conſidéré, met en évidence que le roi a entiérement rempli les engagemens poſitifs qu'il avoit pris par ſon manifeſte.

Lorſqu'on voudra donner la même attention à la conduite qu'a tenue l'Eſpagne, on verra que le traité de Vienne (*), (ou bien le traité

(*) *Corps Diplom. par Dumont. Tome VIII.* 1731. *Part. ſec. pag.* 107. *Art. V.* En vertu de la renonciation faite par S. M. I. dans les deux précédens articles, le roi catholique cède à ſon tour, & en ſon nom, & en celui de ſes héritiers, deſcendans mâles & femelles, tous les droits, ſans exception quelconque en général & en particulier ſur les royaumes, provinces & domaines, leſquels S. M. I. a poſſédés effectivement en Italie ou en Flandre, & qui ont autrefois appartenu à la monarchie d'Eſpagne; entre leſquels eſt le marquiſat de Final, cédé à la république de Gènes par S. M. I. en 1713, & à préſent dûment occupé: ſur le ſujet duquel actes ſolemnels de renonciation ont été expédiés en la

de ſucceſſion) n'étoit point un ouvrage ſolide, & que le roi d'Eſpagne, en renonçant aux états de la ſucceſſion ſitués en Italie, n'y renonçoit qu'autant qu'il n'étoit pas en état de les recouvrer.

Je n'avance rien que je ne ſois en état de prouver. Le traité de Séville (*), ſi fameux entre

---

plus dûe forme, qu'on aura ſoin de publier, & en lieux congrus on en paſſera l'acte, qui ſera remis à S. M. I. & aux parties intéreſſées. S. M. C. renonce pareillement au droit de réverſion à la couronne d'Eſpagne, qu'elle s'eſt réſervé ſur le royaume de Sicile, à tout autres actions, prétentions, ſous le prétexte deſquelles pourroit être inquiétée S. M. I., ou ſes héritiers, ſucceſſeurs, directement ou indirectement, non-ſeulement dans les ſuſdits royaumes ou provinces, mais auſſi dans tous les autres domaines qu'il poſsède actuellement en Flandre, en Italie, ou ailleurs.

(*) *Extrait du traité de Séville conclu entre L. M. T. C. & Britannique & Catholique, le 9 novembre 1729.* Ce traité que les Anglois nomment la ſource de leurs larmes, conſiſtant en douze articles, & deux articles ſecrets : 1°. Confirme les traités précédens, & contient l'amniſtie de part & d'autre. 2°. Règle le contingent des ſecours réciproques en hommes, vaiſſeaux & argent. 3°. Déroge au traité de Vienne conclu en 1725 entre l'empereur & l'Eſpagne. 4°. Conſerve le commerce françois & anglois, tant en Europe qu'aux Indes, ſur l'ancien pied. 5°. Promet la réparation des dommages faits de part & d'autre. 6°. Ordonne la commiſſion & la nomination des commiſſaires pour examiner les pertes & dommages qu'on a ſoufferts de part & d'autre. 7°. Parle des commiſſaires de France pour de pareilles recherches. 8°. Preſcrit la durée de cette commiſſion, ſavoir, trois ans. 9°. NB. Comme le plus remarquable, il eſt en ces termes :

» On effectuera dès à préſent l'introduction des garniſons dans » les places de Livourne, Porto-Ferrajo, Parme & Plaiſance, » au nombre de 6,000 hommes des troupes de S. M. C. & à ſa » ſolde, leſquelles ſerviront pour la plus grande aſſurance &

l'Eſpagne & l'Angleterre, découvre aſſez les intentions de l'Eſpagne, & ſuffit pour mettre en évidence, que toutes les conquêtes d'Italie ne ſont qu'une ſuite des principes invariables que cette couronne regarde comme la baſe de ſa politique.

Qu'on ne s'imagine point que ce traité de Séville ſoit ici tiré par les cheveux; il ne faut que quelques conſidérations pour y faire entrevoir comme à travers une gaze les intentions de l'Eſpagne.

La politique d'envahir a établi pour principe, que le premier pas pour la conquête d'un pays, eſt d'y avoir pied, & c'eſt ce qu'il y a de plus difficile; le reſte ſe décide par le ſort des armes, & par le droit du plus fort.

» conſervation de la ſucceſſion immédiate deſdits états en faveur » du ſéréniſſime infant Dom Carlos, & pour être en état de » réſiſter à toute entrepriſe & oppoſition qui pourroit être ſuſ- » citée au préjudice de ce qui a été réglé ſur ladite ſucceſſion ».

10°. On donne la conduite que ceſdites troupes doivent tenir dans ces places. 11°. Fait promettre au roi d'Eſpagne de retirer ſes troupes, dès que tout ſera en ordre & en tranquillité. 12°. Contient la garantie deſdits états à l'infant Dom Carlos, tant reprochée aux Anglois. 13°. Renvoie à un accord particulier qui doit être fait entre les parties contractantes, concernant la manutention deſdites garniſons. 14°. Invite les états-généraux à accéder à ce traité.

Les deux articles ſecrets expliquent les avantages du commerce des Anglois dans les Indes occidentales, & ſur-tout le fameux traité d'Aſſiento. Signés,

W. Stanhope. *Brancas.* *Marq. de la Ga-* à préſent lord Harington. *D. Joſeph Patinho.*

B. Keeke.

Sous quel prétexte l'Eſpagne auroit-elle pu introduire des troupes en Italie, ſi le traité de Séville ne lui avoit donné cette facilité ? Comment auroit-elle pu ſans troupes penſer à la conquête du Milanois, du Mantouan, du royaume de Naples, de la Sicile ? Il falloit donc avoir un pied dans le pays ; il falloit y avoir des troupes, pour les augmenter ſelon l'occurrence ; il falloit avoir des places pour former des magaſins, & c'étoit à quoi le traité de Séville étoit indiſpenſablement néceſſaire. L'Eſpagne avoit donc bien penſé à ſes intérêts en le faiſant, & on a pu voir que ſes deſſeins n'étoient pas ſi bornés qu'on auroit cru peut-être ; j'ai donc eu raiſon, en parlant de la conduite de l'Eſpagne, de ne point paſſer ſous ſilence le traité de Séville.

Il me reſte à préſent à développer la conduite de la cour impériale : on aura dû remarquer en elle beaucoup de confiance en ſes forces dans l'affaire de Pologne (quoiqu'à la vérité elle ait voulu faire ſemblant de ne s'en point mêler (*). On aura pu remarquer de même cette hauteur inſupportable, avec laquelle elle affecta de traiter non-ſeulement ſes inférieurs, mais auſſi ſes

(*) Il eſt notoire que les miniſtres de l'empereur ont agi de concert en tout avec ceux de la Ruſſie ; qu'il avoit un corps de 17,000 hommes campé aux frontières de la Pologne, qu'il avoit corrompu le prince Lubomirsky, qu'on nomme le prince botté, qui fut l'auteur de la ſciſſion de ceux qui paſsèrent de Varſovie dans un village nommé Praga, & que c'eſt à l'inſtigation de l'empereur que les troupes Ruſſiennes ſont entrées en Pologne.

égaux. On aura pu découvrir facilement que ſa politique a pour but d'établir le deſpotiſme, & la ſouveraineté de la maiſon d'Autriche dans l'Empire; ce qui n'eſt pas ſi facile, vu la puiſſance de beaucoup d'électeurs, qu'on ne ſauroit abaiſſer aiſément. Cependant imbue de préjugés ſuperſtitieux, & encouragée par une orgueilleuſe témérité, la maiſon d'Autriche a toujours voulu accoutumer à ſon joug les ſouverains d'Allemagne : le miniſtère travaille ſur ce plan, qui eſt tranſmis aux ſucceſſeurs de l'Empire, & ces princes auſſi ignorans que ſuperſtitieux ſe bercent vainement d'une chimère ambitieuſe, que l'injuſtice de la choſe devroit leur faire déteſter.

Nous n'avons pas beſoin de remonter juſqu'aux temps de l'empereur Ferdinand I & Ferdinand II, pour trouver des témoignages de l'ambition démeſurée de cette cour : quatre événemens arrivés de nos jours, nous en feront un beau commentaire.

On remarquera premiérement que l'empereur, à l'inſu de l'Empire, avoit fait une alliance avec l'impératrice de Ruſſie, pour mettre Auguſte II ſur le trône de Pologne. Il falloit donc que la guerre à laquelle cette alliance donna lieu, fût vidée par l'empereur, & non par l'Empire, qui ne participoit en rien aux démarches de l'empereur. Cependant on a vu que par ſes intrigues la cour de Vienne a trouvé moyen de mêler l'Empire dans la guerre, qui

n'impliquoit directement que l'empereur & la Ruſſie ; en quoi l'empereur a donné manifeſtement atteinte à l'article IV (*) de ſa capitulation.

L'empereur a péché ſecondement contre l'article VI (**) de ſa capitulation, en ce que contre les loix fondamentales de l'Empire il a appellé le ſecours des puiſſances étrangères en Alle-

(*) *Art. IV, pag.* 32. Nous devons & voulons dans toutes les délibérations ſur les affaires qui concernent l'Empire, ſur-tout celles qui ſont exprimées dans l'*Inſtrumentum Pacis*, que les électeurs & princes jouiſſent du droit de ſuffrage, & que rien ne puiſſe être entrepris, ni conclu, ſans leur libre conſentement. Nous devons & voulons pendant notre règne vivre en paix avec les puiſſances chrétiennes qui ſont nos voiſines, ne point leur donner occaſion d'avoir des conteſtations avec l'Empire. Nous éviterons d'impliquer l'Empire dans des guerres étrangères. Nous nous abſtiendrons entiérement de tout ſecours dont il pourroit réſulter du dommage à l'Empire, de toute diſpute, guerre, ſoit dans, ſoit hors de l'Empire, ſous quelque prétexte que ce ſoit, à moins que cela n'arrive par le conſentement des électeurs, princes & états, donné dans une diète, ou au gré des électeurs.

(**) *Art. VI, pag.* 41. Nous devons & voulons en qualité d'empereur élu roi des Romains, pour ce qui regarde les affaires de l'Empire, avant d'en avoir obtenu le conſentement des électeurs, princes ou états, dans une diète, comme l'intérêt de l'état demande quelquefois de la célérité & de la promptitude, nous devons & voulons obtenir ce conſentement à un temps marqué, & cela dans une aſſemblée collégiale, & non par des déclarations particulières, juſqu'à ce qu'on puiſſe parvenir à une diète générale ; comme cela ſe pratique dans les autres affaires qui concernent la ſûreté de l'Empire. S'il arrivoit que nous fiſſions quelqu'alliance à l'égard de nos terres particulières, cela n'arrivera qu'autant que cela ne portera aucun préjudice à l'Empire, ni ne ſera oppoſé au contenu de l'*Inſtrumentum Pacis.*

magne, l'impératrice de Ruſſie lui ayant envoyé un corps de 10,000 hommes au Rhin.

On verra en troiſième lieu que le traité entamé avec la France, & dont les préliminaires ont été ſignés ſans la confirmation de l'Empire, porte une atteinte & un préjudice à l'article VI (*) de la capitulation impériale.

L'empereur a fait en quatrième lieu une infraction contre l'article X (**) de ſa capitulation, en ce qu'il a aliéné le duché de Lorraine, qui étant un fief de l'Empire, ne ſauroit, ſelon les conſtitutions fondamentales de l'Empire, être ſéparé, ou retranché du corps germanique, ſans le conſentement formel de la diète & des états.

On pourroit encore reprocher à l'empereur la guerre qu'il a déclarée aux Turcs, & les ſubſides qu'il a exigés de l'Empire au ſujet de cette guerre; mais cela m'engageroit dans de

(*) Voyez à la fin de la note précédente.

(**) *Art. X, pag.* 59. De plus, nous devons & voulons ni donner, troquer, aliéner, ni moleſter par des impôts, rien de ce qui appartient à l'Empire, ſans la volonté & le conſentement des électeurs, princes & états: mais nous devons & voulons nous abſtenir de tout ce qui pourroit donner occaſion à quelqu'exemption ou retranchement de quelques parties de l'Empire; nous voulons ſur-tout nous abſtenir de tous privilèges ou immunités exorbitantes, & nous appliquer au contraire avec beaucoup de ſoin à acquérir de nouveau & à conſerver enſuite les principautés engagées ou aliénées, les terres confiſquées ou tombées par voie illégitime en des mains étrangères.

trop grands détails, & j'ai encore quelques réflexions plus importantes à faire.

Nous avons jugé à préſent des cauſes par leurs événemens : il nous reſte encore à juger des événemens que nous avons à attendre par les cauſes que nous pouvons pénétrer.

Il ne s'agit pas ſimplement d'approfondir les ſecrets de la politique, & de porter un regard profane juſque dans le ſanctuaire des miniſtres ; il faut encore obſerver les voies différentes que ſuivent les miniſtres pour parvenir à leurs fins. Rien ne fait mieux connoître le caractère des cours que de remarquer les façons différentes dont leur politique agit ſur les mêmes ſujets ; leurs paſſions, leurs fineſſes, leurs ruſes, leurs vices & leurs bonnes qualités, tout s'y découvre.

Pour bien juger des miniſtres de l'empereur & de ceux de France, mettons leur conduite en paralèle, & voyons comment dans les affaires de la Pologne ils ont tenu des routes différentes ; nous y verrons une expreſſion de mœurs qui n'eſt pas de peu d'utilité pour les grands hommes qui ſavent en faire uſage.

L'empereur, ſelon l'alliance qu'il avoit faite avec la Ruſſie, devoit placer la couronne de Pologne ſur la tête d'Auguſte, électeur de Saxe ; il n'imagina point de meilleur moyen d'y réuſſir que les voies de fait. Ses armées ſe tinrent aux confins de la Pologne, tandis que les troupes Ruſſiennes firent une invaſion

ſur les terres de la république, & s'approchèrent à peu de diſtance de Varſovie. Ainſi à Vienne, on ne connoiſſoit que la violence qui pût ouvrir à Auguſte les barrières du trône des Sarmates.

Le miniſtère François, plus humain, mais plus ruſé, penſa d'une manière différente : il n'employa que la force d'un métal ſéducteur pour élever Stanislas à la dignité ſuprême. Le miniſtre de l'empereur à Varſovie éclatoit en menaces; celui de France n'employoit que les paroles flatteuſes & les careſſes; l'un vouloit intimider les eſprits, l'autre vouloit les gagner par ſa douceur. L'un comme un lion furieux tomboit ſur ſa proie, l'autre comme une ſirène, charmoit par ſa voix tous ceux qui l'approchoient. Enfin, les François par leurs artifices & leurs intrigues ſe rendirent maîtres des cœurs, tandis que les impériaux effrayèrent les poltrons; mais comme en Pologne le nombre de ceux qui craignent excède infiniment le nombre de ceux qui ſont au-deſſus de la crainte, il n'eſt pas étonnant que Stanislas ne ſe ſoit point ſoutenu ſur le trône.

Toutefois ne nous méfions pas tant de ceux qui n'exécutent leurs projets que par les moyens que leur hauteur & qu'un eſprit altier leur dicte; ils ſe deſſervent eux-mêmes, en ce qu'ils ſe rendent odieux; leur violence eſt un antidote qui guérit du venin que leurs deſſeins ambitieux pourroient communiquer. Mais défions-

nous plutôt de ceux qui par de ſourdes pratiques, par des manières flatteuſes, par une douceur ſimulée, veulent nous entraîner dans l'eſclavage : ils nous jettent un hameçon dont le fer eſt caché ſous une amorce ſéduiſante, mais qui nous trompe en nous privant de la liberté, lorſque notre prudence s'y laiſſe ſurprendre.

Comme il eſt certain que tout doit avoir une raiſon de ſon exiſtence, & qu'on trouve la cauſe des événemens dans d'autres événemens qui leur ſont antérieurs, il faut auſſi que tout fait politique ſoit la ſuite d'un fait politique qui l'a précédé, & qui a, pour ainſi dire, préparé ſa naiſſance. Appliquons-nous, ſelon ce ſyſtême, à découvrir dans les événemens récens, & dans les vaſtes projets des cours de Vienne & de Verſailles, ce que l'union étroite des deux plus puiſſans princes de l'Europe ſemble nous préparer.

Il eſt évident que les vues de la cour impériale tendent à rendre l'Empire héréditaire dans la maiſon d'Autriche. C'eſt à cette fin qu'elle a fait la Pragmatique-Sanction, qu'elle a ſollicité tous les princes d'Allemagne, qu'elle a inſéré un article dans la pacification, & qu'elle a fait une infinité de traités particuliers ; tant il eſt vrai que la maiſon d'Autriche ſouhaiteroit d'ôter avec le temps à l'Empire le droit d'élection, de cimenter la puiſſance arbitraire

dans

dans ſa race, & de changer en monarchique le gouvernement démocratique, qui de temps immémorial a été celui de l'Allemagne. Comme le ſyſtême du miniſtère impérial eſt aſſez ſimple, il n'eſt point difficile de l'expoſer au jour ; mais celui de la cour de Verſailles eſt plus compoſé, & il exigera de nous plus d'étendue & plus de détail.

Le principe permanent des princes eſt de s'agrandir autant que leur pouvoir le leur permet ; & quoique cet agrandiſſement ſoit ſujet à des modifications différentes & variées à l'infini, ou ſelon la ſituation des états, ou ſelon la force des voiſins, ou ſelon que les conjonctures ſont heureuſes, le principe n'en eſt pas moins invariable, & les princes ne s'en départent jamais : il y va de leur prétendue gloire ; en un mot, il faut qu'ils s'agrandiſſent.

La France eſt bornée à l'occident par les monts Pyrénées, qui la ſéparent de l'Eſpagne, & qui forment une eſpèce de barrière que la nature même a poſée. L'Océan ſert de bornes au côté ſeptentrional de la France, la Mer-Méditerranée & les Alpes au midi ; mais du côté de l'orient elle n'a d'autres limites que celles de ſa modération & de ſa juſtice. L'Alſace & la Lorraine, démembrées de l'Empire, ont reculé les bornes de la domination de la France juſqu'au Rhin. Il ſeroit à ſouhaiter que le Rhin pût continuer à faire la liſière de leur

monarchie. Pour cet effet, il ſe trouveroit un petit duché de Luxembourg à envahir, un petit électorat de Trèves à acquérir par quelque traité, un duché de Liège par droit de bienſéance, les places de la Barrière, la Flandre & quelques bagatelles ſemblables devroient être néceſſairement compriſes dans cette réunion; & il ne faudra à la France que le miniſtère de quelqu'homme modéré & doux, qui prêtant, s'il m'eſt permis de m'exprimer ainſi, ſon caractère à la politique de ſa cour, & qui rejetant toutes les ruſes & tous les détours de ſes artifices ſur le compte des miniſtres ſubalternes, conduiſe, à l'abri de dehors reſpectables, ſes deſſeins à une heureuſe iſſue.

La France ne ſe précipite en rien. Conſtamment attachée à ſon plan, elle attend tout des conjonctures: il faut, pour ainſi dire, que les conquêtes viennent s'offrir à elle naturellement; elle cache tout ce qu'il y a d'étudié dans ſes deſſeins, & il ſemble, à n'en juger que par les apparences, que la fortune la favoriſe avec un ſoin tout particulier. Ne nous y trompons point: la fortune, le haſard ſont des mots qui ne ſignifient rien de réel. La véritable fortune de la France, c'eſt la pénétration, la prévoyance de ſes miniſtres, & les bonnes meſures qu'ils prennent. Voyez avec quel ſoin le cardinal ſe charge de la médiation entre l'empereur & le Turc. L'empereur en reconnoiſ-

ſance de ce ſervice ne peut faire moins que de céder à Louis XV ſes droits ſur le Luxembourg. Ce duché, ſelon toutes les apparences, doit être une des premières acquiſitions qui ſuivront la Lorraine ; car comme la France a eu des égards en toute choſe pour les arrangemens que l'empereur a cru devoir prendre, il ſemble que la juſtice exige de ſemblables égards du côté de l'empereur pour les arrangemens de la France : ce n'eſt qu'un flux & reflux de reconnoiſſance, que la politique de ces princes ſait rendre utile à leur grandeur.

Quant aux autres pays que la France pourroit conquérir, il eſt de ſa prudence de ne point trop ſe hâter, afin de s'affermir dans ſes anciennes conquêtes & de ne point effaroucher ſes voiſins : un trop grand fracas de ſuccès pourroit réveiller les puiſſances maritimes, qui dorment à préſent dans les bras de la ſécurité & au ſein de l'indolence.

J'entrevois encore dans ce qui peut entrer dans le ſyſtême de la France des projets plus grands & plus vaſtes que ceux dont j'ai parlé ; & le moment que la Providence a marqué pour l'exécution de ces grands deſſeins, ſemble être celui du décès de S. M. Impériale. Quel temps plus propre pour donner des loix à l'Europe ? quelles conjonctures plus heureuſes pour pouvoir tout oſer ?

Tous les électeurs ſe trouvent à préſent

déſunis par les intérêts qui les partagent ; les uns cherchant des avantages particuliers, ſe jeteront dans les bras de la France & ſacrifieront l'intérêt commun ; d'autres diſputeront entr'eux à qui aura l'Empire ; d'autres ſe déchireront pour la ſucceſſion de l'empereur ; d'autres, enflés par les eſpérances que leur donnent de grandes alliances, porteront par-tout le flambeau de la guerre, le trouble & la confuſion ; & ceux qui pourroient s'oppoſer à la force majeure de l'ennemi commun, n'entreprendront rien, & abandonneront leur deſtinée au haſard.

De plus, par le dernier traité de pacification, la France s'engage à la garantie de la Pragmatique-Sanction ; cela l'oblige à ſe mêler indiſpenſablement des affaires d'Allemagne après la mort de l'empereur ; & ce qui en cette occaſion rendra les démarches de la France beaucoup plus dangereuſes que dans d'autres, c'eſt qu'elles auront une apparence plauſible de juſtice, & que leurs violences même auront un dehors d'équité.

Remarquons encore avec quel ſoin la France écarte les puiſſances maritimes de cette garantie. Croit-on que ce ſoit ſans deſſein qu'on les éloigne des affaires ? Pourroit-on s'imaginer que quelque penſée frivole d'orgueil y auroit donné lieu ? & ſeroit-il poſſible de ſe figurer qu'un miniſtre qui a donné juſque dans ſes

moindres démarches des marques d'une prudence conſommée, qu'un pareil miniſtre, dis-je, ait des vues ſi peu étendues ? Rendons juſtice à la politique françoiſe; elle n'eſt jamais ſi bornée qu'on pourroit le croire.

Il ſeroit poſſible qu'on fût bien-aiſe de procurer du repos aux miniſtres Anglois, qui ſont aſſez occupés par les brouilleries inteſtines du royaume; & avec cela on eſt bien-aiſe de ne point mêler les puiſſances maritimes dans les traités ſecrets des deux cours contractantes, afin que le cas de la ſucceſſion venant à exiſter, ces puiſſances n'aient aucun prétexte quelconque de ſe mêler des troubles d'Allemagne.

On pouſſe les précautions plus loin encore. On paie des ſubſides aux cours de Suède & de Danemarck, ou pour les contenir ſimplement, ou pour qu'elles ſoient en état de s'oppoſer à ceux qui voudront prendre des meſures contraires aux intentions & aux arrangemens de la cour de France.

Autant la politique de la cour de France eſt excellente, autant faut-il avouer auſſi qu'elle eſt favoriſée par un concours de certaines circonſtances. Tous les princes, dont la grandeur & la puiſſance pouvoient lui donner de l'ombrage, ſe trouvent déſunis. Il ne reſte à la France qu'à ne point laiſſer éteindre le feu de la diſcorde, & à l'attiſer plutôt. Et en quoi la

France a un avantage infiniment plus grand encore, c'eſt qu'elle n'a preſque perſonne en tête, dont la profondeur d'eſprit, la hardieſſe & l'habileté, puiſſent lui être dangereuſes ; à cet égard, elle acquiert moins de gloire que n'en acquirent les Henri IV & les Louis XIV.

Que diroit Richelieu, que diroit Mazarin, s'ils reſſuſcitoient de nos jours ? Ils ſeroient fort étonnés de ne plus trouver de Philippe III & IV en Eſpagne, plus de Cromwel & de roi Guillaume en Angleterre, plus de prince d'Orange en Hollande, plus d'empereur Ferdinand en Allemagne, & preſque plus de vrais Allemands dans le St-Empire : plus d'Innocent II à Rome, plus de Tilly, plus de Montécuculi, de Marlborough, d'Eugène à la tête des armées ennemies ; de voir enfin un abâtardiſſement ſi général parmi tous ceux à qui eſt confiée la deſtinée des hommes dans la paix & à la guerre, ils ne s'étonneroient point qu'on pût vaincre & tromper les ſucceſſeurs de ces grands hommes. Autrefois les François étoient obligés de combattre contre toute l'Europe, liguée & conjurée contr'eux, & c'étoit à leur valeur ſeule qu'ils devoient leurs conquêtes ; à préſent ils doivent leurs plus beaux ſuccès à leurs négociations, & c'eſt moins à leur force qu'à la foibleſſe de leurs ennemis, qu'on peut attribuer le cours triomphant de leurs proſpérités. Il n'y a pas de meilleur moyen de ſe faire une idée juſte &

exacte des choſes qui arrivent dans le monde, que d'en juger par comparaiſon, de choiſir dans l'hiſtoire des exemples, d'en faire le parallèle avec les faits qui arrivent de nos jours, & d'en remarquer les rapports & les reſſemblances. Rien de plus digne de la raiſon humaine, de plus inſtructif, & de plus capable d'augmenter nos lumières.

L'eſprit des hommes eſt le même dans tous les pays & dans tous les ſiècles; ils ont à peu près les mêmes paſſions; leurs inclinations ne diffèrent preſqu'en rien; ils ſont quelquefois plus furieux, quelquefois moins, ſelon qu'un malheureux démon d'ambition & d'injuſtice leur communique ſon ſouffle infecté & contagieux. Certaines époques ſe ſont diſtinguées, parce que les paſſions des hommes y ont été plus agitées & ſouvent récompenſées. Telle eſt celle des conquêtes de Cyrus parmi les Perſes, la bataille de Salamine & de Platée parmi les Grecs, le règne de Philippe & d'Alexandre le Grand chez les Macédoniens, les guerres civiles de Sylla, les triumvirats, le règne d'Auguſte & des premiers Céſars chez les Romains. En un mot, l'amour des arts & la fureur de la guerre ont parcouru tout le monde, & ont toujours produit les mêmes effets dans tous les endroits où ils ont établi leur domicile. La raiſon en eſt ſimple. L'eſprit de l'homme, & les paſſions qui le gouvernent, ſont toujours les

mêmes ; il faut donc néceſſairement qu'il en réſulte toujours les mêmes effets. Tout ce que je viens de dire des arts & de la guerre, ſe trouve encore plus vrai à l'égard de la politique des grandes monarchies ; elle a toujours été la même ; leur principe fondamental a conſtamment été d'envahir tout pour s'agrandir ſans ceſſe, & leur ſageſſe a conſiſté à prévenir les artifices de leurs ennemis, & à jouer au plus fin.

Examinons à préſent les procédés de Philippe de Macédoine envers les Grecs, & voyons ſi nous n'y trouverons pas quelques traits de la politique françoiſe : parcourons enſuite quelques événemens de l'Hiſtoire Romaine, & le lecteur verra s'il ne s'y trouve point, je ne dis pas une reſſemblance, mais une conformité entière avec les événemens qui ſont arrivés récemment en Europe & avec ceux dont nous avons fait entrevoir l'aurore. La république des Grecs ne ſe ſoutenoit que par l'étroite union qui lioit les différentes petites républiques enſemble : les villes de Sparte & d'Athènes ſe diſtinguoient cependant de toutes les autres ; c'étoient elles qui donnoient le branle aux délibérations & aux grandes choſes qui s'exécutoient, & les petites républiques n'étoient que dépendantes de celles-là. Si Philippe avoit attaqué cette ligue entière, il auroit trouvé des ennemis redoutables, qui non-ſeulement lui auroient réſiſté, mais qui même auroient pu

faire de ſes propres états le théâtre de la guerre. Que fit la politique de ce prince pour vaincre cette république ? Elle ſema la diſſention & la jalouſie parmi ces petites villes alliées, elle cimenta leur déſunion, elle corrompit les orateurs, elle prît le parti des plus foibles, pour les ſoutenir contre les plus puiſſans, & ceux-ci abattus, les autres furent bientôt à ſa diſcrétion.

Que fait la politique de la France pour parvenir à la monarchie univerſelle ? Ne voyez-vous pas avec quelle fineſſe elle sème la diviſion parmi les princes de l'Empire, ſon adreſſe à gagner l'amitié des ſouverains dont elle a le plus de beſoin, comme elle ſait artificieuſement ſoutenir les intérêts des petits princes contre les plus puiſſans. Admirez le tour qu'elle a pris pour ſaper le pouvoir des puiſſances maritimes, ſon habileté à les intimider à propos, ſa ſoupleſſe à les amuſer de bagatelles, tandis qu'elle frappe les grands coups. Qu'on voie en même temps la plupart des princes de l'Europe, auſſi inſenſés que les Grecs, qui, plongés dans une ſécurité léthargique, négligèrent de ſe réunir avec leurs voiſins pour prévenir un malheur certain & leur ruine infaillible.

Jetez encore un moment les yeux ſur l'artifice des François, qui amuſent les puiſſances du nord par des ſubſides, afin de laiſſer ceux qui ne ſont point gagnés comme abandonnés à leurs propres reſſources, & jugez ſi ce ne ſont pas

les ſuites d'une politique ſemblable à celle de Philippe de Macédoine. Qu'on me permette de pouſſer cette comparaiſon plus loin. On verra que l'hiſtoire de Philippe fournit plus d'un événement conforme à ceux de nos jours, & digne de la politique de Verſailles.

Ce roi de Macédoine avoit déjà gagné les Thébains, les Olynthiens & les Meſſéniens; il réduiſit enſuite les Athéniens, affoiblis & peu en état de lui réſiſter, à lui céder les villes d'Amphipolis & de Potidée, qui lui ſervirent de barrières. Ayant auſſi la Phocide & les Thermopyles, il tenoit comme la clef de la Grèce, & il lui étoit facile de l'attaquer toutes les fois qu'il le jugeoit convenable à ſes intérêts.

L'Hiſtoire de France nous fournit un exemple qu'il n'eſt pas poſſible de lire ſans ſe ſouvenir du trait de l'Hiſtoire ancienne que je viens de citer. On comprend bien que c'eſt de l'acquiſition de l'Alſace & de Strasbourg dont je veux parler. Ces états aliénés de l'Allemagne, en étoient autrefois comme les Thermopyles ou comme le boulevard, & la Lorraine qui vient d'être envahie récemment, répond à la Phocide par rapport à ſa ſituation. Une manière d'envahir, ſi reſſemblante à celle du roi Philippe, découvre, ce me ſemble, aſſez clairement une conformité de deſſein parfaite : Philippe ne s'en tint pas aux Thermopyles, il paſſa outre. Je me rappelle à cette occaſion ce qu'un ſage

diſoit à un roi d'Épire en voyant les préparatifs immenſes qu'on faiſoit pour la guerre : *Pourquoi*, demandoit-il à ce prince, *amaſſez-vous toutes ces armes & ce bagage?—Pour conquérir l'Italie*, répondit Pyrrhus. —*Mais l'Italie conquiſe, Seigneur, où allons-nous ? — Alors, cher Cynéas, nous nous rendons maîtres de la Sicile ; delà il ne faut qu'un bon vent, & Carthage tombe entre nos mains ; nous traverſerons enſuite les déſerts de la Lybie ; l'Arabie & l'Égypte ne pourront nous réſiſter, la Perſe & la Grèce ſeront également aſſujetties.* Ce prince n'avoit pas de moindre projet que d'établir ſa domination ſur tout l'univers ; ſon langage étoit celui de l'ambition, & l'ambition penſe & agit toujours de même : je n'en dis pas davantage.

Quant aux Grecs, ils n'enviſageoient que d'une manière ſuperficielle les progrès de Philippe, & ils s'imaginoient follement que la mort de ce prince les débarraſſeroit d'un ennemi dangereux, duquel ils avoient tout à craindre. C'eſt préciſément le langage qu'on tient à préſent en Europe : on ſe flatte que la mort de l'habile politique françois mettra fin à la politique françoiſe, qu'un autre miniſtre lui ſuccédant, il n'aura pas les mêmes vues, les mêmes deſſeins. Enfin on s'amuſe de petites eſpérances, qui ſont ordinairement les conſolations des ames foibles & des petits génies. Qu'on me permette de rappeller ici le reproche que Dé-

moſthènes faiſoit à ſes Athéniens dans ſa première Philippique. Voici ſes paroles : » Phi» lippe eſt mort, dira l'un ; non, répondra » l'autre, mais il eſt malade.... Eh ! qu'il » meure, ou qu'il vive, que vous importe ? » quand vous ne l'aurez plus, bientôt, Athé» niens, vous vous ſerez fait un autre Philippe, » ſi vous ne changez pas de conduite ; car il » eſt devenu ce qu'il eſt, non pas tant par ſes » propres forces que par votre négligence ».

Il me reſte encore quelques réflexions à faire ſur les points où la conduite des Romains répond parfaitement à celle de nos Romains modernes, je veux dire les François. Que l'on conſidère l'attention extrême que les Romains avoient à ſe mêler de toutes les affaires du monde : ils affectoient même de décider toutes les querelles des princes. Rome étoit le tribunal de l'univers, & les rois & les princes avoient reconnu, je ne ſais comment, la ſouveraineté de ce tribunal ; ils remettoient le jugement de leur cauſe au peuple Romain, de tous les peuples le plus puiſſant & le plus fier. Le ſénat, accoutumé à juger en dernier reſſort de la fortune des princes, s'érigeoit en arbitre ſouverain de tous leurs différens. C'eſt par ce moyen qu'ils ſe rendirent les maîtres de la Grèce, qu'ils acquirent l'héritage d'Eumène, roi de Pergame, & ce fut encore par cette voie que l'Égypte fut réduite au nombre des provinces Romaines.

On va voir que la France en a fait tout autant : mais ce que les Romains n'ont jamais fait, Louis XIV l'a osé. Il a érigé un tribunal de réunion, qui sous prétexte de la recherche d'anciennes dépendances, réduisoit des provinces entières sous le joug de son obéissance.

Il est temps à présent de parler de la succession de Charles II, dernier roi d'Espagne, & du testament substitué ou tronqué, par lequel le sang françois a empiété sur les droits de celui d'Espagne ; des intrigues par lesquelles la France a voulu relever le parti du prétendant en Angleterre, & faire ce prince roi de la Grande-Bretagne ; & pour alléguer des exemples plus récens, qu'on fasse attention à l'envoi de Dom Carlos en Italie, aux menées de la France dans les troubles de la Pologne. Je pourrois citer encore le droit d'arbitrage que la France s'arroge dans les contestations de Juliers & de Bergue, entre le Roi de Prusse & le Palatin de Sulzbach : cette affaire ne devroit proprement toucher que l'Empire, si par la paix de Westphalie le roi très-chrétien n'avoit trouvé moyen de s'en mêler. On pourra voir ci-dessous tout ce qui en est dit dans ce traité (*). Il n'y a pas

(*) *Art. IV, de l'Inst. de la paix de Westphalie.* §. 57. Et comme l'affaire de la succession de Juliers entre les intéressés, pourroit dans la suite du temps exciter de grands troubles dans l'Empire, si on ne les prévient point, on est convenu que la paix faite, cette cause sera accommodée par les voies ordinaires

juſqu'aux démêlés de la ville de Genève, dont la France ne ſe ſoit mêlée ; ſoit par corruption ou par d'autres voies, les Genevois ſe ſont jetés entre ſes bras. La guerre que l'empereur fait en Hongrie ne ſe terminera pas non plus, ſans qu'il y ſoit parlé de la France ; & les Corſes apprendront dans peu de ces mêmes François quel doit être leur ſort. Enfin, a-t-on des différens ? la France les décide. Veut-on faire la guerre ? la France eſt de la partie. S'agit-il de régler les articles de la paix ? la France donne la loi, & s'érige en arbitre ſouveraine de l'univers.

Voilà les faits que j'ai cru pouvoir mettre en parallèle avec ceux que j'ai choiſis dans l'Hiſtoire Romaine : je les rapporte impartialement, & ſans qu'aucune autre raiſon me détermine que l'amour de la vérité.

Je n'ajouterai à tout ceci qu'une ſeule remarque : elle roulera ſur une conformité de génie entre les négociateurs des Romains & les François. Lorſque la France eſt parvenue à ſon but, & qu'elle n'a plus beſoin de certains ménagemens, on remarquera dans ſes négociateurs une fierté & une arrogance extrêmes ; ſouples, lorſqu'ils recherchent l'aſſiſtance des princes, & d'une hauteur inſupportable, lorſque l'intérêt ne requiert plus les ſecours de ces mêmes

devant S. M. I., ou par une compoſition amiable, ou par quelqu'autre voie légitime, ſi-tôt que faire ſe pourra.

princes. Il eſt néceſſaire de ſe rappeller l'ambaſſade que les Romains envoyèrent à Antiochus, roi de Syrie, pour le détourner d'attaquer Ptolémée & Cléopatre, qui, en qualité de rois d'Égypte, étoient alliés du peuple Romain. Popilius, ſimple citoyen Romain, fut chargé de cette commiſſion; il demanda à Antiochus, en termes aſſez fiers, une réponſe cathégorique ſur ce qu'il lui avoit propoſé. Ce roi ſe trouvant à la tête d'une armée, & prêt à fondre ſur l'Égypte, étonné d'une pareille propoſition, balança de répondre : Popilius, avec une baguette qu'il tenoit entre ſes mains, trace un cercle autour du roi, & lui ordonne de répondre avant d'en ſortir. Qu'on remarque la hauteur & la manière abſolues dont l'ambaſſadeur de France s'y eſt pris dans les affaires de Genève. Qu'on jette les yeux ſur le Mémoire (*) que Mr. de Fénelon a préſenté aux États-Généraux à La Haye touchant la ſucceſſion de Juliers; qu'on ſe rappelle les diſputes puériles (**) entre cet ambaſſadeur & celui d'Angleterre ſur une préſéance auſſi ſingulière

(*) A la fin de ce traité.

(**) Cette diſpute venoit de ce qu'à un feſtin, que donnoient les États-Généraux, ſe trouvèrent Mrs. les ambaſſadeurs de France & d'Angleterre; l'Anglois porta la ſanté de l'empereur ou celle de la proſpérité des États-Généraux : Mr. de Fénelon dit que c'étoit à lui à porter cette ſanté : la choſe alla fort loin. On appelle cette diſpute la guerre du Buffet. Cette hiſtoire eſt généralement connue.

que nouvelle, & on pourra découvrir, à tant de traits reſſemblans, des deſſeins auſſi ambitieux chez ces modernes que chez les anciens; des vues auſſi étendues chez les uns que chez les autres; enfin un rapport exact entre la conduite de la France & celle de Philippe, roi de Macédoine, ainſi qu'entre la France & la république Romaine.

Il eſt facile de remarquer par ce qu'on vient de voir, que le corps politique de l'Europe eſt dans une ſituation violente; il eſt comme hors de ſon équilibre & dans un état où il ne peut reſter long-temps ſans riſquer beaucoup. Il en eſt comme du corps humain, qui ne ſubſiſte que par le mêlange de quantités égales d'acides & d'alcalis; dès qu'une de ces deux matières prédomine, le corps s'en reſſent, & la ſanté en eſt conſidérablement altérée. Et ſi cette matière augmente encore, elle peut cauſer la deſtruction totale de la machine. Ainſi dès que la politique & la prudence des princes de l'Europe perdent de vue le maintien d'une juſte balance entre les puiſſances dominantes, la conſtitution de tout ce corps politique s'en reſſent: la violence ſe trouve d'un côté, la foibleſſe de l'autre: chez l'un, le déſir de tout envahir; chez l'autre, l'impoſſibilité de l'empêcher; le plus puiſſant impoſe des loix; le plus foible eſt dans la néceſſité d'y ſouſcrire; enfin tout concourt à augmenter le déſordre & la confuſion:

tion : le plus fort, comme un torrent impétueux, ſe déborde, entraîne tout, & expoſe ce malheureux corps aux révolutions les plus funeſtes.

Ce ſont-là en peu de mots les conſidérations que m'a fournies l'état préſent de l'Europe. Si quelque puiſſance trouve que je me ſuis expliqué avec trop de liberté, elle doit ſavoir que le fruit conſerve toujours un goût de terroir, & que né dans un pays libre, il m'eſt permis de m'énoncer avec une noble hardieſſe, & avec une ſincérité incapable de feindre, que la plupart des hommes ne connoiſſent point, & qui paroîtra peut-être criminelle à ceux qui, nés dans la ſervitude, ont été élevés dans l'eſclavage.

Après avoir repaſſé la conduite des politiques de l'Europe, après avoir développé le ſyſtême des cours ſelon l'étendue de mes lumières, & fait voir les dangereuſes ſuites de l'ambition de quelques princes : j'oſe pouſſer la ſonde plus avant dans la plaie de ce corps politique ; je pourſuivrai le mal juſque dans ſes racines, & je m'efforcerai d'en découvrir les cauſes les plus cachées. Si mes réflexions ont le bonheur de parvenir aux oreilles de quelques princes, ils y trouveront des vérités qu'ils n'auroient jamais appriſes par la bouche de leurs courtiſans & de leurs flatteurs : peut-être ſeront-ils même étonnés de voir ces vérités ſe placer auprès d'eux ſur le trône. Qu'ils apprennent donc que leurs faux principes ſont la ſource la plus em-

poiſonnée des malheurs de l'Europe. Voici l'erreur de la plupart des princes. Ils croient que Dieu a créé exprès, & par une attention toute particulière pour leur grandeur, leur félicité & leur orgueil, cette multitude d'hommes dont le ſalut leur eſt commis, & que leurs ſujets ne ſont deſtinés qu'à être les inſtrumens & les miniſtres de leurs paſſions déréglées. Dès que le principe dont on part eſt faux, les conſéquences ne peuvent être que vicieuſes à l'infini : & delà cet amour déréglé pour la fauſſe gloire, delà ce déſir ardent de tout envahir, delà la dureté des impôts dont le peuple eſt chargé, delà la pareſſe des princes, leur orgueil, leur injuſtice, leur inhumanité, leur tyrannie, & tous ces vices qui dégradent la nature humaine. Si les princes ſe défaiſoient de ces idées erronées, & qu'ils vouluſſent remonter juſqu'au but de leur inſtitution, ils verroient que ce ſang dont ils ſont ſi jaloux, que leur élévation n'eſt que l'ouvrage des peuples ; que ces milliers d'hommes qui leur ſont commis, ne ſe ſont point faits eſclaves d'un ſeul homme, afin de le rendre plus formidable & plus puiſſant ; qu'ils ne ſe ſont point ſoumis à un citoyen, pour être les martyrs de ſes caprices & les jouets de ſes fantaiſies : mais qu'ils ont choiſi celui d'entr'eux qu'ils ont cru le plus juſte pour les gouverner, le meilleur pour leur ſervir de père, le plus humain pour com-

pâtir à leurs infortunes & les soulager, le plus vaillant pour les défendre contre leurs ennemis ; le plus sage, afin de ne les point engager mal à propos dans des guerres destructives & ruineuses : enfin l'homme le plus propre à représenter le corps de l'état, & en qui la souveraine puissance pût servir d'appui aux loix & à la justice, & non de moyen pour commettre impunément les crimes & pour exercer la tyrannie.

Ce principe ainsi établi, les princes éviteroient constamment les deux écueils, qui de tout temps ont causé la ruine des empires & bouleversé le monde ; savoir, l'ambition démesurée, & la lâche négligence des affaires. Au-lieu de projeter sans cesse des conquêtes, ces dieux de la terre ne travailleroient qu'à assurer le bonheur de leur peuple, ils employeroient toute leur application à soulager les misérables, & à rendre leur domination douce & salutaire : il faudroit que leurs bienfaits fissent désirer d'être né leur sujet ; qu'il régnât une généreuse émulation entr'eux, à qui surpasseroit les autres en bonté & en clémence ; qu'ils sentissent que la vraie gloire des princes ne consiste point à opprimer leurs voisins, point à augmenter le nombre de leurs esclaves, mais à remplir les devoirs de leurs charges, & à répondre en tout à l'intention de ceux qui les ont revêtus de leur pouvoir, & de qui ils tiennent la grandeur suprême.

Ces monarques devroient songer que l'ambi-

tion & la vaine gloire ſont des vices qu'on punit griévement chez les particuliers, & qu'on abhorre toujours dans un prince.

D'un autre côté, les princes ayant ſans ceſſe leur devoir devant les yeux, ne négligeroient point leurs affaires, comme des occupations indignes de leur grandeur ; ils ne commettroient point aveuglément le ſalut de leur peuple aux ſoins d'un miniſtre, qui peut être ſuborné, qui peut manquer de talens, & qui preſque toujours eſt moins intéreſſé que le maître au bien public. Les princes veilleroient eux-mêmes ſur les démarches de leurs voiſins ; ils auroient une attention extrême à pénétrer leurs projets, & à prévenir leurs entrepriſes : ils ſe précautionneroient par de bonnes alliances contre la politique de ces eſprits remuans qui ne ceſſent d'envahir, & qui ſemblables au cancer, rongent & conſument tout ce qu'ils touchent. La prudence reſſerreroit les liens d'amitié & les alliances que formeroient de pareils princes : la ſageſſe ſeroit leur conſeil, & feroit avorter les deſſeins de leurs ennemis ; ils préféreroient un travail aſſidu, & qui auroit toujours pour but l'utilité publique, à la vie fainéante & voluptueuſe des cours.

En un mot, c'eſt un opprobre & une ignominie de perdre ſes états : & c'eſt une injuſtice & une rapacité criminelles de conquérir ceux ſur leſquels on n'a aucun droit légitime.

ESSAI

Sur les formes du Gouvernement, & ſur les devoirs des Souverains.

Lettre de la propre main du ROI, *par laquelle en* 1781 *il envoya au Miniſtre d'État de Hertzberg, ſon petit livre ſur les formes du Gouvernement, & ſur les devoirs des Souverains.*

Voici quelques réflexions ſur le gouvernement, que je vous confie ; elles ont été imprimées dans ma maiſon ; elles ne ſont pas faites pour le public, & reſteront entre vos mains. Je ſuis, &c.

FRÉDÉRIC.

Réponſe du Miniſtre d'État de Hertzberg au ROI.

SIRE,

Votre Majeſté m'a donné, à ma plus reſpectueuſe reconnoiſſance, une marque très-précieuſe de ſa bienveillance, en me confiant ſes réflexions ſur les formes du gouvernement, & ſur les devoirs des ſouverains. Cet excellent livret ne ſortira pas de mes mains ſelon ſes gracieux ordres, quoiqu'il mérite d'être le manuel de tous les ſouverains, & qu'il ne laiſſera pas de l'être un jour. Ils y trouveroient un idéal, auquel il leur paroîtra difficile d'atteindre, mais dont Votre Majeſté a pourtant donné un exemple au-deſſus de toute exception. Elle a donné

en même temps par ſon règne une preuve déciſive en faveur du gouvernement monarchique, & ce ſera bientôt la forme de gouvernement favorite de la plupart des nations, depuis que V. M. a inſpiré aux monarques ſes contemporains, le goût de gouverner par eux-mêmes, & de marcher ſur ſes traces à l'immortalité.

J'ai toujours été porté en mon particulier pour la monarchie, & je ſuis très-perſuadé que les ſujets & les particuliers peuvent y exercer des vertus patriotiques avec plus d'effet réel, quoiqu'avec moins d'éclat, que dans d'autres formes de gouvernement. Je regarderai conſtamment comme mon plus grand bonheur, d'être né, & d'avoir vécu ſous le règne de V. M., & je ne ceſſerai d'être juſqu'au dernier moment de mon exiſtence, avec le plus reſpectueux dévouement,

Sire, de Votre Majeſté,

Le plus humble, plus obéiſſant & plus ſoumis ſerviteur
HERTZBERG.

Berlin, le 26 janvier 1781.

ESSAI

Sur les formes du Gouvernement, & ſur les devoirs des Souverains.

NOus trouvons, en remontant à l'antiquité la plus reculée, que les peuples, dont la connoiſſance nous eſt parvenue, menoient une vie paſtorale, & ne formoient point de corps de ſociété : ce que la Genèſe rapporte de l'hiſtoire des patriarches, en eſt un témoignage ſuffiſant. Avant le petit peuple Juif, les Égyptiens devoient être de même diſperſés dans ces contrées que le Nil ne ſubmergeoit pas ; & ſans doute il s'eſt écoulé bien des ſiècles avant que ce fleuve dompté permît aux régnicoles de ſe raſſembler par bourgades. Nous apprenons par l'Hiſtoire Grecque le nom des fondateurs des villes, & celui des légiſlateurs qui les premiers les raſſemblèrent en corps : cette nation fut long-temps ſauvage, comme le furent tous les habitans de notre globe. Si les annales des Étrusques, des Samnites, des Sabins, &c. nous étoient parvenues, nous apprendrions aſſurément que ces peuples vivoient iſolés par familles, avant de s'être raſſemblés & réunis. Les Gaulois formoient déjà des aſſociations du temps que Jules-Céſar les dompta. Mais il paroît que la

Grande-Bretagne n'étoit pas perfectionnée à ce point, lorſque ce conquérant y paſſa pour la première fois avec les troupes Romaines. Du temps de ce grand homme, les Germains ne pouvoient ſe comparer qu'aux Iroquois, aux Algonquins, & pareilles nations ſauvages; ils ne vivoient que de la chaſſe, de la pêche, & du lait de leurs troupeaux. Un Germain croyoit s'avilir en cultivant la terre; il employoit à ces travaux les eſclaves qu'il avoit faits à la guerre: auſſi la forêt d'Hercynie couvroit-elle preſqu'entiérement cette vaſte étendue de pays qui compoſe maintenant l'Allemagne. La nation ne pouvoit pas être nombreuſe, faute de nourriture ſuffiſante; & c'eſt là ſans doute la véritable cauſe de ces émigrations prodigieuſes des peuples du ſeptentrion, qui ſe précipitoient vers le midi, pour chercher des terres toutes défrichées, & un climat moins rigoureux.

On eſt étonné quand on ſe repréſente le genre humain vivant ſi long-temps dans un état d'abrutiſſement & ſans former de ſociété; & l'on recherche avidement quelle raiſon a pu le porter à ſe réunir en corps de peuple. Sans doute que les violences & les pillages d'autres hordes voiſines ont fait naître à ces peuplades iſolées l'idée de ſe joindre à d'autres familles, pour aſſurer leurs poſſeſſions par leur mutuelle défenſe. Delà ſont nées les loix, qui enſeignent aux ſociétés à préférer l'intérêt général au bien

particulier. Dès-lors perſonne, ſans craindre de châtiment, n'oſa s'emparer du bien d'autrui; perſonne n'oſa attenter ſur la vie de ſon voiſin; il fallut reſpecter ſa femme & ſes biens comme des objets ſacrés: & ſi la ſociété entière ſe trouvoit attaquée, chacun devoit accourir pour la ſauver. Cette grande vérité, qu'il faut agir envers les autres comme nous voudrions qu'ils ſe comportaſſent envers nous, devient le principe des loix, & du pacte ſocial; delà naît l'amour de la patrie, enviſagée comme l'aſyle de notre bonheur. Mais comme ces loix ne pouvoient ni ſe maintenir ni s'exécuter ſans un ſurveillant qui s'en occupât ſans ceſſe, ce fut l'origine des magiſtrats que le peuple élut & auxquels il ſe ſoumit. Qu'on s'imprime bien que la conſervation des loix fut l'unique raiſon qui engagea les hommes à ſe donner des ſupérieurs, puiſque c'eſt la vraie origine de la ſouveraineté. Ce magiſtrat étoit le premier ſerviteur de l'état. Quand ces ſociétés naiſſantes avoient à craindre de la part de leurs voiſins, le magiſtrat armoit le peuple, & voloit à la défenſe des citoyens.

Cet inſtinct général des hommes qui les anime à ſe procurer le plus grand bonheur poſſible, donna lieu à la formation des différens genres de gouvernement. Les uns crurent qu'en s'abandonnant à la conduite de quelques ſages, ils trouveroient ce bonheur; delà le gouvernement ariſtocratique: d'autres préférèrent l'oligarchie:

Athènes & la plupart des républiques Grecques choisirent la démocratie. La Perse & l'Orient plioient sous le despotisme. Les Romains eurent quelque temps des rois ; mais las des violences des Tarquins, ils tournèrent la forme de leur gouvernement en aristocratie. Bientôt fatigué de la dureté des patriciens, qui l'opprimoient par des usures, le peuple s'en sépara, & ne retourna à Rome qu'après que le sénat eut autorisé les tribuns, que ce peuple avoit élus pour le soutenir contre la violence des grands ; depuis il devint presque le dépositaire de l'autorité suprême. On appelloit tyrans ceux qui s'emparoient avec violence du gouvernement, & qui ne suivant que leurs passions & leurs caprices pour guides, renversoient les loix, & les principes fondamentaux que la société avoit établis pour sa conservation.

Mais quelque sages que fussent les législateurs, & les premiers qui rassemblèrent le peuple en corps, quelque bonnes que fussent leurs institutions, il ne s'est trouvé aucun de ces gouvernemens qui se soit soutenu dans toute son intégrité. Pourquoi ? Parce que les hommes sont imparfaits, & que leurs ouvrages le sont par conséquent ; parce que les citoyens, poussés par des passions, se laissent aveugler par l'intérêt particulier, qui toujours bouleverse l'intérêt général ; enfin parce que rien n'est stable dans ce monde. Dans les aristocraties, l'abus que les premiers

membres de l'état ſont de leur autorité, eſt, pour l'ordinaire, cauſe des révolutions qui s'enſuivent. La démocratie des Romains fut bouleverſée par le peuple même ; la maſſe aveuglée de ces plebéïens ſe laiſſa corrompre par des citoyens ambitieux, qui enſuite les aſſervirent, & les privèrent de leur liberté. C'eſt le ſort auquel l'Angleterre doit s'attendre, ſi la chambre baſſe ne préfère pas les véritables intérêts de la nation à cette corruption infame qui l'avilit. Quant au gouvernement monarchique, on en a vu bien des eſpèces différentes. L'ancien gouvernement féodal, qui étoit preſque général en Europe il y a quelques ſiècles, s'étoit établi par les conquêtes des barbares. Le général qui menoit une horde, ſe rendoit ſouverain du pays conquis, & il partageoit les provinces entre ſes principaux officiers : ceux-là à la vérité étoient ſoumis au ſuzerain, & lui fourniſſoient des troupes s'il en demandoit : mais comme quelques-uns de ces vaſſaux devinrent auſſi puiſſans que leur chef, cela formoit des états dans l'état. C'étoit une ſource de guerres civiles, dont réſultoit le malheur de la ſociété générale. En Allemagne, ces vaſſaux ſont devenus indépendans ; ils ont été opprimés en France, en Angleterre & en Eſpagne. La ſeule image qui nous reſte de cet abominable gouvernément, ſubſiſte encore dans la république de Pologne. En Turquie, le ſouverain eſt

deſpotique, il peut commettre impunément les cruautés les plus révoltantes ; mais auſſi lui arrive-t-il ſouvent, par une viciſſitude commune chez les nations barbares, ou par une juſte rétribution, qu'il eſt étranglé à ſon tour. Pour le gouvernement vraiment monarchique, il eſt le pire ou le meilleur de tous, ſelon qu'il eſt adminiſtré.

Nous avons remarqué que les citoyens n'ont accordé la prééminence à un de leurs ſemblables, qu'en faveur des ſervices qu'ils attendoient de lui : ces ſervices conſiſtent à maintenir les loix, à faire exactement obſerver la juſtice, à s'oppoſer de toutes ſes forces à la corruption des mœurs, à défendre l'état contre ſes ennemis. Le magiſtrat doit avoir l'œil ſur la culture des terres ; il doit procurer l'abondance des vivres à la ſociété, encourager l'induſtrie & le commerce : il eſt comme une ſentinelle permanente qui doit veiller ſur les voiſins & ſur la conduite des ennemis de l'état. On demande que ſa prévoyance & ſa prudence forment à temps les liaiſons, & choiſiſſent les alliés les plus convenables aux intérêts de ſon aſſociation. On voit par ce court expoſé, quel détail de connoiſſances chacun de ces articles exige en particulier. Il faut joindre à cela une étude approfondie du local du pays, que le magiſtrat doit gouverner, & bien connoître le génie de la nation ; parce qu'en péchant par

ignorance, le ſouverain ſe rend auſſi coupable que par les péchés qu'il auroit commis par malice : les uns ſont des défauts de pareſſe, les autres des vices du cœur ; mais le mal qui en réſulte eſt le même pour la ſociété.

Les princes, les ſouverains, les rois ne ſont donc pas revêtus de l'autorité ſuprême, pour ſe plonger impunément dans la débauche & dans le luxe : ils ne ſont pas élevés ſur leurs concitoyens, pour que leur orgueil ſe pavanant dans la repréſentation, inſulte avec mépris à la ſimplicité des mœurs, à la pauvreté, à la misère : ils ne ſont point à la tête de l'état, pour entretenir auprès de leurs perſonnes un tas de fainéans, dont l'oiſiveté & l'inutilité engendrent tous les vices. La mauvaiſe adminiſtration du gouvernement monarchique provient de bien des cauſes différentes, qui ont leur ſource dans le caractère du ſouverain. Ainſi un prince adonné aux femmes ſe laiſſera gouverner par ſes maîtreſſes & par ſes favoris, leſquels abuſant du pouvoir qu'ils ont ſur ſon eſprit, ſe ſerviront de cet aſcendant pour commettre des injuſtices, protéger des gens perdus de mœurs, vendre des charges, & autres infamies pareilles. Si le prince, par fainéantiſe, abandonne le gouvernail de l'état en des mains mercenaires, je veux dire à ſes miniſtres ; alors l'un tire à droite, l'autre à gauche, perſonne ne travaille ſur un plan général, chaque miniſtre renverſe ce qu'il

a trouvé établi, quelque bonne que ſoit la choſe, pour devenir créateur de nouveautés, & pour réaliſer ſes fantaiſies, ſouvent au détriment du bien public : d'autres miniſtres qui remplacent ceux-là, ſe hâtent de bouleverſer à leur tour ces arrangemens, avec auſſi peu de ſolidité que leurs prédéceſſeurs, ſatisfaits de paſſer pour inventeurs. Ainſi cette ſuite de changemens & de variations ne donne pas aux projets le temps de pouſſer racine. Delà naiſſent la confuſion, le déſordre, & tous les vices d'une mauvaiſe adminiſtration. Les prévaricateurs ont une excuſe toute prête : ils couvrent leur turpitude par ces changemens perpétuels ; & comme ces ſortes de miniſtres ſe contentent de ce que perſonne ne recherche leur conduite, ils ſe gardent bien d'en donner l'exemple en ſéviſſant contre leurs ſubalternes. Les hommes s'attachent à ce qui leur appartient : l'état n'appartient pas à ces miniſtres ; ils n'ont donc pas ſon bien véritablement à cœur, tout s'exécute avec nonchalance, & avec une eſpèce d'indifférence ſtoïque, d'où réſulte le dépériſſement de la juſtice, des finances, & du militaire. De monarchique qu'il étoit, ce gouvernement dégénère en une véritable ariſtocratie, où les miniſtres & les généraux dirigent les affaires ſelon leur fantaiſie : alors on ne connoît plus de ſyſtême général ; chacun ſuit ſes idées particulières, & le point central, le point d'unité eſt

perdu-

perdu. Comme tous les reſſorts d'une montre conſpirent au même but, qui eſt celui de meſurer le temps, les reſſorts du gouvernement devroient être montés de même, pour que toutes les différentes parties de l'adminiſtration concouruſſent également au plus grand bien de l'état, objet important qu'on ne doit jamais perdre de vue. D'ailleurs, l'intérêt perſonnel des miniſtres & des généraux fait pour l'ordinaire qu'ils ſe contrecarrent en tout, & que quelquefois ils empêchent l'exécution des meilleures choſes, parce que ce ne ſont pas eux qui les ont propoſées. Mais le mal arrive à ſon comble, ſi des ames perverſes parviennent à perſuader au ſouverain, que ſes intérêts ſont différens de ceux de ſes ſujets : alors le ſouverain devient l'ennemi de ſes peuples ſans ſavoir pourquoi ; il devient dur, ſévère, inhumain par mal-entendu ; car le principe dont il part étant faux, les conſéquences le doivent être néceſſairement. Le ſouverain eſt attaché par des liens indiſſolubles au corps de l'état : par conſéquent il reſſent par répercuſſion, tous les maux qui affligent ſes ſujets ; & la ſociété ſouffre également des malheurs qui touchent ſon ſouverain. Il n'y a qu'un bien, qui eſt celui de l'état en général. Si le prince perd des provinces, il n'eſt plus en état comme par le paſſé d'aſſiſter ſes ſujets : ſi le malheur l'a forcé de contracter des dettes, c'eſt aux pauvres citoyens à les acquit-

ter : en revanche, ſi le peuple eſt peu nombreux, s'il croupit dans la misère, le ſouverain eſt privé de toute reſſource. Ce ſont des vérités ſi inconteſtables, qu'il n'eſt pas beſoin d'appuyer davantage là-deſſus.

Je le répète donc, le ſouverain repréſente l'état : lui & ſes peuples ne forment qu'un corps, qui ne peut être heureux qu'autant que la concorde les unit. Le prince eſt à la ſociété qu'il gouverne, ce que la tête eſt au corps : il doit voir, penſer & agir pour toute la communauté, afin de lui procurer tous les avantages dont elle eſt ſuſceptible. Si l'on veut que le gouvernement monarchique l'emporte ſur le républicain, l'arrêt du ſouverain eſt prononcé ; il doit être actif & intègre, & raſſembler toutes ſes forces pour fournir la carrière qui lui eſt ouverte. Voici l'idée que je me fais de ſes devoirs.

Il doit ſe procurer une connoiſſance exacte & détaillée de la force & de la foibleſſe de ſon pays, tant pour les reſſources pécuniaires, que pour la population, les finances, le commerce, les loix, & le génie de la nation qu'il doit gouverner. Les loix, ſi elles ſont bonnes, doivent être exprimées clairement, afin que la chicane ne puiſſe pas les tourner à ſon gré, pour en éluder l'eſprit, & décider de la fortune des particuliers arbitrairement & ſans règle ; la procédure doit être auſſi courte qu'il eſt poſſible,

afin d'empêcher la ruine des plaideurs, qui conſumeroient en faux frais ce qui leur eſt dû juſtement & de bon droit. Cette partie du gouvernement ne ſauroit être aſſez ſurveillée, pour mettre toutes les barrières poſſibles à l'avidité des juges & des avocats. On retient tout le monde dans ſon devoir par des viſites qui ſe font de temps à autre dans les provinces ; quiconque ſe croit léſé, oſe porter ſes plaintes à la commiſſion, & les prévaricateurs doivent être ſévérement punis ; il eſt peut-être ſuperflu d'ajouter que les peines ne doivent jamais paſſer le délit, que la violence ne doit jamais être employée au-lieu des loix, & qu'il vaut mieux qu'un ſouverain ſoit trop indulgent que trop ſévère. Comme tout particulier qui n'agit pas par principes, a une conduite inconſéquente ; il importe encore plus qu'un magiſtrat qui veille au bien des peuples, agiſſe d'après un ſyſtême arrêté de politique, de guerre, de finance, de commerce, & de loix. Par exemple, un peuple doux ne doit point avoir des loix ſévères, mais des loix adaptées à ſon caractère. La baſe de ces ſyſtêmes doit toujours être relative au plus grand bien de la ſociété ; les principes doivent être adaptés à la ſituation du pays, à ſes anciens uſages (s'ils ſont bons), au génie de la nation. Par exemple, en politique c'eſt un fait connu, que les alliés les plus naturels, & par conſéquent les meilleurs,

ſont ceux dont les intérêts concourent avec les nôtres, & qui ne ſont pas ſi proches voiſins, qu'on puiſſe être engagé dans quelque diſcuſſion d'intérêt avec eux. Quelquefois des événemens bizarres donnent lieu à des combinaiſons extraordinaires. Nous avons vu de nos jours, des nations de tout temps rivales, & même ennemies, marcher ſous les mêmes bannières; mais ce ſont des cas qui arrivent rarement, & qui ne ſerviront jamais d'exemples. Ces ſortes de liaiſons ne peuvent être que momentanées, au-lieu que le genre des autres, contractées par un intérêt commun, peut ſeul être durable. Dans la ſituation où l'Europe eſt de nos jours, où tous les princes ſont armés, parmi leſquels il s'élève des puiſſances prépondérantes, en état d'écraſer les foibles, la prudence exige qu'on s'allie avec d'autres puiſſances, ſoit pour s'aſſurer des ſecours en cas d'attaque, ſoit pour réprimer les projets dangereux de ſes ennemis, ſoit pour ſoutenir, à l'aide de ces alliés, de juſtes prétentions contre ceux qui voudroient s'y oppoſer. Mais ceci ne ſuffit pas: il faut avoir chez ſes voiſins, ſurtout chez ſes ennemis, des oreilles & des yeux ouverts qui rapportent fidellement ce qu'ils ont vu & entendu. Les hommes ſont méchans; il faut ſe garder ſur-tout d'être ſurpris, parce que tout ce qui ſurprend effraie & déconcerte, ce qui n'arrive jamais quand on eſt

préparé, quelque fâcheux que ſoit l'événement auquel on doit s'attendre. La politique européenne eſt ſi fallacieuſe, que le plus aviſé peut devenir dupe, s'il n'eſt pas toujours alerte & ſur ſes gardes.

Le ſyſtême militaire doit être également aſſis ſur de bons principes, qui ſoient ſûrs, & reconnus par l'expérience. On doit connoître le génie de la nation, de quoi elle eſt capable, & juſqu'où l'on oſe riſquer ſes entrepriſes en la menant à l'ennemi. Dans nos temps, il nous eſt interdit d'employer à la guerre les uſages des Grecs & des Romains. La découverte de la poudre à canon a changé entiérement la façon de faire la guerre. Maintenant, c'eſt la ſupériorité du feu qui décide de la victoire: les exercices, les réglemens & la tactique ont été refondus, pour les conformer à cet uſage; & récemment, l'abus énorme des nombreuſes artilleries qui appeſantiſſent les armées, nous force également d'adopter cette mode, tant pour nous ſoutenir dans nos poſtes, que pour attaquer l'ennemi dans ceux qu'il occupe, au cas que d'importantes raiſons l'exigent. Tant de raffinemens nouveaux ont donc ſi fort changé l'art de la guerre, que ce ſeroit de nos jours une témérité impardonnable à un général, en imitant les Turenne, les Condé, les Luxembourg, de riſquer une bataille en ſuivant les diſpoſitions que ces grands généraux ont faites

de leur temps. Alors les victoires ſe remportoient par la valeur & par la force ; maintenant l'artillerie décide de tout, & l'habileté du général conſiſte à faire approcher ſes troupes de l'ennemi, ſans qu'elles ſoient détruites avant de commencer à l'attaquer. Pour ſe procurer cet avantage, il faut qu'il faſſe taire le feu de l'ennemi par la ſupériorité de celui qu'il lui oppoſe. Mais ce qui reſtera éternellement ſtable dans l'art militaire, c'eſt la *caſtramétrie*, ou l'art de tirer le plus grand parti poſſible d'un terrein pour ſon avantage. Si de nouvelles découvertes ſe font encore, ce ſera une néceſſité que les généraux de ces temps-là ſe prêtent à ces nouveautés, & changent à notre tactique ce qui exige correction. Il eſt des états qui par leur local & par leur conſtitution, doivent être des puiſſances maritimes ; telles ſont l'Angleterre, la Hollande, la France, l'Eſpagne, le Danemarck ; ils ſont environnés de la mer, & les colonies éloignées qu'ils poſsèdent, les obligent d'avoir des vaiſſeaux pour entretenir la communication & le commerce entre la mère-patrie & ces membres détachés. Il eſt d'autres états, comme l'Autriche, la Pologne, la Pruſſe, & même la Ruſſie, dont les uns pourroient ſe paſſer de marine, & les autres commettroient une faute impardonnable en politique s'ils diviſoient leurs forces, en voulant employer ſur mer des troupes dont ils ont un

beſoin indiſpenſable ſur terre. Le nombre des troupes qu'un état entretient, doit être en proportion des troupes qu'ont ſes ennemis ; il faut qu'il ſe trouve en même force, ou le plus foible riſque de ſuccomber. On objectera peut-être que le prince doit compter ſur les ſecours de ſes alliés. Cela ſeroit bon, ſi les alliés étoient tels qu'ils devroient être ; mais leur zèle n'eſt que tiédeur, & l'on ſe trompe à coup ſûr, ſi l'on compte ſur d'autres que ſur ſoi-même. Si la ſituation des frontières permet de les défendre par des fortereſſes, il ne faut rien négliger pour en conſtruire, & ne rien épargner pour les perfectionner. La France en a donné l'exemple, & elle en a ſenti l'avantage en différentes occaſions.

Mais, ni la politique, ni le militaire ne peuvent proſpérer, ſi les finances ne ſont pas entretenues dans le plus grand ordre, & ſi le prince lui-même n'eſt économe & prudent. L'argent eſt comme la baguette des enchanteurs, par le moyen de laquelle ils opéroient des miracles. Les grandes vues politiques, l'entretien du militaire, les meilleures intentions pour le ſoulagement des peuples, tout cela demeure engourdi, ſi l'argent ne le vivifie. L'économie du ſouverain eſt d'autant plus utile pour le bien public, que s'il ne ſe trouve pas avoir des fonds ſuffiſans en réſerve, ſoit pour fournir aux frais de la guerre, ſans charger ſe

peuples d'impôts extraordinaires, ſoit pour ſecourir les citoyens dans des calamités publiques, toutes ces charges tombent ſur les ſujets, qui ſe trouvent ſans reſſource dans des temps malheureux, où ils ont ſi grand beſoin d'aſſiſtance. Aucun gouvernement ne peut ſe paſſer d'impôts; ſoit républicain, ſoit monarchique, il en a un égal beſoin. Il faut bien que le magiſtrat, chargé de toute la beſogne publique, ait de quoi vivre; que les juges ſoient payés, pour les empêcher de prévariquer; que le ſoldat ſoit entretenu, afin qu'il ne commette point de violence, faute d'avoir de quoi ſubſiſter; il faut de même que les perſonnes prépoſées au maniement des finances ſoient aſſez bien payées, pour que le beſoin ne les oblige pas d'adminiſtrer infidellement les deniers publics. Ces différentes dépenſes demandent des ſommes conſidérables; ajoutez-y encore quelqu'argent mis annuellement de côté pour les cas extraordinaires. Voilà cependant ce qui doit être néceſſairement pris ſur le peuple. Le grand art conſiſte à lever ces fonds, ſans fouler les citoyens. Pour que les taxes ſoient égales & non arbitraires, l'on fait des cadaſtres, qui, s'ils ſont claſſés avec exactitude, proportionnent les charges ſelon les moyens des individus; cela eſt ſi néceſſaire, que ce ſeroit une faute impardonnable en finance, ſi les impôts mal-adroitement répartis dégoûtoient le cultivateur de ſes tra-

vaux ; il doit, ayant acquitté ſes droits, pouvoir encore vivre avec une certaine aiſance lui & ſa famille. Bien loin d'opprimer les pères nourriciers de l'état, il faut les encourager à bien cultiver leurs terres ; c'eſt dans cette culture que conſiſte la véritable richeſſe du pays. La terre fournit les comeſtibles les plus néceſſaires, & ceux qui la travaillent, ſont, comme nous l'avons déjà dit, les vrais pères nourriciers de la ſociété. On m'oppoſera peut-être que la Hollande ſubſiſte, ſans que ſes champs lui rapportent la centième partie de ce qu'elle conſomme. Je réponds à cette objection, que c'eſt un petit état, chez lequel le commerce ſupplée à l'agriculture ; mais plus un gouvernement eſt vaſte, plus l'économie rurale a beſoin d'être encouragée. Une autre eſpèce d'impôts qu'on lève ſur les villes, ce ſont les acciſes : elles veulent être maniées avec des mains adroites, pour ne point charger les comeſtibles les plus néceſſaires à la vie, comme le pain, la petite bière, la viande, &c. ; ce qui retomberoit ſur les ſoldats, ſur les ouvriers & ſur les artiſans ; d'où il s'enſuivroit, pour le malheur du peuple, que la main-d'œuvre rehauſſeroit de prix ; par conſéquent les marchandiſes deviendroient ſi chères, qu'on en perdroit le débit étranger. C'eſt ce qui arrive maintenant en Hollande & en Angleterre. Ces deux nations ayant contracté des dettes immenſes dans les dernières guerres, ont créé

de nouveaux impôts pour en payer les intérêts; mais comme leur mal-adreſſe en a chargé la main-d'œuvre, ils ont preſqu'écraſé leurs manufactures. Delà la cherté en Hollande étant augmentée, ces républicains font fabriquer leurs draps à Verviers & à Liège, & l'Angleterre a perdu un débit conſidérable de ſes laines en Allemagne. Pour obvier à ces abus, le ſouverain doit ſouvent ſe ſouvenir de l'état du pauvre peuple, ſe mettre à la place d'un payſan & d'un manufacturier, & ſe dire alors : Si j'étois né dans la claſſe de ces citoyens dont les bras ſont le capital, que déſirerois-je du ſouverain? Ce que le bon ſens alors lui indiquera: Son devoir eſt de le mettre en pratique. Il ſe trouve des provinces, dans la plupart des états de l'Europe, où les payſans, attachés à la glèbe, ſont ſerfs de leurs gentilshommes : c'eſt de toutes les conditions la plus malheureuſe, & qui révolte le plus l'humanité. Aſſurément aucun homme n'eſt né pour être l'eſclave de ſon ſemblable : on déteſte avec raiſon un pareil abus, & l'on croit qu'il ne faudroit que vouloir pour abolir cette coutume barbare; mais il n'en eſt pas ainſi, elle tient à d'anciens contrats faits entre les poſſeſſeurs des terres & les colons. L'agriculture eſt arrangée en conſéquence des ſervices des payſans : en voulant abolir tout d'un coup cette abominable geſtion, on bouleverſeroit entiérement l'économie des terres, & il faudroit en partie indemniſer la

nobleſſe des pertes qu'elle ſouffriroit en ſes revenus.

Enſuite s'offre l'article des manufactures & du commerce, non moins important. Pour qu'un pays ſe conſerve dans une ſituation floriſſante, il eſt de toute néceſſité que la balance du commerce lui ſoit avantageuſe: s'il paie plus pour les importations qu'il ne gagne par les exportations, il faut néceſſairement qu'il s'appauvriſſe d'année en année. Qu'on ſe figure une bourſe où il y a cent ducats: tirez-en journellement un, & n'y remettez rien, vous conviendrez qu'au bout de cent jours la bourſe ſera vide. Voici les moyens d'obvier à cette perte: faire manufacturer toutes les premières matières qu'on poſsède, faire travailler les matières étrangères, pour y gagner la main-d'œuvre, & travailler à bon marché, pour ſe procurer le débit étranger. Quant au commerce, il roule ſur trois points; ſur le ſuperflu de vos denrées que vous exportez; ſur celles de vos voiſins qui vous enrichiſſent en les vendant; & ſur les marchandiſes étrangères que vos beſoins exigent, & que vous importez. C'eſt ſur ces productions que nous venons d'indiquer, que doit ſe régler le commerce d'un état; voilà de quoi il eſt ſuſceptible par la nature des choſes. L'Angleterre, la Hollande, la France, l'Eſpagne, le Portugal ont des poſſeſſions aux deux Indes, & des reſſources plus étendues pour leur marine mar-

chande que les autres royaumes : profiter des avantages qu'on a, & ne rien entreprendre au-delà de ſes forces, c'eſt le conſeil de la ſageſſe.

Il nous reſte à parler des moyens les plus propres pour maintenir invariablement l'abondance des vivres, dont la ſociété a un beſoin indiſpenſable pour demeurer floriſſante. Le premier eſt d'avoir ſoin que les terres ſoient bien cultivées ; de défricher tous les terreins qui ſont capables de rapport ; d'augmenter les troupeaux, pour gagner d'autant plus de lait, de beurre, de fromage & d'engrais ; d'avoir enſuite un relevé exact de la quantité des différentes eſpèces de grains gagnés dans de bonnes, dans de médiocres, & dans de mauvaiſes années ; d'en décompter la conſommation ; & par ce réſultat, de s'inſtruire de ce qu'il y a de ſuperflu, dont l'exportation doit être permiſe ; ou de ce qui manque à la conſommation, & que le beſoin demande qu'on ſe procure. Tout ſouverain attaché au bien public, eſt obligé de ſe pourvoir de magaſins abondamment fournis, pour ſuppléer à la mauvaiſe récolte, & pour prévenir la famine. Nous avons vu en Allemagne, dans les mauvaiſes années de 1771 & de 1772, les malheurs que la Saxe & les provinces de l'Empire ont ſoufferts, parce que cette précaution ſi utile avoit été négligée. Le peuple broyoit

l'écorce des chênes, qui lui ſervoit d'aliment : cette miſérable nourriture accéléra ſa mort ; nombre de familles périrent ſans ſecours, c'étoit une déſolation univerſelle ; d'autres, pâles, blêmes & décharnés, s'expatrièrent pour chercher des ſecours ailleurs ; leur vue excitoit la compaſſion, un cœur d'airain y auroit été ſenſible. Quels reproches leurs magiſtrats ne devoient-ils pas ſe faire, d'être les ſpectateurs de ces calamités, ſans y pouvoir porter de remède ?

Nous paſſons maintenant à un autre article, auſſi intéreſſant peut-être. Il eſt peu de pays où les citoyens aient les mêmes opinions ſur la religion ; elles diffèrent ſouvent entiérement ; il en eſt qu'on appelle ſectes : la queſtion s'élève alors : Faut-il que tous les citoyens penſent de même ? ou peut-on permettre à chacun de penſer à ſa guiſe ? De ſombres politiques vous diront : Tout le monde doit être de la même opinion, pour que rien ne diviſe les citoyens ; le théologien ajoute : Quiconque ne penſe pas comme moi, eſt damné, & il ne convient pas que mon ſouverain ſoit un roi de damnés : il faut donc les détruire dans ce monde pour qu'ils proſpèrent d'autant mieux dans l'autre. On répond à cela que jamais ſociété ne penſera de même ; que chez les nations chrétiennes la plupart ſont anthropomorphites ; que chez les catholiques le grand nombre eſt idolâtre, parce

qu'on ne me perſuadera jamais qu'un manant ſache diſtinguer le culte de *latrie* & d'*hyperdulie*; il adore de bonne foi l'image qu'il invoque. Voilà donc nombre d'hérétiques dans toutes les ſectes chrétiennes : de plus, chacun croit ce qui lui paroît vraiſemblable. On peut contraindre un pauvre miſérable à prononcer un certain formulaire, auquel il refuſe ſon conſentement intérieur ; ainſi le perſécuteur n'a rien gagné. Mais ſi l'on remonte à l'origine de la ſociété, il eſt tout à fait évident que le ſouverain n'a aucun droit ſur la façon de penſer des citoyens. Ne faudroit-il pas être en démence pour ſe figurer que des hommes ont dit à un homme leur ſemblable : Nous vous élevons au-deſſus de nous, parce que nous aimons l'eſclavage, & nous vous donnons la puiſſance de diriger nos penſées à votre volonté ? Ils ont dit au contraire : Nous avons beſoin de vous pour maintenir les loix auxquelles nous voulons obéir, pour nous gouverner ſagement, pour nous défendre ; du reſte, nous exigeons de vous, que vous reſpectiez notre liberté. Voilà la ſentence prononcée, elle eſt ſans appel, & même cette tolérance eſt ſi avantageuſe aux ſociétés où elle eſt établie, qu'elle fait le bonheur de l'état. Dès que tout culte eſt libre, tout le monde eſt tranquille ; au-lieu que la perſécution a donné lieu aux guerres civiles les plus ſanglantes, les plus longues & les plus

deſtructives. Le moindre mal qu'attire la perſécution, eſt de faire émigrer les perſécutés : dans certaines provinces de France, la population a ſouffert, & ſe reſſent encore de la révocation de l'édit de Nantes.

Ce ſont là en général les devoirs qu'un prince doit remplir : afin qu'il ne s'en écarte jamais, il doit ſe rappeller ſouvent qu'il eſt homme ainſi que le moindre de ſes ſujets : s'il eſt le premier juge, le premier général, le premier financier, le premier miniſtre de la ſociété, ce n'eſt pas pour qu'il repréſente, mais afin qu'il rempliſſe les devoirs que ces noms lui impoſent. Il n'eſt que le premier ſerviteur de l'état, obligé d'agir avec probité, avec ſageſſe, & avec un entier déſintéreſſement, comme ſi à chaque moment il devoit rendre compte de ſon adminiſtration à ſes citoyens. Ainſi il eſt coupable s'il prodigue l'argent du peuple, le produit des impôts, en luxe, en faſte, en débauches ; lui qui doit veiller aux bonnes mœurs, les gardiennes des loix ; qui doit perfectionner l'éducation nationale, & non la pervertir par de mauvais exemples. C'eſt un objet des plus importans que la conſervation des bonnes mœurs dans leur intégrité : le ſouverain peut y contribuer beaucoup en diſtinguant & récompenſant les citoyens qui ont fait des actions vertueuſes, en témoignant du mépris pour ceux dont la dépravation ne rougit plus de ſes déréglemens. Le prince doit déſap-

prouver hautement toute action déshonnête ; & refuſer des diſtinctions à ceux qui ſont incorrigibles. Il eſt encore un objet intéreſſant qu'il ne faut pas perdre de vue, & qui, s'il étoit négligé, porteroit un préjudice irréparable aux bonnes mœurs ; c'eſt quand le prince diſtingue trop des perſonnes qui, ſans mérite, poſsèdent de grandes richeſſes. Ces honneurs prodigués mal-à-propos confirment le public dans le préjugé vulgaire, qu'il ſuffit d'avoir du bien pour être conſidéré. Dès-lors l'intérêt & la cupidité ſecouent le frein qui les retenoit ; chacun veut accumuler des richeſſes ; on emploie les voies les plus iniques pour les acquérir ; la corruption gagne, elle s'enracine, elle devient générale ; les hommes à talens, les hommes vertueux ſont mépriſés, & le public n'honore que ces bâtards de Midas, dont la grande dépenſe & le faſte l'éblouiſſent. Pour empêcher que les mœurs nationales ne ſe pervertiſſent juſqu'à cet horrible excès, le prince doit être ſans ceſſe attentif à ne diſtinguer que le mérite perſonnel, & à ne témoigner que du mépris pour l'opulence ſans mœurs & ſans vertus. Au reſte, comme le ſouverain eſt proprement le chef d'une famille de citoyens, le père de ſes peuples, dans toutes les occaſions il doit ſervir de dernier refuge aux malheureux, tenir lieu de père aux orphelins, ſecourir les veuves, avoir des entrailles pour le dernier miſérable comme

pour

pour le premier courtiſan, & répandre des libéralités ſur ceux qui, privés de tout ſecours, ne peuvent trouver d'aſſiſtance que dans ſes bienfaits.

Voilà, ſelon les principes que nous avons établis au commencement de cet Eſſai, l'idée exacte qu'on doit ſe former des devoirs d'un ſouverain, & de la ſeule manière qui peut rendre bon & avantageux le gouvernement monarchique. Si bien des princes ont une conduite différente, il faut l'attribuer à ce qu'ils ont peu réfléchi ſur leur inſtitution, & ſur les devoirs qui en dérivent. Ils ont porté une charge, dont ils ont méconnu le poids & l'importance, ils ſe ſont fourvoyés, faute de connoiſſances. Car dans nos temps l'ignorance fait commettre plus de fautes que la méchanceté. Cette eſquiſſe du ſouverain paroîtra peut-être aux cenſeurs l'archétype des ſtoïciens, l'idée du ſage qu'ils avoient imaginé, qui n'exiſta jamais, & dont le ſeul Marc-Aurèle approcha le plus. Nous ſouhaitons que ce foible Eſſai puiſſe former des Marc-Aurèle; ce ſeroit la plus belle récompenſe à laquelle nous puſſions nous attendre, & qui feroit en même temps le bien de l'humanité. Nous devons cependant ajouter à ceci, qu'un prince qui fourniroit la carrière laborieuſe que nous avons tracée, ne parviendroit pas à une perfection entière, parce qu'avec toute la bonne volonté poſſible, il pourroit ſe

tromper dans le choix de ceux qu'il employeroit à l'adminiſtration des affaires ; parce qu'on pourroit lui repréſenter les choſes ſous un faux jour, que ſes ordres ne ſeroient pas exécutés ponctuellement, qu'on voileroit des iniquités de façon qu'elles ne parviendroient pas à ſa connoiſſance, que des employés durs & entiers mettroient trop de rigueur & de hauteur dans leur geſtion ; enfin, parce que dans un pays étendu, le prince ne ſauroit être par-tout. Tel eſt donc & ſera le deſtin des choſes d'ici-bas, que jamais on n'atteindra au degré de perfection qu'exige le bonheur des peuples, & qu'en fait de gouvernement, comme pour toute autre choſe, il faudra ſe contenter de ce qui eſt le moins défectueux.

TROIS
DIALOGUES
DES MORTS

PREMIER DIALOGUE DES MORTS

Entre le Prince Eugène, Milord Marlborough, & le Prince de Lichtenſtein.

MARLBOROUGH.

CAron va mourir inceſſamment de faim ; on ne paſſe plus ſur ſa barque ; depuis quelques jours nous n'avons point reçu de couriers de l'autre monde : ſi cela continue, nous ne ſaurons plus ce qui s'y paſſe ; ce ſera bien dommage.

EUGÈNE.

Tous ceux qui meurent ne parviennent pas à ces heureux champs que nous habitons ; beaucoup s'en vont au Tartare, & puis les maladies contagieuſes, les peſtes, la famine ne ravagent pas toujours la terre : donnez-vous patience, il en viendra de reſte.

MARLBOROUGH.

Les Anglois ſe pendent aſſez volontiers dans l'arrière-ſaiſon ; cependant je n'en vois point arriver ; peut-être qu'un bill du parlement a défendu à mes compatriotes de ſe pendre.

EUGÈNE.

Vous avez eu en dernier lieu milord Chef-

terfield, vous n'avez pas à vous plaindre, & moi, mon parent le roi de Sardaigne. On ne meurt pas tous les jours. Laiſſons les hommes vivre, pour qu'ils aient le temps de dévider la fuſée des ſottiſes qu'ils doivent achever avant de mourir ; mais ne vois-je pas une ombre ?

MARLBOROUGH.

Oui, c'eſt un nouveau venu qui s'avance vers nous.

EUGÈNE.

Je crois le connoître. N'êtes-vous pas le prince Wenceslas-Lichtenſtein ?

LICHTENSTEIN.

Oui, c'eſt moi qu'une mort aſſez douloureuſe vient d'arracher à ma famille, à mes grands biens, à mes honneurs.

EUGÈNE.

C'eſt le ſort commun de tous les hommes. Mais comme vous venez de loin, pour nous payer votre droit d'entrée, contez-nous les nouvelles du pays d'où vous venez.

LICHTENSTEIN.

Il y en a beaucoup. Tout eſt changé, les temps paſſés ſont éclipſés par les temps modernes. Vous ne reconnoîtriez plus l'Europe ; on a fait des progrès en tous genres.

EUGÈNE.

Je ne reconnoîtrois plus l'Europe ! Sans doute que cette maiſon impériale, dont j'ai étendu & même affermi la puiſſance, a fait de

grands progrès, & s'eſt immenſement accrue depuis mon temps ?

LICHTENSTEIN.

Ce n'eſt pas préciſément cela ; car depuis votre mort, après avoir été battus par les Turcs, les Pruſſiens & les François, nous avons perdu une demi-douzaine de provinces ; mais ce ſont des bagatelles.

EUGÈNE.

Vous êtes inconcevable. Si vous avez tant perdu, quels progrès avez-vous pu faire ?

LICHTENSTEIN.

Nous avons perfectionné nos finances ; avec la moitié des provinces qui nous reſtent, nous avons plus de revenus que n'en eut jamais Charles VI avec le royaume de Naples, tout le Milanois, la Servie, la Siléſie & Belgrade. Et quant au militaire, nous entretenons 160,000 hommes, que vous ne pûtes jamais payer de votre temps. Pour moi, j'ai travaillé à l'artillerie ; j'ai dépenſé 300,000 écus de mon bien pour la mettre ſur un bon pied. Auſſi une armée ne ſe meut-elle plus, à moins de traîner 400 bouches à feu à ſa ſuite. Vous n'entendiez rien à cet uſage de l'artillerie qui fait de nos camps des fortereſſes. A peine aviez-vous 30 canons dans votre armée.

EUGÈNE.

Il eſt vrai ; mais avec ce peu de canons, je battois l'ennemi, & ne me laiſſois pas battre.

LICHTENSTEIN.

On peut être battu ; ce ſont de petits malheurs qui peuvent arriver à un honnête homme.

EUGÈNE.

Oui, mais non par ſa faute.

LICHTENSTEIN.

Oh ! vous ſaurez qu'on juge bien mieux à préſent qu'on ne faiſoit jadis. Notre raiſon a pris un pli géométrique, qui la rend preſqu'infaillible ; mais je n'oſe vous dire les jugemens qu'elle produit.

EUGÈNE.

Dites-le hardiment. Quoique morts, vous pourrez encore nous inſtruire.

LICHTENSTEIN.

Puiſque vous le voulez, vous ſaurez que le public a ſi fort élevé la réputation du maréchal Daun (quoique ſouvent malheureux), que ſon nom éclipſe totalement le vôtre.

MARLBOROUGH.

Êtes-vous mort de la fièvre chaude, & le délire vous en eſt-il reſté ? Je ne croirai jamais que la mémoire d'Eugène puiſſe être avilie au point, qu'on préfère un Daun battu, à ce héros qui étoit plus empereur que Charles VI, qui formoit de ſavans projets de campagne, qui ſur le crédit de ſon grand nom, trouvoit les ſommes néceſſaires pour mettre les troupes en mouvement, qui enſuite exécutoit lui-même ſes pro-

jets en battant l'ennemi, & en conquérant de vaſtes provinces.

LICHTENSTEIN.

Je n'ai point la fièvre chaude, c'eſt le public qui eſt en délire, & qui reproche au prince Eugène de n'avoir pas ſu faire des relations circonſtanciées de ſes ſuccès au conſeil de guerre.

MARLBOROUGH *à Eugène.*

On vous accuſe de n'avoir pas été aſſez bon ſecrétaire. J'ai cru que le propre des héros étoit de faire de grandes actions, & de laiſſer aux déſœuvrés le ſoin d'en recueillir les détails.

EUGÈNE.

Vraiment, je me ſuis bien gardé d'étendre mes relations; il ſuffiſoit de notifier le réſultat de mes opérations à mes ennemis, qui ſe trouvoient tous dans ce conſeil de guerre. Si j'avois pu rendre mon ſtyle plus laconique, mes campagnes n'en auroient été que plus heureuſes.

MARLBOROUGH.

J'en ai uſé de même avec la reine Anne & ſon parlement. Nos maîtres étoient de vrais automates; que falloit-il de plus que de les informer ſommairement du réſultat de nos opérations; ils ne pouvoient juger ni de nos deſſeins, de nos projets, ni des raiſons que nous avions d'entreprendre plutôt une choſe qu'une autre.

LICHTENSTEIN.

Ce n'eſt pas mon ſentiment propre, je ne fais que vous rendre compte de la façon de penſer du public, je ne ſuis que nouvelliſte; mais, milord, vous vous trouvez dans la même catégorie que le prince Eugène. Si je vous rapportois comment on raiſonne en Angleterre, je craindrois fort de vous indigner.

MARLBOROUGH.

Parlez hardiment. Après ce que je viens d'entendre, rien ne peut m'étonner.

LICHTENSTEIN.

C'eſt en rougiſſant que je vous dirai que des gens, qui ne ſavent ce que c'eſt qu'une compagnie, encore moins un bataillon, décident que vous n'étiez pas grand militaire, que vous deviez toute votre réputation à Cadogan, que vous étiez politique rufé plutôt que grand général, capable de mouvoir tous les reſſorts de l'intrigue dans votre parlement, pour perpétuer la guerre, & ſous cet abri, accumuler par des pillages les ſommes conſidérables que vous avez amaſſées.

MARLBOROUGH.

Mon cas eſt ſingulier. J'ai été mortel, mais l'envie de mes ennemis m'a ſurvécu. Oui, je me ſuis ſervi de Cadogan comme d'un habile homme que j'ai choiſi pour m'aſſiſter dans mes travaux. Quel homme peut ſeul ſuffire pour mouvoir une armée? Il faut des aſſiſtans; plus

l'on eſt aidé, & mieux en vont les affaires. J'ai eu des amis, même un parti dans le parlement; il le falloit bien, ou la méſintelligence inteſtine & le défaut d'aſſiſtance nous auroient ruinés, les plus beaux projets auroient manqué d'exécution; & ſi j'ai tiré quelqu'argent des ſauvegardes, c'étoit du pays de l'ennemi; c'eſt une rétribution légitime, dûe à tout général commandant en chef; tout autre en ma place en auroit fait autant, & peut-être davantage.

EUGÈNE.

Quoi! Hœchſtedt, Ramillies, Oudenarde, Malplaquet, n'ont pu ſervir de bouclier au nom de ce grand homme, & la victoire même n'a pu le défendre contre les indignes traits de l'envie? Et quel rôle auroit joué l'Angleterre ſans ce vrai héros, qui l'a ſoutenue & l'a fait valoir, & qui l'auroit portée au comble de la grandeur, ſans ces miſérables intrigues féminines, dont la France profita pour le faire diſgracier. Louis XIV étoit perdu, ſi le crédit de Marlborough s'étoit ſoutenu deux années encore.

LICHTENSTEIN.

J'avoue que la reine Anne ſans Marlborough, & Charles VI ſans Eugène, auroient joué un triſte rôle. C'eſt à vous deux ſeuls que ces deux monarchies doivent leur conſidération & leur gloire; les gens ſenſés en conviennent; mais il faut compter dans le monde mille im-

bécilles, & cent fous contre un homme de bon ſens. Ainſi vous ne devez pas vous étonner des jugemens baroques que la poſtérité a portés ſur vos perſonnes.

EUGÈNE.

Il faut avouer que nous jouons de malheur. Quand il n'y a qu'une voix ſur Alexandre, Céſar, Scipion & Paul Émile, pourquoi faut-il qu'après avoir fait de grandes choſes comme eux, le public s'acharne ſur notre réputation, tandis que la leur ſe ſoutient conſtamment, & que tout panégyriſte s'efforce de leur comparer celui qu'il loue pour l'honorer.

LICHTENSTEIN.

Leur bonheur a voulu que dans leur ſiècle il n'y eût point d'encyclopédiſte.

MARLBOROUGH.

Qu'eſt-ce qu'un encyclopédiſte? Quel nom barbare! Eſt-ce un Iroquois? Je n'ai jamais entendu ce nom-là.

LICHTENSTEIN.

Oh! je le crois bien, il n'en exiſtoit point de votre temps. Les encyclopédiſtes ſont une ſecte de ſoi-diſant philoſophes, formée de nos jours; ils ſe croient ſupérieurs à tout ce que l'antiquité a produit en ce genre. A l'effronterie des cyniques, ils joignent la noble impudence de débiter tous les paradoxes qui leur tombent dans l'eſprit; ils ſe targuent de géométrie, & ſoutiennent que ceux qui n'ont pas

étudié cette ſcience, ont l'eſprit faux; que par conſéquent ils ont ſeuls le don de bien raiſonner; leurs diſcours les plus communs ſont farcis de termes ſcientifiques. Ils diront, par exemple, que telles loix ſont ſagement établies en raiſon inverſe du quarré des diſtances; que telle puiſſance prête à former une alliance avec une autre, ſe ſent attirer à elle par l'effet de l'attraction, & que bientôt les deux nations ſeront aſſimilées. Si on leur propoſe une promenade, c'eſt le problême d'une courbe à réſoudre. S'ils ont une colique néphrétique, ils s'en guériſſent par les règles de l'hydroſtatique. Si une puce les a mordus, ce ſont des infiniment-petits du premier ordre qui les incommodent. S'ils font une chûte, c'eſt pour avoir perdu le centre de gravité. Si quelque folliculaire a l'audace de les attaquer, ils le noient dans un déluge d'encre & d'injures; ce crime de lèſe-philoſophie eſt irrémiſſible.

EUGÈNE.

Mais quel rapport ont ces fous avec notre nom, avec le jugement qu'on porte de nous?

LICHTENSTEIN.

Beaucoup plus que vous ne croyez, parce qu'ils dénigrent toutes les ſciences, hors celle de leurs calculs. Les poéſies ſont des frivolités dont il faut exclure les fables, un poëte ne doit rimer avec énergie que les équations algébriques. Pour l'hiſtoire, ils veulent qu'on l'étudie

à rebours, à commencer de nos temps pour remonter avant le déluge. Les gouvernemens, ils les réforment tous : la France doit devenir un état républicain, dont un géomètre ſera le légiſlateur, & que des géomètres gouverneront en ſoumettant toutes les opérations de la nouvelle république au calcul infinitéſimal. Cette république conſervera une paix conſtante, & ſe ſoutiendra ſans armée.

MARLBOROUGH.

Tout ce que j'entends eſt admirable. Mais ces encyclopédiſtes ne ſeroient-ils pas atteints des viſions des Primitifs, des Quackers, des Penſylvaniens ?

LICHTENSTEIN.

Vous les fâcheriez fort de le dire; ils ſe piquent bien d'être originaux.

EUGÈNE.

Il me ſemble que cette paix perpétuelle étoit une viſion d'un certain abbé de St-Pierre, qui de mon temps n'a pas mal été baſoué.

LICHTENSTEIN.

Ils l'ont donc rappellée de l'oubli ; car ils affectent tous une ſainte horreur pour la guerre.

EUGÈNE.

Il faut avouer que la guerre eſt un mal, mais qu'on ne ſauroit empêcher, faute d'un tribunal pour juger les cauſes des ſouverains.

LICHTENSTEIN.

S'ils haïſſent les armées & les généraux qui

ſe rendent célèbres, cela ne les empêche pas de ſe battre à coups de plumes, & de ſe dire ſouvent des groſſiéretés dignes des halles; & s'ils avoient des troupes, ils les feroient marcher les unes contre les autres.

MARLBOROUGH.

Il en coûte moins de répandre de l'encre que du ſang; mais les injures ſont pires que les bleſſures.

LICHTENSTEIN.

Pour l'art militaire, je n'oſe dire devant d'auſſi grands héros, combien ils tâchent de l'avilir, & dans quels termes ils en parlent.

MARLBOROUGH.

Parlez hardiment; puiſqu'ils détruiſent tout, il faut bien que dans ce conflit univerſel nous ayons notre part.

LICHTENSTEIN.

Ces meſſieurs prétendent que vous n'avez été que des chefs de brigands, auxquels un tyran a confié des bourreaux mercenaires, pour exécuter en ſon nom tous les crimes & toutes les horreurs poſſibles ſur des peuples innocens.

EUGÈNE.

Ce ſont des propos de charretiers ivres. Socrate, Ariſtote, Gaſſendi, ni Bayle, ne s'exprimoient pas ainſi.

LICHTENSTEIN.

Loin d'être ivres, ils ſont ſouvent à jeun;

leur bourſe n'eſt pas aſſez fournie pour faire bombance. En leur ſtyle, ces beaux propos s'appellent des libertés philoſophiques ; il faut penſer tout haut, toute vérité eſt bonne à dire ; & comme, ſelon leur ſens, ils ſont ſeuls les dépoſitaires des vérités, ils croient pouvoir débiter hardiment toutes les extravagances qui leur viennent dans l'eſprit, ſûrs d'être applaudis.

MARLBOROUGH.

Apparemment qu'il n'y a plus en Europe de petites maiſons : s'il en reſtoit, mon avis ſeroit d'y loger ces meſſieurs, pour qu'ils fuſſent les légiſlateurs des fous leurs ſemblables.

EUGÈNE.

Mon avis ſeroit de leur donner à gouverner une province qui méritât d'être châtiée ; ils apprendroient par leur expérience, après qu'ils y auroient tout mis ſens deſſus deſſous, qu'ils ſont des ignorans, que la critique eſt aiſée, mais l'art difficile, & ſur-tout qu'on s'expoſe à dire force ſottiſes, quand on ſe mêle de parler de ce qu'on n'entend pas.

LICHTENSTEIN.

Des préſomptueux n'avouent jamais qu'ils ont tort. Selon leurs principes, le ſage ne ſe trompe jamais ; il eſt le ſeul éclairé ; de lui doit émaner la lumière qui diſſipe les ſombres vapeurs, dans leſquelles croupit le vulgaire imbécille & aveugle ; auſſi, Dieu ſait comment ils l'éclairent.

l'éclairent. Tantôt c'eſt en lui découvrant l'origine des préjugés, tantôt c'eſt un livre ſur l'eſprit, tantôt le ſyſtême de la nature; cela ne finit point. Un tas de poliſſons, ſoit par air ou par mode, ſe comptent parmi leurs diſciples; ils affectent de les copier, & s'érigent en ſous-précepteurs du genre-humain; & comme il eſt plus facile de dire des injures que d'alléguer des raiſons, le ton de leurs élèves eſt de ſe déchaîner indécemment en toute occaſion contre les militaires.

EUGÈNE.

Un fat trouve toujours un plus fat qui l'admire;

Mais les militaires ſouffrent-ils ces injures tranquillement?

LICHTENSTEIN.

Ils laiſſent aboyer ces roquets, & continuent leur chemin.

MARLBOROUGH.

Mais pour quoi cet acharnement contre la plus noble des profeſſions, contre celle ſous l'abri de laquelle les autres peuvent s'exercer en paix?

LICHTENSTEIN.

Comme ils ſont tous très-ignorans dans l'art de la guerre, ils croient rendre cet art mépriſable en le déprimant; mais comme je vous l'ai dit, ils décrient généralement toutes les ſciences, & ils élèvent la ſeule géométrie ſur ces débris, pour anéantir toute gloire étran-

gère, & la concentrer uniquement ſur leurs perſonnes.

MARLBOROUGH.

Mais nous n'avons mépriſé ni la philoſophie, ni la géométrie, ni les belles-lettres, & nous nous ſommes contentés d'avoir du mérite dans notre genre.

EUGÈNE.

J'ai plus fait. A Vienne j'ai protégé tous les ſavans, & les ai diſtingués lors même que perſonne n'en faiſoit aucun cas.

LICHTENSTEIN.

Je le crois bien, c'eſt que vous étiez de grands hommes, & ces ſoi-diſant philoſophes ne ſont que des poliſſons, dont la vanité voudroit jouer un rôle : cela n'empêche pas que ces injures ſi ſouvent répétées, ne faſſent du tort à la mémoire des grands hommes. On croit que raiſonner hardiment de travers, c'eſt être philoſophe, & qu'avancer des paradoxes, c'eſt emporter la palme. Combien n'ai-je pas entendu par de ridicules propos condamner vos plus belles actions, & vous traiter d'hommes qui avoient uſurpé une réputation dans un ſiècle d'ignorance qui manquoit de vrais appréciateurs du mérite ?

MARLBOROUGH.

Notre ſiècle, un ſiècle d'ignorance ! Ah ! je n'y tiens plus.

LICHTENSTEIN.

Le ſiècle préſent eſt celui des philoſophes.

EUGÈNE.

Où l'on eſt battu, où l'on perd des provinces, où l'on ſe croit ſupérieur à l'antiquité. Que vos philoſophes diſent ce qu'ils voudront, je préfère notre ſiècle d'ignorance au leur.

MARLBOROUGH.

L'Angleterre eſt-elle auſſi infectée de vos encyclopédiſtes ?

LICHTENSTEIN.

Il y en a, mais pas tant qu'en France.

MARLBOROUGH.

Mais la France a-t-elle des généraux, & comment peut-elle en avoir s'ils ſont vilipendés ?

LICHTENSTEIN.

Auſſi ſont-ils dignes de l'être ; ce ſont les .....

MARLBOROUGH.

Et l'Angleterre a-t-elle produit quelque grand général qui m'ait ſuccédé ?

LICHTENSTEIN.

Le duc de Cumberland.

MARLBOROUGH.

Combien de batailles a-t-il gagnées ?

LICHTENSTEIN.

Il a été battu à Fontenoy, à Haſtenbeck, & a manqué d'être fait priſonnier de guerre à Stade, lui & ſon armée.

MARLBOROUGH.

Vous vous moquez de nous, mon prince. Quoi! un Dann battu, un Cumberland étrillé, ce ſont-là les gens qu'on nous préfere?

LICHTENSTEIN.

Non-ſeulement eux, mais bien d'autres, qui, à la vérité, ont fait la guerre, mais n'ont pas commandé en chefs, ne le céderoient ni à Céſar, ni à vous. Ces héros en herbe ont la noble audace de s'afficher, & leur préſomption a été aſſez forte pour répandre ſon épidémie dans le public, qui ne préſage que leurs futurs exploits.

MARLBOROUGH.

A quoi nous ont ſervi tant de travaux, tant de ſoins, tant de peines?

EUGÈNE.

Vanité des vanités, vanité de la gloire!

DEUXIÈME DIALOGUE DES MORTS

Entre le Duc de Choiseul, le Comte de Struensée, & Socrate.

Le duc de Choiseul peut être considéré comme civilement mort depuis son exil, & le sieur Struensée peut être considéré de même comme déjà condamné à mort par la sentence qu'on portera contre lui. Rien n'empêche donc un auteur peu scrupuleux sur la chronologie, de les traiter comme d'anciens morts, & de les faire trouver ensemble dans les lieux imaginaires, où les ombres conversent & s'entretiennent, selon la mythologie des païens, des chrétiens, des musulmans, & de presque tous les peuples du monde.

CHOISEUL.

NON, quoi que vous puissiez me dire, rien ne me console de ne plus être à Versailles, de ne plus gouverner de royaume, de ne plus faire parler de moi. Qu'il est fâcheux d'être une ombre !

SOCRATE.

Pas plus que d'être autre chose. Quelle rage te possède de vouloir gouverner un peuple qui

ne veut pas être gouverné par toi, & pourquoi te plains-tu d'être assujetti aux loix éternelles de la nature comme le reste des mortels ?

CHOISEUL.

Je ne suis pas tant haï dans ce royaume que vous le croyez. Réellement roi de France, j'avois eu le secret de m'attacher beaucoup de personnes, soit par des services que je rendois, soit par des places que j'avois à donner, soit par des largesses qui ne me coûtoient rien : j'ai été regretté. Il n'y a pas en toute la France un homme qui m'égale en génie. Quel rôle je jouois ! Je troublois l'Europe à mon gré, je surpassois Richelieu & Mazarin.

SOCRATE.

Oui, en tracasseries, en intrigues malignes, en fripponneries, car tu étois très-frippon de ton métier. Mais sais-tu que la réputation de tes semblables n'est enviée de personne ? Les gens vertueux la détestent, leur décision l'emporte à la fin dans le public, & ils dictent l'arrêt de la postérité. Tu ne passeras dans l'histoire que pour un brouillon célèbre, pour une fusée qui éblouit un moment, & qui s'éclipse dans la fumée qu'elle exhale.

CHOISEUL.

Vraiment, Mr. Socrate, vous avez de l'humeur ; car il faut en avoir pour ne pas approuver mon ministère. La monarchie Françoise est bien autre chose que la ville d'Athènes.

SOCRATE.

Tu te crois encore à Verſailles avec ta femme, je veux dire avec ta ſœur Mde. de Grammont, entouré de ſerviles adulateurs : là, la fauſſeté déguiſée en politeſſe te prodiguoit le menſonge. Les uns par crainte de ton pouvoir, les autres par un vil intérêt t'encenſoient & ſe rendoient les panégyriſtes de tes folies ; mais ici l'on n'a beſoin de perſonne, on n'encenſe perſonne, & l'on ne dit que la vérité.

CHOISEUL.

Oh, le déſagréable ſéjour ! Qu'il eſt fâcheux pour un courtiſan de Verſailles, que dis-je, pour un miniſtre roi, de vivre avec d'auſſi plats ruſtres. Mais que vois-je ? quel objet nous envoie-t-on de l'autre monde ? Qu'eſt-ce que cet animal, il n'a point de tête ; je crois, Dieu me damne, que c'eſt Mr. S. Denis. Qui es-tu, homme ſans tête ?

STRUENSÉE.

Je n'ai point l'honneur d'être ſaint, je ſuis même hérétique. Je ſuis venu ici ſans tête, parce qu'on avoit beſoin de la mienne dans le pays où on me l'a coupée, faute d'en avoir d'autre.

CHOISEUL.

On n'eſt pas ſi brutal en France. Les loix y ſont pour le peuple & non pour les grands. On ne coupe point nos têtes. Mais quel rôle as-tu joué, & pourquoi t'a-t-on traité ainſi ?

STRUENSÉE.

Je ſuis le comte de Struenſée, & de ces gens qui doivent tout à leur mérite. Je ſuis l'auteur de ma fortune. Je profeſſois la médecine dans le Holſtein, lorſque le ſouverain de l'Islande, de la Norwège, du Holſtein & du Danemarck vint à Kiel; il étoit abymé de maladies; je l'en guéris heureuſement. Je gagnai ſa faveur, & plus encore celle de la reine, qui ne me regarda pas avec des yeux indifférens. Je devins miniſtre, & je voulus être ſouverain. Je penſois comme Pompée, je ne voulois point avoir d'égal. Je trouvai le moyen de captiver mon maître, & pour le maintenir dans la ſujétion, je l'abrutis à force de lui faire avaler de l'opium en guiſe de médecine : enſuite la reine & moi nous voulûmes nous rendre régens du royaume. Quand on eſt le ſecond, on veut être le premier. Je me fis un grand parti. Nous étions ſur le point de déclarer le monarque inhabile au gouvernement. Inopinément je fus arrêté la nuit & mis aux fers. Ces Danois, qui ne connoiſſoient point Machiavel, ne purent ſentir ce qu'il y avoit de ſublime dans ma conduite; & après avoir été vraiment roi, on me trancha la tête. Mais qui êtes-vous, vous qui m'interrogez?

CHOISEUL.

Je ſuis le fameux duc de Choiſeul, ci-devant roi de France, comme vous l'avez été du Da-

nemarck. Je fus le ſeul inſtrument de ma fortune, mes intrigues m'ont placé près du trône ou ſur le trône, comme vous voudrez, où j'ai jeté le plus grand éclat. Je ſuis l'auteur du fameux pacte de famille par lequel j'engageois l'Eſpagne à ſacrifier ſa flotte & une partie de ſes poſſeſſions de l'Amérique, pour avoir l'honneur d'aſſiſter la France aux abois par la guerre qu'elle faiſoit aux Anglois en Allemagne, battue ſur terre & ſur mer; je parvins à faire la meilleure paix poſſible dans la ſituation où ſe trouvoit le royaume &.....

SOCRATE.

C'eſt la ſeule action ſage que tu aies faite de ta vie.

CHOISEUL.

Je me ſens flatté qu'il y en ait au moins une que vous approuviez. Depuis, je chaſſai les Jéſuites de France, parce qu'étant ambaſſadeur à Rome, je me brouillai avec leur général.

SOCRATE.

Cette engeance n'exiſtoit pas de mon temps; mais des morts m'ont appris que ce ſont des ſophiſtes armés de poignards & munis de poiſons. Mr. le comte de Struenſée ne ſeroit-il pas de leur ſecte?

STRUENSÉE.

Je ſuis de celle de Cromwel, de Céſar Borgia & de Catilina; mais continuez, Mr. le Duc, à m'inſtruire.

CHOISEUL.

Après un auſſi beau coup, je m'emparai d'Avignon; j'en chaſſai le pape, afin d'annexer pour jamais le comtat au royaume de France; j'y ajoutai encore la Corſe, que j'eſcamotai adroitement aux Génois.

SOCRATE.

Tu étois donc un conquérant?

CHOISEUL.

Ce fut de mon cabinet que je fis ces conquêtes, & nageant dans les plaiſirs, livré aux diſſipations, du ſein des voluptés je troublois l'Europe. Plus les autres puiſſances étoient agitées, plus la France pouvoit ſe maintenir en paix. Les guerres & la mauvaiſe adminiſtration précédente avoient épuiſé nos finances, le crédit étoit perdu, & la banqueroute preſque certaine.

STRUENSÉE.

De quelle façon troublâtes-vous l'Europe?

CHOISEUL.

Jamais rien de plus fin, de plus adroit, de plus ſublime ne s'eſt imaginé. Premiérement, je plaçai de grands fonds dans la compagnie orientale d'Angleterre ſous des noms ſuppoſés. Mes agens, qui faiſoient hauſſer & baiſſer les fonds à plaiſir, déroutoient tout le monde, & ils brouillèrent les directeurs de la compagnie, tandis que par mes manœuvres adroites je ſoulevois les nababs du Mogol contre l'Angle-

terre ; la guerre ſe fit entr'eux, & la compagnie fut ſur le point de ſuccomber ; je penſai en mourir de joie.

SOCRATE.

La belle ame !

CHOISEUL.

D'un autre côté, j'excitois les Neuchâtellois à ſe révolter contre le roi de Pruſſe, pour donner à cet eſprit inquiet de l'occupation chez lui. Non content de tant de choſes que je menois de front comme les Romains leurs quadriges, à force de ſommes répandues dans le divan, j'obligeois les Turcs à déclarer la guerre aux Ruſſes ; j'animois la confédération en Pologne, pour tailler de la beſogne à Catherine ; je voulois ſoulever contr'elle les Suédois, pour qu'une diverſion entrepriſe de leur part ſoulageât la Porte accablée par les armées Ruſſes ; j'aurois même perſuadé à l'impératrice-reine de ſeconder Muſtapha, ſi mes ennemis ne m'avoit culbuté.

STRUENSÉE.

Quel dommage que tant de beaux projets n'aient pas été exécutés !

CHOISEUL.

Sans doute. J'aurois fait tant de bruit, j'aurois tant tracaſſé, que toute l'Europe n'eût parlé que de moi.

SOCRATE.

Souviens-toi d'Éroſtrate qui brûla le temple d'Éphèſe pour avoir de la réputation.

CHOISEUL.

C'étoit un incendiaire, & je fus un grand homme. Je jouois ſur notre globe le rôle de la Providence ; je réglois tout, ſans que perſonne s'apperçût des moyens que j'employois ; on voyoit les coups, ſans voir la main dont ils partoient.

SOCRATE.

Inſenſé ! Oſes-tu bien te comparer à la Providence, tes fourberies avec la Toute-Sageſſe, tes crimes avec l'archétype de la vertu ?

CHOISEUL.

Oui, Mr. Socrate, je l'oſe. Que votre tête pelée apprenne que les coups d'état ne ſont pas des crimes, & que tout ce qui donne de la gloire eſt grand. Souvenez-vous que vos Grecs ont érigé en demi-dieux des hommes qui ne me valoient pas.

SOCRATE.

Il a des tranſports au cerveau ; ce ſont des redoublemens d'accès. Vas-t-en conſulter Hippocrate ; il eſt ici près, il guérira ta folie.

CHOISEUL.

Mr. le comte de Struenſée eſt plus proche ; il me rendroit bien ce ſervice, ſi j'en avois beſoin (cependant ſans opium). Ah ! ce philoſophe taciturne prend pour folie une noble fierté, & la juſte confiance que tout grand homme doit avoir en lui-même.

STRUENSÉE.

Vous n'avez pas beſoin de remèdes, vous méritez les plus grands éloges. Machiavel vous eût donné la couronne des politiques ; mais pourquoi fûtes-vous exilé ?

CHOISEUL.

Un chancelier, plus fin frippon que moi, en vint à bout à l'aide d'une catin favorite, ſous laquelle mon orgueil ne voulut pas plier.

STRUENSÉE.

Après les belles choſes que vous aviez ſi heureuſement exécutées, de quel prétexte put-on ſe ſervir pour vous exiler ?

CHOISEUL.

On allégua l'épuiſement des finances. Louis avoit quelque répugnance à ſe voir auteur d'une banqueroute ; il voulut traîner les choſes, pour laiſſer à ſon petit-fils en héritage l'horreur publique que cet événement devoit lui attirer. On m'accuſa donc d'avoir prodigué les eſpèces pendant mon règne ; & il eſt vrai que je mépriſois ce vil métal ; je faiſois des largeſſes ; j'étois né avec les ſentimens nobles d'un roi, qui doit être généreux & même prodigue.

SOCRATE.

Ma foi, tu étois un maître fou d'achever la ruine d'un royaume.

CHOISEUL.

Mon eſprit étoit porté au grand, & ſans

doute qu'il y a de la grandeur à une monarchie comme la France de faire banqueroute. Ce n'eſt pas la faillite d'un marchand ; il s'agit de milliars ; l'événement fait du bruit, frappe les uns, étonne les autres, & bouleverſe tout-à-coup nombre de fortunes. Quel coup de théâtre !

SOCRATE.

Le ſcélérat !

CHOISEUL.

Mr. le philoſophe, ſachez qu'il ne faut pas avoir la conſcience étroite quand on gouverne le monde.

SOCRATE.

Vas, pour rendre des milliers de citoyens malheureux, il faut avoir la férocité d'un tigre & un cœur de roche.

CHOISEUL.

Avec de telles diſpoſitions, vous pouviez briller au céramique, mais vous n'auriez jamais été qu'un pauvre miniſtre.

STRUENSÉE.

Sans doute, un vaſte génie ſe ſignaſe par des entrepriſes hardies ; il veut du nouveau, il exécute des choſes dont il n'y a point d'exemple, il laiſſe les petits ſcrupules aux vieilles femmes, & marche droit à ſon but, ſans s'embarraſſer des moyens qui l'y conduiſent. Tout le monde n'eſt pas fait pour ſentir notre mérite, les philoſophes moins que les autres, &

cependant nous ſommes pour l'ordinaire les victimes des intrigues de cour.

CHOISEUL.

Voilà préciſément comme j'ai ſuccombé. Le mérite à notre cour ne tient pas contre les caprices d'une catin ; encore étoit-elle ſoufflée par un cuiſtre à rabat ; car que pouvoit-elle d'elle-même que ranimer le feu preſqu'éteint d'un prince en tout temps eſclave du ſexe?

STRUENSÉE.

Si vous aviez employé l'opium pour engourdir votre monarque, les intrigues auroient été vaines, vous ſeriez encore miniſtre ou plutôt roi ; car celui qui a le pouvoir & qui agit, eſt effectivement le maître, & celui qui le laiſſe faire, eſt tout au plus l'eſclave de l'autre.

CHOISEUL.

L'opium étoit ſuperflu. La nature avoit fait mon maître tel que vos remèdes ont rendu le vôtre.

SOCRATE.

Ton opium t'a bien ſervi, malheureux apoſtat d'Hippocrate ; tu as été empriſonné ni plus ni moins, & puni plus doucement que tu ne l'avois mérité.

STRUENSÉE.

C'étoit un coup de la fatalité, que l'on ne pouvoit prévoir. Quelle cataſtrophe d'être déplacé, & encore par quelles gens!

SOCRATE.

Non, c'eſt une ſuite de la Juſtice éternelle, afin que tous les crimes ne ſoient pas heureux, & qu'il y en ait quelques-uns de punis pour l'exemple des pervers.

CHOISEUL.

Je me flatte pourtant que vous plaignez ma diſgrace; car ſi j'avois continué mon règne, j'aurois étonné l'Europe par les grandes choſes que mon génie auroit produites & exécutées.

SOCRATE.

Tu aurois continué à faire de brillantes ſottiſes: ſi l'Europe avoit des petites-maiſons, on devoit t'y loger. Et toi, Danois, les ſupplices d'Ixion & de Prométhée ſeroient encore trop doux pour punir ta noire ingratitude envers ton maître, & tous les attentats qu'une ambition effrénée t'a fait commettre.

CHOISEUL.

Voilà donc la gloire que j'attendois!

STRUENSÉE.

Voilà donc la réputation que je m'étois promiſe!

SOCRATE.

Allez, malheureux, & choiſiſſez un autre ſéjour que le mien; aſſociez-vous aux Catilina, aux Cromwel, & ne ſouillez plus par votre préſence impure la demeure des ſages.

CHOISEUL.

CHOISEUL.

Quittons ce raiſonneur impertinent qui m'excède.

STRUENSÉE.

Éloignons-nous de ce ſombre moraliſte ; mais où tourner nos pas ? Je vais chercher la ſociété des Allemands mes compatriotes, & me conſoler avec Wallenſtein de mes infortunes. Adieu, roi ſans états.

CHOISEUL.

Pour moi, je m'aſſocierai aux François, & je vais joindre Pepin, le maire du palais. Adieu, miniſtre ſans tête.

TROISIÈME DIALOGUE DES MORTS

Entre Marc-Aurèle & un Récollet.

LE RÉCOLLET.

AH! qu'eſt-ce que je vois dans notre égliſe? un revenant! vîte de l'eau-bénite & un goupillon.

MARC-AURÈLE.

Que faites-vous là avec votre eau luſtrale? vous êtes ſans doute prêtre de Jupiter. Écoutez-moi un moment.

LE RÉCOLLET.

Moi, prêtre de Jupiter! Ah! c'eſt ſans doute un damné ou un diable.

MARC-AURÈLE.

Je ne vous entends point. Qu'eſt-ce qu'un diable?

LE RÉCOLLET.

Mr. Satan, ne m'emportez pas, je ſuis en péché mortel.

MARC-AURÈLE.

Qu'eſt-ce que Satan? Qu'eſt-ce qu'un péché mortel?

LE RÉCOLLET.

Voilà un revenant bien ignorant ! S. François, ayez pitié de moi. Qui es-tu, mon ami ?

MARC-AURÈLE.

Je ſuis Marc-Aurèle. Je reviens voir cette Rome qui m'aimoit, & que j'ai aimée, ce Capitole où j'ai triomphé en dédaignant les triomphes, cette terre que j'ai rendue heureuſe ; mais je ne reconnois plus Rome. J'ai revu la colonne qu'on m'a érigée, & je n'y ai plus retrouvé la ſtatue du ſage Antonin mon père ; c'eſt un autre viſage.

LE RÉCOLLET.

Je le crois bien, Mr. le damné. Sixte-Quint a relevé votre colonne ; mais il y a mis la ſtatue d'un homme qui valoit mieux que votre père & vous.

MARC-AURÈLE.

J'ai toujours cru qu'il étoit fort aiſé de valoir mieux que moi ; mais je croyois qu'il étoit difficile de valoir mieux que mon père. Ma piété a pu m'abuſer. Tout homme eſt ſujet à l'erreur ; mais pourquoi m'appellez-vous damné ?

LE RÉCOLLET.

C'eſt que vous l'êtes. N'eſt-ce pas vous qui avez tant perſécuté des gens à qui vous aviez obligation, & qui vous avoient procuré de la pluie pour battre vos ennemis ?

MARC-AURÈLE.

Hélas ! j'étois bien loin de perſécuter perſonne ; je rendis graces au Ciel de ce que par une heureuſe conjoncture il vint à propos un orage, dans le temps que mes troupes mouroient de ſoif ; mais je n'ai jamais entendu dire que j'euſſe obligation de cet orage aux gens dont vous me parlez. Je vous jure que je ne ſuis point damné ; j'ai fait trop de bien aux hommes pour que l'Eſſence divine, à laquelle j'ai toujours tâché de me conformer, veuille me faire du mal ; mais vous, qui me paroiſſez de ſi mauvaiſe humeur, qui êtes-vous, s'il vous plaît ?

LE RÉCOLLET.

On voit bien que vous venez de loin, puiſque vous ne connoiſſez pas frère Fulgence, ce fameux récollet, habitant du Capitole, & qui parle au pape, quelquefois tout comme je vous parle. Des cardinaux viennent dans ma cellule. Je ſuis le confeſſeur de la ducheſſe de Popoli ; tout l'univers ſait qui je ſuis.

MARC-AURÈLE.

Frère Fulgence au Capitole ! Les choſes me paroiſſent un peu changées. Dites-moi, je vous prie, où eſt le palais de l'empereur mon ſucceſſeur ; eſt-ce toujours ſur le mont Palatin ? car en vérité je ne reconnois plus mon pays.

LE RÉCOLLET.

Allez, allez, bon homme, vous extrava-

guez. Mais, si vous voulez, je vous menerai à Monte-Cavallo; vous baiserez les pieds du St-Père, & vous aurez des indulgences dont vous me paroissez avoir grand besoin.

MARC-AURÈLE.

Accordez-moi d'abord la vôtre, & dites-moi franchement, est-ce qu'il n'y auroit plus d'empereur ni d'empire Romain?

LE RÉCOLLET.

Si fait, si fait, il y a un empereur & un empire; mais tout cela est à quatre cents lieues d'ici, dans une petite ville appellée Vienne sur le Danube. Je vous conseille d'y aller voir vos successeurs, car ici vous risqueriez de voir l'inquisition. Je vous avertis que les révérends pères dominicains n'entendent point raillerie, & qu'ils traiteroient fort mal les Marc-Aurèle, les Antonin, les Trajan & les Titus; gens qui ne savent pas leur catéchisme.

MARC-AURÈLE.

Un catéchisme! l'inquisition! des dominicains! des récollets! des cardinaux! un pape! & l'empire Romain dans une petite ville sur le Danube! je ne m'y attendois pas; mais je conçois qu'en seize cents ans les choses de ce monde doivent avoir changé de face. Je serois curieux de voir un empereur Romain, Marcoman, Quade, Cimbre ou Teuton.

LE RÉCOLLET.

Vous aurez ce plaisir-là quand vous vou-

drez, & même de plus grands. Vous seriez donc bien étonné, si je vous disois que des Scythes ont la moitié de votre empire, & que nous avons l'autre ; que c'est un prêtre comme moi qui est le souverain de Rome, que frère Fulgence pourra l'être à son tour, que je donnerai des bénédictions au même endroit où vous traîniez à votre char des rois vaincus, & que votre successeur du Danube n'a pas à lui une ville en propre, mais qu'il y a un prêtre qui doit lui prêter la sienne dans l'occasion.

MARC-AURÈLE.

Vous me dites-là d'étranges choses. Tous ces grands changemens n'ont pu se faire sans de grands malheurs. J'aime toujours le genre humain, & je le plains.

LE RÉCOLLET.

Vous êtes trop bon. Il en a coûté à la vérité des torrens de sang, & il y a eu cent provinces ravagées ; mais il ne falloit pas moins que cela pour que frère Fulgence dormît au Capitole à son aise.

MARC-AURÈLE.

Rome, cette capitale du monde, est donc bien déchue & bien malheureuse!

LE RÉCOLLET.

Déchue, si vous voulez, mais malheureuse, non ; au contraire, la paix y règne, les beaux-arts y fleurissent. Les anciens maîtres du monde

ne ſont plus que des maîtres de muſique. Au lieu d'envoyer des colonies en Angleterre, nous y envoyons des châtrés & des violons. Nous n'avons plus de Scipions qui détruiſent des Carthages, mais auſſi nous n'avons plus de proſcriptions. Nous avons changé la gloire contre le repos.

MARC-AURÈLE.

J'ai tâché dans ma vie d'être philoſophe; je le ſuis devenu véritablement depuis. Je trouve que le repos vaut bien la gloire; mais par tout ce que vous me dites, je pourrois ſoupçonner que frère Fulgence n'eſt pas philoſophe.

LE RÉCOLLET.

Comment, je ne ſuis pas philoſophe! Je le ſuis à la fureur. J'ai enſeigné la philoſophie, & qui plus eſt, la théologie.

MARC-AURÈLE.

Qu'eſt-ce que cette théologie, s'il vous plaît?

LE RÉCOLLET.

C'eſt... c'eſt ce qui fait que je ſuis ici & que les empereurs n'y ſont plus. Vous paroiſſez fâché de ma gloire, & de la petite révolution qui eſt arrivée à votre empire.

MARC-AURÈLE.

J'adore les décrets éternels, je ſais qu'il ne faut pas murmurer contre la deſtinée, j'admire la viciſſitude des choſes humaines; mais puiſ-

qu'il faut que tout change, puisque l'empire Romain eſt tombé, les récollets pourront avoir leur tour.

LE RÉCOLLET.

Je vous excommunie, & je vais à Matines.

MARC-AURÈLE.

Et moi, je vais me rejoindre à l'Être des êtres.

EXAMEN CRITIQUE

DU LIVRE INTITULÉ:

SYSTÊME DE LA NATURE.

EXAMEN CRITIQUE

DU

SYSTÊME DE LA NATURE.

LE Syſtême de la Nature eſt un ouvrage qui ſéduit à la première lecture, & dont on ne découvre les défauts cachés avec beaucoup d'art qu'après l'avoir relu à différentes repriſes. L'auteur a eu l'adreſſe d'éloigner les conſéquences de ſes principes, pour dérouter l'examen des critiques; cependant l'illuſion n'eſt pas aſſez forte, pour qu'on ne s'apperçoive pas des inconſéquences & des contradictions dans leſquelles il tombe ſouvent, & des aveux contraires à ſon ſyſtême, que la force de la vérité paroît lui arracher. Les matières de métaphyſique qu'il traite, ſont obſcures, & hériſſées des plus grandes difficultés. Il eſt pardonnable de ſe tromper, quand on s'engage dans ce labyrinthe où tant d'autres ſe ſont égarés. Il ſemble cependant qu'en enfilant cette route ténébreuſe, on peut la parcourir avec moins de riſque, ſi l'on ſe défie de ſes lumières, ſi l'on ſe ſouvient que dans ces recherches, le guide de l'expérience nous abandonne, & qu'il ne

nous reſte que des probabilités plus ou moins fortes pour appuyer nos opinions. Cette réflexion eſt ſuffiſante pour inſpirer de la retenue & de la modeſtie à tout philoſophe à ſyſtême: notre auteur apparemment n'a pas penſé ainſi, puiſqu'il fait gloire d'être dogmatique.

Les points principaux qu'il traite dans cet ouvrage ſont, 1°. Dieu & la nature; 2°. la fatalité; 3°. la morale de la religion comparée avec la morale de la religion naturelle; 4°. les ſouverains, cauſes de tous les malheurs des états.

Quant au premier point, on eſt un peu ſurpris, vu ſon importance, des raiſons que l'auteur allègue pour rejeter la Divinité. Il dit qu'il lui en coûte moins d'admettre une matière aveugle que le mouvement fait agir, que de recourir à une cauſe intelligente agiſſant par elle-même; comme ſi ce qui lui coûte moins de peine à arranger, étoit plus vrai que ce qui lui coûte des ſoins à éclaircir (*). Il avoue que c'eſt l'indignation que lui ont donnée les perſécutions religieuſes qui l'a rendu athée. Sont-ce des raiſons pour fixer les opinions d'un philoſophe, que la pareſſe & les paſſions? Un aveu auſſi ingénu ne peut qu'inſpirer de la défiance à ſes lecteurs, & le moyen de l'en

(*) Chap. XII. Tom. II.

croire, s'il ſe détermine par des motifs auſſi frivoles! Je ſuppoſe que notre philoſophe ſe livre quelquefois avec trop de complaiſance à ſon imagination, & que frappé des définitions contradictoires que les théologiens font de la Divinité, il confond ces définitions que le bon ſens lui ſacrifie, avec une nature intelligente qui doit néceſſairement préſider au maintien de l'univers. Le monde entier prouve cette intelligence; il ne faut qu'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. L'homme eſt un être raiſonnable, produit par la nature; il faut donc que la nature ſoit infiniment plus intelligente que lui, ou bien elle lui auroit communiqué des perfections qu'elle ne poſsède pas elle-même; ce qui ſeroit une contradiction formelle.

Si la penſée eſt une ſuite de notre organiſation, il eſt certain que la nature immenſement plus organiſée que l'homme (partie imperceptible du grand Tout), doit poſſéder l'intelligence au plus haut degré de perfection. La nature aveugle, aidée du mouvement, ne peut produire que de la confuſion; & comme elle agiroit ſans combinaiſons, elle ne pourroit jamais parvenir à des fins déterminées, ni produire de ces chef-d'œuvres que la ſagacité humaine eſt obligée d'admirer dans l'infiniment-petit comme dans l'infiniment-grand. Les fins que la nature s'eſt propoſées dans ſes ouvrages,

ſe manifeſtent ſi évidemment, qu'on eſt forcé de reconnoître une cauſe ſouveraine & ſupérieurement intelligente qui y préſide néceſſairement. En examinant l'homme, je le vois naître le plus débile de tous les animaux, privé d'armes offenſives & défenſives, incapable de réſiſter aux rigueurs des ſaiſons, expoſé ſans ceſſe à être dévoré par les bêtes féroces. Pour compenſer la foibleſſe de ſon corps, & afin que l'eſpèce ne périſſe point, la nature l'a doué d'une intelligence ſupérieure à celle des autres créatures; avantage par lequel il ſe procure artificiellement ce que d'ailleurs la nature paroît lui avoir refuſé. Le plus vil des animaux reſſerre en ſon corps un laboratoire plus artiſtement fabriqué que celui du plus habile chymiſte; il prépare les ſucs qui renouvellent ſon être, qui s'aſſimilent aux parties qui le compoſent & qui prolongent ſon exiſtence. Comment cette organiſation merveilleuſe, & néceſſaire à tous les êtres animés pour leur conſervation, pourroit-elle émaner d'une cauſe brute, qui opéreroit ſes plus grandes merveilles, ſans même s'en appercevoir? Il n'en faut pas tant pour confondre notre philoſophe & ruiner ſon ſyſtême; l'œil d'un ciron, un brin d'herbe ſont ſuffiſans pour lui prouver l'intelligence de l'ouvrier. Je vais plus loin; je crois même qu'en admettant comme lui une première cauſe aveugle, on pourroit lui démon-

crêt que la génération des espèces deviendroit incertaine, & dégénéreroit au hasard en êtres divers & bizarres. Il n'y a donc que les loix immuables d'une nature intelligente, qui dans cette multitude de productions puissent maintenir invariablement les espèces dans leur entière intégrité. L'auteur tâche en vain de se faire illusion ; la vérité, plus forte que lui, le contraint de dire (*) que la nature rassemble dans son laboratoire immense des matériaux pour former de nouvelles productions : elle se propose donc une fin ; donc elle est intelligente. Pour peu qu'on soit de bonne foi, il est impossible de se refuser à cette vérité ; les objections mêmes tirées du mal physique & du mal moral ne sauroient la renverser : l'éternité du monde détruit cette difficulté. La nature est donc sans contredit intelligente, agissant toujours conformément aux loix éternelles de la pesanteur, du mouvement, de la gravitation, &c. qu'elle ne sauroit ni détruire ni changer. Quoique notre raison nous prouve cet être, que nous l'entrevoyions, que nous devinions quelques-unes de ses opérations, jamais nous ne pourrons assez le connoître pour le définir, & tout philosophe qui attaque le fantôme créé par les théologiens, combat en effet contre la nue d'Ixion, sans

(*) Part. I. Chap. VI.

effleurer en aucune façon cet être auquel tout l'univers ſert de preuve & de témoignage. On ſera ſans doute bien étonné qu'un philoſophe auſſi éclairé que notre auteur, s'aviſe d'accréditer les erreurs anciennes des générations ſans germe & par corruption ; il cite Needham, ce médecin Anglois, qui, trompé par une fauſſe expérience, crut avoir fait des anguilles. Si de tels faits étoient véritables, ils pourroient convenir aux opérations d'une nature aveugle ; mais ils ſont démentis par toutes les expériences. Croiroit-on bien encore que le même auteur admet un déluge univerſel ? abſurdité, miracle inadmiſſible pour un géomètre, & qui ne peut en aucune façon s'ajuſter à ſon ſyſtême. Ces eaux qui ſubmergèrent notre globe furent-elles créées exprès ? Quelle maſſe énorme, pour s'élever au-deſſus des plus hautes montagnes ! Furent-elles depuis anéanties ? Que devinrent-elles ? Quoi ! il ferme les yeux pour ne pas voir un Être intelligent, préſidant à cet univers, que toute la nature lui annonce, & il croit au miracle le plus oppoſé à la raiſon qu'on ait jamais imaginé ? J'avoue que je ne conçois point comment tant de contradictions ont pu ſe concilier dans une tête philoſophique, & comment en compoſant ſon ouvrage, l'auteur ne s'en eſt pas apperçu lui-même. Mais allons plus loin.

Il a preſque copié littéralement le ſyſtême de

de la fatalité, tel que Leibnitz l'expoſe, & que Wolff l'a commenté. Je crois, pour bien s'entendre, qu'il faut définir l'idée qu'on attache à la liberté. J'entends par ce mot, tout acte de notre volonté qui ſe détermine par elle-même & ſans contrainte. Ne penſez pas qu'en partant de ce principe, je me propoſe de combattre en général & en tout point le ſyſtême de la fatalité; je ne cherche que la vérité, je la reſpecte par-tout où je la trouve, & je m'y ſoumets quand on me la montre. Pour bien juger de la queſtion, rapportons l'argument principal de l'auteur. Toutes nos idées, dit-il, nous viennent par les ſens & par une ſuite de notre organiſation; ainſi toutes nos actions ſont néceſſaires. On convient avec lui que nous devons tout à nos ſens comme à nos organes; mais l'auteur devoit s'appercevoir que des idées reçues donnent lieu à des combinaiſons nouvelles. Dans la première de ces opérations l'ame eſt paſſive, dans la ſeconde elle eſt active. L'invention & l'imagination travaillent ſur des objets que les ſens nous ont appris à connoître: par exemple, comme lorſque Newton apprit la géométrie, ſon eſprit étoit patient, il recueilloit des notions; mais lorſqu'il parvint à ſes découvertes étonnantes, il étoit plus qu'agent, il étoit créateur. Il faut bien diſtinguer dans l'homme les différentes opérations de l'eſprit,

eſclave dans celles où l'impulſion domine, & très-libre dans celles où ſon imagination agit. Je conviens donc avec l'auteur qu'il y a un certain enchaînement de cauſes dont l'influence agit ſur l'homme & le domine par repriſes. L'homme reçoit en naiſſant ſon tempérament, ſon caractère, avec le germe de ſes vices & de ſes vertus, une portion d'eſprit qu'il ne peut ni reſſerrer ni étendre, des talens ou du génie, ou de la peſanteur & de l'incapacité. Auſſi ſouvent que nous nous laiſſons emporter à la fougue de nos paſſions, la fatalité, victorieuſe de notre liberté, triomphe; auſſi ſouvent que la force de la raiſon dompte ces paſſions, la liberté l'emporte. Mais l'homme n'eſt-il pas très-libre, quand on lui propoſe différens partis, qu'il examine, qu'il penche vers l'un ou vers l'autre, & qu'enfin il ſe détermine par ſon choix? L'auteur me répondra ſans doute que la néceſſité dirige ce choix. Je crois entrevoir dans cette réponſe un abus du terme de néceſſité confondu avec ceux de cauſe, de motif, de raiſon. Sans doute que rien n'arrive ſans cauſe, mais toute cauſe n'eſt pas néceſſaire. Sans doute qu'un homme qui n'eſt pas inſenſé, ſe déterminera par des raiſons relatives à ſon amour-propre; je le répète, il ne ſeroit pas libre, mais fou à lier, s'il agiſſoit autrement. Il en eſt donc de la liberté comme de la ſageſſe,

de la raiſon, de la vertu, de la ſanté, qu'aucun mortel ne poſsède parfaitement, mais par intervalles. Nous ſommes, en quelques articles, patiens ſous l'empire de la fatalité, & en quelques autres, agens indépendans & libres. Tenons-nous-en à Locke. Ce philoſophe eſt très-perſuadé que lorſque ſa porte eſt fermée, il n'eſt pas le maître d'en ſortir; mais que lorſqu'elle eſt ouverte, il eſt libre d'agir comme bon lui ſemble. Plus on quinteſſencie cette matière, plus elle s'embrouille; on parvient à force de raffinemens à la rendre ſi obſcure, qu'on ne s'entend plus ſoi-même; il eſt ſur-tout fâcheux pour les partiſans du fataliſme, que leur vie active ſe trouve ſans ceſſe en contradiction avec les principes de leur ſpéculation. L'auteur du Syſtême de la Nature, après avoir épuiſé tous les argumens que ſon imagination lui fournit, pour prouver qu'une néceſſité fatale enchaîne & dirige abſolument les hommes dans toutes leurs actions, devoit donc en conclure que nous ne ſommes que des eſpèces de machines, ou, ſi vous voulez, des marionnettes, mues par les mains d'un agent aveugle. Cependant il s'emporte contre les prêtres, contre les gouvernemens & contre l'éducation; il croit donc que les hommes qui occupent ces emplois ſont libres, en leur prouvant qu'ils ſont des eſclaves. Quelle abſurdité! quelle contradiction!

Si tout eſt mu par des cauſes néceſſaires, les avis, les inſtructions, les loix, les peines, les récompenſes deviennent auſſi ſuperflues qu'inutiles; c'eſt dire à un homme enchaîné, briſe tes liens; autant vaudroit-il ſermonner un chêne, pour le perſuader de ſe transformer en oranger. Mais l'expérience nous prouve que l'on peut parvenir à corriger les hommes; il faut donc de néceſſité en conclure qu'ils jouiſſent au moins en partie de la liberté. Tenons-nous-en aux leçons de cette expérience, & n'admettons point un principe que nous contrediſons ſans ceſſe par nos actions. Du principe de la fatalité réſultent les plus funeſtes conſéquences pour la ſociété; en l'admettant, Marc-Aurèle & Catilina, le préſident de Thou & Ravaillac ſeroient égaux en mérite. Il ne faudroit conſidérer les hommes que comme des machines, les unes faites pour le vice, les autres pour la vertu, incapables de mériter ou de démériter par elles-mêmes, & par conſéquent d'être punies ou récompenſées; ce qui ſappe la morale, les bonnes mœurs, & les fondemens ſur leſquels la ſociété eſt établie. Mais d'où vient cet amour que généralement tous les hommes ont pour la liberté? Si c'étoit un être idéal, d'où le connoîtroient-ils? Il faut donc qu'ils en aient fait l'expérience, qu'ils l'aient ſentie; il faut donc qu'elle exiſte réellement, ou il

ſeroit improbable qu'ils puſſent l'aimer. Quoi qu'en diſent Calvin, Leibnitz, les Arminiens, & l'auteur du Syſtême de la Nature, ils ne perſuaderont jamais à perſonne, que nous ſommes des roues à moulin, qu'une cauſe néceſſaire & irréſiſtible fait mouvoir au gré de ſon caprice. Toutes ces fautes dans leſquelles notre auteur eſt tombé, viennent de la fureur de l'eſprit ſyſtématique; il s'eſt prévenu pour ſes opinions; il a rencontré des phénomènes, des circonſtances & des morceaux de détail qui cadroient bien avec ſon principe; mais en généraliſant ſes idées, il a trouvé d'autres combinaiſons & des vérités d'expérience qui lui étoient contraires: pour ces dernières, à force de les tordre & de leur faire violence, il les a ajuſtées le mieux qu'il a pu avec le reſte de ſon ſyſtême. Il eſt certain qu'il n'a négligé aucune des preuves qui peuvent fortifier le dogme de la fatalité, & en même temps il eſt clair qu'il le dément dans tout le cours de ſon ouvrage. Pour moi, je penſe que dans un cas pareil un véritable philoſophe doit ſacrifier ſon amour-propre à l'amour de la vérité.

Mais paſſons à l'article qui regarde la religion. On pourroit accuſer l'auteur de ſéchereſſe d'eſprit, & ſur-tout de mal-adreſſe, parce qu'il calomnie la religion chrétienne en lui imputant des défauts qu'elle n'a pas. Comment peut-il

dire avec vérité que cette religion eſt cauſe de tous les malheurs du genre-humain ? Pour s'exprimer avec juſteſſe, il auroit pu dire ſimplement que l'ambition & l'intérêt des hommes ſe ſervent du prétexte de cette religion pour troubler le monde & contenter les paſſions. Que peut-on reprendre de bonne foi dans la morale contenue dans le décalogue ? N'y eût-il dans l'Évangile que ce ſeul précepte : » Ne faites » pas aux autres ce que vous ne voulez pas » qu'on vous faſſe »; on ſeroit obligé de convenir que ce peu de mots renferme la quinteſſence de toute morale. Et le pardon des offenſes & la charité & l'humanité ne furent-elles pas prêchées par Jeſus dans ſon excellent ſermon de la montagne ? Il ne falloit donc pas confondre la loi avec l'abus, les choſes écrites & les choſes qui ſe pratiquent, la véritable morale chrétienne avec celle que les prêtres ont dégradée. Comment donc peut-il charger la religion chrétienne en elle-même d'être la cauſe de la dépravation des mœurs ? Mais l'auteur pourroit accuſer les eccléſiaſtiques de ſubſtituer la foi aux vertus de la ſociété, des pratiques extérieures aux bonnes œuvres, des expiations légères aux remords de la conſcience, des indulgences qu'ils vendent, à la néceſſité de s'amender ; il pouvoit leur reprocher d'abſoudre du ſerment, de contraindre & de violenter

les conſciences. Ces abus criminels méritent qu'on s'élève contre ceux qui les introduiſent & contre ceux qui les autoriſent : mais de quel droit le peut-il faire, lui qui ſuppoſe les hommes machines ? Comment peut-il reprendre une machine tonſurée, que la néceſſité a forcée de tromper, de fripponner, & de ſe jouer inſolemment de la crédulité du vulgaire ?

Mais faiſons un moment trève avec le ſyſtême de la fatalité, & prenons les choſes comme elles ſont réellement dans le monde. L'auteur devroit ſavoir que la religion, les loix, un gouvernement quelconque, n'empêcheront jamais que les états ne contiennent plus ou moins de ſcélérats dans le grand nombre de citoyens qui les compoſent : par-tout la groſſe maſſe du peuple eſt peu raiſonnable, facile à ſe livrer au torrent des paſſions, & plus encline au vice que portée au bien ; tout ce qu'on peut attendre d'un bon gouvernement, c'eſt que les grands crimes y ſoient plus rares que dans un mauvais. Notre auteur devroit ſavoir que des exagérations ne ſont pas des raiſons, que des calomnies décréditent un philoſophe comme un auteur qui ne l'eſt pas, & que lorſqu'il ſe fâche, ce qui lui arrive parfois, on pourroit lui appliquer ce que Ménippe dit à Jupiter : » Tu prends ton fou» dre, tu as donc tort ». Il n'y a ſans doute qu'une morale ; elle contient ce que les indi-

vidus ſe doivent réciproquement, elle eſt la baſe de la ſociété ; ſous quelque gouvernement, de quelque religion qu'on ſoit, elle doit être la même ; celle de l'Évangile, priſe dans toute ſa pureté, ſeroit utile par ſa pratique. Mais ſi nous admettons le dogme du fataliſme, il n'y a plus ni morale, ni vertu, & tout l'édifice de la ſociété s'écroule. Il eſt inconteſtable que le but de notre auteur eſt de renverſer la religion ; mais il a choiſi la route la plus détournée & la plus difficile pour y parvenir. Voici, ce me ſemble, la marche la plus naturelle qu'il devoit ſuivre : attaquer la partie hiſtorique de la religion, les fables abſurdes ſur leſquelles on a bâti ſon édifice, les traditions plus abſurdes, plus folles, plus ridicules que tout ce que le paganiſme débitoit de plus extravagant. C'étoit le moyen de prouver que Dieu n'a point parlé, c'étoit le moyen de retirer les hommes de leur ſotte & ſtupide crédulité. L'auteur avoit encore une voie plus abrégée pour aller à cette même fin. Après avoir étalé les argumens contre l'immortalité de l'ame, que Lucrèce expoſe avec tant de force dans ſon troiſième livre, il devoit en conclure, que tout finiſſant pour l'homme avec cette vie, & ne lui reſtant nul objet de crainte, ni d'eſpérance après ſa mort, il ne peut ſubſiſter par conſéquent aucun rapport entre lui & la Divinité, qui ne peut ni le punir, ni le récom-

penſer. Sans ce rapport, il n'y a plus ni culte, ni religion, & la Divinité ne devient pour l'homme qu'un objet de ſpéculation & de curioſité. Mais que de ſingularités & de contradictions dans l'ouvrage de ce philoſophe! Après avoir laborieuſement rempli deux volumes de preuves de ſon ſyſtême (*), il avoue qu'il y a peu d'hommes capables de l'embraſſer & de s'y fixer. On croiroit donc, qu'auſſi aveugle qu'il ſuppoſe la nature, il agit ſans cauſe, & qu'une néceſſité irréſiſtible lui fait compoſer un ouvrage capable de le précipiter dans les plus grands périls, ſans que lui, ni perſonne en puiſſent jamais recueillir le moindre fruit.

Venons-en à préſent aux ſouverains, que l'auteur a ſinguliérement pris à tâche de décrier; j'oſe l'aſſurer, que jamais les eccléſiaſtiques n'ont dit aux princes les ſottiſes qu'il leur prête. S'il leur arrive de qualifier les rois d'images de la Divinité, c'eſt ſans doute dans un ſens très-hyperbolique, quoique l'intention ſoit de les avertir par cette comparaiſon de ne point abuſer de leur autorité, d'être juſtes & bienfaiſans ſelon l'idée vulgaire qu'on ſe forme de la Divinité chez toutes les nations. L'auteur ſe figure qu'il ſe fait des traités entre les ſouverains & les eccléſiaſtiques, par leſquels les princes promet-

(*) Vol. II. Chap. XIII.

tent d'honorer & d'accréditer le clergé, à condition qu'il prêche la ſoumiſſion aux peuples; j'oſe l'aſſurer, que c'eſt une idée creuſe, que rien n'eſt plus faux ni plus ridiculement imaginé que ce ſoi-diſant pacte. Il eſt très-probable que les prêtres tâchent d'accréditer cette opinion, pour ſe faire valoir & pour jouer un rôle; il eſt certain que des ſouverains, par leur crédulité, leur ſuperſtition, leur ineptie & leur aveuglement pour l'égliſe, donnent lieu de les ſoupçonner d'une pareille intelligence; mais tout dépend effectivement du caractère du prince. Lorſqu'il eſt foible & bigot, les eccléſiaſtiques prévalent; s'il a le malheur d'être incrédule, les prêtres cabalent contre lui, & faute de mieux, calomnient & noirciſſent ſa mémoire.

Je paſſe encore ces petites bévues aux préjugés de l'auteur; mais comment peut-il accuſer les rois d'être la cauſe de la mauvaiſe éducation de leurs ſujets? Il s'imagine que c'eſt un principe de politique, qu'il vaut mieux qu'un gouvernement commande à des ignorans qu'à une nation éclairée. Cela ſent un peu les idées d'un recteur de collège, qui, reſſerré dans un petit cercle de ſpéculations, ne connoît ni le monde, ni les gouvernemens, ni les élémens de la politique. Sans doute que tous les gouvernemens des peuples civiliſés veillent à l'inſtruction publique. Que ſont donc ces collèges,

ces académies, ces univerſités dont l'Europe fourmille, ſi ce ne ſont pas des établiſſemens deſtinés à inſtruire la jeuneſſe ? Mais prétendre que dans un vaſte état un prince réponde de l'éducation que chaque père de famille donne à ſes enfans, c'eſt la prétention la plus ridicule que l'on ait jamais formée. Il ne faut pas qu'un ſouverain fouille dans l'intérieur des familles, & qu'il ſe mêle de ce qui ſe fait dans les maiſons des particuliers, ou il n'en peut réſulter que la tyrannie la plus odieuſe. Notre philoſophe écrit ce qui ſe préſente au bout de ſa plume, ſans en examiner les conſéquences ; & il a de l'humeur aſſurément, lorſqu'il qualifie poliment les cours de *foyers* de la corruption publique ; en vérité j'en ſuis honteux pour la philoſophie. Comment peut-on exagérer à ce point ? comment peut-on dire de telles ſottiſes ? Un eſprit moins véhément, un ſage ſe ſeroit contenté de remarquer que plus les ſociétés ſont nombreuſes, & plus les vices y ſont raffinés ; plus les paſſions ont occaſion de ſe déployer, plus elles agiſſent. On paſſeroit la comparaiſon du *foyer* à Juvenal, ou à quelque ſatyrique de profeſſion, mais à un philoſophe..... je n'en dis pas davantage. Si notre auteur avoit été ſix mois ſyndic dans la petite ville de Pau dans le Béarn, il apprécieroit mieux les hommes, qu'il n'apprendra jamais à les connoître par ſes vaines

ſpéculations. Comment peut-il s'imaginer que les ſouverains encouragent leurs ſujets au crime, & quel bien leur reviendroit-il de ſe mettre dans la néceſſité de punir les malfaiteurs ? Il arrive ſans doute de loin à loin que quelques ſcélérats échappent à la rigueur des loix ; mais jamais cela ne provient d'un deſſein fixe d'encourager les attentats par l'eſpérance de l'impunité ; il faut attribuer ces ſortes de cas à la trop grande indulgence du prince. Il arrive ſans doute dans tout gouvernement que des coupables, par intrigue, par corruption, ou par l'appui de protecteurs puiſſans, trouvent le moyen de ſe ſouſtraire aux punitions qu'ils ont méritées ; mais pour arrêter ces ſortes de manèges, d'intrigues, de corruptions, il faudroit qu'un prince poſſédât l'omniſcience que les théologiens attribuent à Dieu. En fait de gouvernement, notre auteur bronche à chaque pas ; il s'imagine que la néceſſité & la misère provoquent les hommes aux plus grands crimes. Ce n'eſt point cela. Il n'y a aucun pays où tout homme qui n'eſt ni pareſſeux ni fainéant ne trouve ſuffiſamment par ſon travail de quoi ſubſiſter. Dans tous les états, l'eſpèce la plus dangereuſe eſt celle des diſſipateurs & des prodigues ; leurs profuſions épuiſent en peu de temps leurs reſſources ; ce qui les réduit à des extrêmités fâcheuſes, qui les forcent enſuite

à recourir aux expédiens les plus bas, les plus odieux, les plus infames. La troupe de Catilina, les adhérens de Jules-César, les frondeurs que le cardinal de Retz avoit ameutés, ceux qui s'attachèrent à la fortune de Cromwel, étoient tous gens de cette espèce, qui ne pouvoient s'acquitter de leurs dettes, ni réparer leur fortune délabrée qu'en bouleversant l'état dont ils étoient citoyens. Dans les premières familles d'un état, les prodigues fripponnent & cabalent; chez le peuple, les dissipateurs & les paresseux finissent par devenir brigands, & par commettre les attentats les plus énormes contre la sûreté publique. Après que l'auteur a prouvé évidemment qu'il ne connoît ni les hommes ni comment il faut les gouverner, il répète les déclamations des satyres de Boileau contre Alexandre le Grand, il fait des sorties contre Charles-Quint & son fils Philippe II, quoiqu'on s'apperçoive, à ne s'y point tromper, qu'il en veut à Louis XIV. De tous les paradoxes que les soi-disant philosophes de nos jours soutiennent avec le plus de complaisance, celui d'avilir les grands hommes du siècle passé paroît leur tenir le plus à cœur. Quelle réputation leur reviendra-t-il d'exagérer les fautes d'un roi qui les a effacées à force de gloire & de grandeur? Les fautes de Louis XIV d'ailleurs sont connues, & ces soi-disant philosophes n'ont pas

ſeulement le petit avantage d'être les premiers à les découvrir. Un prince qui ne régneta que huit jours, en commettra ſans doute; à plus forte raiſon un monarque qui a paſſé ſoixante années de ſa vie ſur le trône. Si vous voulez vous ériger en juge impartial, & que vous examiniez la vie de ce grand prince, vous ſerez obligé de convenir qu'il a fait plus de bien que de mal dans ſon royaume. Il faudroit remplir un volume, ſi l'on vouloit faire ſon apologie en détail; je me borne ici aux chefs principaux. Attribuez donc, comme de raiſon, la perſécution des huguenots à la foibleſſe de ſon âge, à la ſuperſtition dans laquelle il avoit été élevé, comme à la confiance imprudente qu'il avoit en ſon confeſſeur; mettez l'incendie du Palatinat ſur le compte de l'humeur dure & altière de Louvois; il ne vous reſtera guère de reproches à lui faire que ſur quelques guerres entrepriſes par vanité ou par eſprit de hauteur. Au reſte, vous ne pouvez lui refuſer d'avoir été le protecteur des beaux-arts. La France lui doit ſes manufactures & ſon commerce; elle lui doit de plus, l'arrondiſſement de ſes belles frontières & la conſidération dont elle a joui de ſon temps en Europe. Rendez donc hommage à ſes qualités louables & vraiment royales. Quiconque de nos jours veut entamer les ſouverains, doit attaquer leur molleſſe, leur fai-

néantiſe, leur ignorance ; ils ſont la plupart plus foibles qu'ambitieux, & plus vains qu'avides de dominer.

Les véritables ſentimens de l'auteur ſur les gouvernemens ne ſe découvrent que vers la fin de ſon ouvrage ; c'eſt là qu'il nous apprend que, ſelon lui, les ſujets devroient jouir du droit de dépoſer leurs ſouverains, lorſqu'ils en ſont mécontens. C'eſt pour amener les choſes à ce but qu'il ſe récrie contre ces grandes armées qui pourroient y porter quelqu'obſtacle ; on croiroit lire la fable du loup & du berger de la Fontaine. Si jamais les idées creuſes de notre philoſophe pouvoient ſe réaliſer, il faudroit préalablement refondre les formes de gouvernement dans tous les états de l'Europe, ce qui lui paroît une bagatelle ; il faudroit encore, ce qui me paroît impoſſible, que ces ſujets érigés en juges de leur maître fuſſent & ſages & équitables ; que les aſpirans au trône fuſſent ſans ambition, que ni l'intrigue, ni la cabale, ni un eſprit d'indépendance ne puſſent prévaloir ; il faudroit encore que la race détrônée fût totalement extirpée, ou ce ſeroient des alimens de guerres civiles, & des chefs de partis toujours prêts à ſe mettre à la tête des factions, pour troubler l'état. Il réſulteroit encore, en conſéquence de cette forme de gouvernement, que les candidats & les prétendans au trône

remueroient continuellement, animeroient le peuple contre le prince, & fomenteroient des ſéditions & des révoltes, à la faveur deſquelles ils ſe flatteroient d'élever leur fortune, & de parvenir à la domination; de ſorte qu'un gouvernement pareil ſeroit ſans ceſſe expoſé à des guerres inteſtines, mille fois plus dangereuſes que les guerres étrangères. C'eſt pour éviter de ſemblables inconvéniens que l'ordre de ſucceſſion a été adopté & établi dans pluſieurs états de l'Europe. On s'eſt apperçu du trouble que les élections entraînent après elles, & l'on a craint, comme de raiſon, que des voiſins jaloux ne profitaſſent d'une occaſion auſſi favorable pour ſubjuguer ou dévaſter le royaume. L'auteur pouvoit facilement s'éclaircir ſur les conſéquences de ſes principes; il n'avoit qu'à jeter un coup-d'œil ſur la Pologne, où chaque élection de roi eſt l'époque d'une guerre civile & étrangère.

C'eſt une grande erreur de croire que dans les choſes humaines il puiſſe ſe rencontrer des perfections; l'imagination peut ſe forger de telles chimères, mais elles ne ſeront jamais réaliſées. Depuis que le monde dure, les nations ont eſſayé de toutes les formes de gouvernement, les hiſtoires en fourmillent; mais il n'en eſt aucun qui ne ſoit ſujet à des inconvéniens: la plupart des peuples ont cependant autoriſé l'ordre

l'ordre de ſucceſſion des familles régnantes, parce que dans le choix qu'ils avoient à faire, c'étoit le parti le moins mauvais. Le mal qui réſulte de cette inſtitution, conſiſte en ce qu'il eſt impoſſible que dans une famille les talens & le mérite ſoient tranſmis ſans interruption de père en fils pendant une longue ſuite d'années, & qu'il arrive que le trône eſt quelquefois occupé par des princes indignes de le remplir. Dans ce cas même reſte la reſſource d'habiles miniſtres, qui peuvent réparer par leur capacité ce que l'ineptie du ſouverain gâteroit ſans doute. Le bien qui ſuit évidemment de cet arrangement, conſiſte en ce que des princes nés ſur le trône ont moins de morgue & de vanité que des nouveaux parvenus, qui, enflés de leur grandeur & dédaignant ceux qui furent leurs égaux, ſe complaiſent à leur faire ſentir en toute occaſion leur ſupériorité. Mais obſervez ſur-tout qu'un prince qui eſt ſûr que ſes enfans lui ſuccéderont, croyant travailler pour ſa famille, s'appliquera avec bien plus de zèle au vrai bien de l'état, qu'il enviſage comme ſon patrimoine ; au-lieu que dans les états électifs les ſouverains ne penſent qu'à eux, à ce qui peut durer pendant leur vie, & à rien de plus ; ils tâchent d'enrichir leur famille, & laiſſent tout dépérir dans un état, qui à leurs yeux eſt une poſſeſſion précaire, à laquelle il faudra renoncer

un jour. Si quelqu'un veut s'en convaincre, il n'a qu'à s'informer de ce qui ſe paſſe dans les évêchés de l'Allemagne, en Pologne, à Rome même, où les triſtes effets de l'élection ne ſont que trop évidens. Quelque parti qu'on prenne dans ce monde, il ſe trouve ſujet à des difficultés, & ſouvent à de terribles inconvéniens ; il faut donc, lorſqu'on ſe croit aſſez lumineux pour pouvoir éclairer le public, ſe garder ſur-tout de propoſer des remèdes pires que les maux dont on ſe plaint, & quand on ne peut faire mieux, s'en tenir aux anciens uſages, & ſur-tout aux loix établies.

AVANT-PROPOS

SUR

LA HENRIADE

DE Mr. DE VOLTAIRE.

AVANT-PROPOS

SUR

LA HENRIADE

DE Mr. DE VOLTAIRE.

LE Poëme de la Henriade eſt connu de toute l'Europe. Les éditions multipliées qui s'en ſont faites, l'ont répandu chez toutes les nations qui ont des livres, & qui ſont aſſez policées pour avoir quelque goût pour les lettres.

Mr. de Voltaire eſt peut-être l'unique auteur, qui préférant la perfection de ſon art aux intérêts de ſon amour-propre, ne ſe ſoit point laſſé de corriger ſes fautes. Depuis la première édition, où la Henriade parut ſous le titre de Poëme de la Ligue, juſqu'à celle qu'on donne aujourd'hui au public, l'auteur s'eſt toujours élevé d'efforts en efforts juſqu'à ce point de perfection, que les grands génies & les maîtres de l'art ont ordinairement mieux dans l'idée qu'il ne leur eſt poſſible d'y atteindre.

L'édition qu'on donne à préſent au public, eſt conſidérablement augmentée par l'auteur; c'eſt une marque évidente que la fécondité de ſon génie eſt comme une ſource intariſſable,

& qu'on peut toujours attendre, ſans ſe tromper, des beautés nouvelles, & quelque choſe de parfait, d'une auſſi excellente plume que l'eſt celle de Mr. de Voltaire.

Les difficultés que ce prince de la poéſie françoiſe eut à ſurmonter, lorſqu'il compoſa ce poëme épique, ſont innombrables. Il avoit contre lui les préjugés de toute l'Europe, & ceux de ſa propre nation, qui étoit du ſentiment que l'épopée ne réuſſiroit jamais en françois; il avoit devant lui le triſte exemple de ſes précurſeurs, qui avoient tous bronché dans cette pénible carrière; il avoit encore à combattre ce reſpect ſuperſtitieux du peuple ſavant pour Virgile & pour Homère; & plus que tout cela, une ſanté foible & délicate, qui auroit mis tout autre homme moins ſenſible que lui à la gloire de ſa nation, hors d'état de travailler. Malgré tous ces obſtacles, Mr. de Voltaire eſt venu à bout d'exécuter ſon deſſein, quoiqu'aux dépens de ſa fortune, & ſouvent de ſon repos.

Un génie auſſi vaſte, un eſprit auſſi ſublime, un homme auſſi laborieux que l'eſt Mr. de Voltaire, ſe ſeroit ouvert le chemin aux emplois les plus illuſtres, s'il avoit voulu ſortir de la ſphère des ſciences qu'il cultive, pour ſe vouer à ces affaires que l'intérêt & l'ambition des hommes ont coutume d'appeller de ſolides occupations: mais il a préféré de ſuivre l'im-

pulſion irréſiſtible de ſon génie, aux avantages que la fortune auroit été forcée de lui accorder. Auſſi a-t-il fait des progrès qui répondent parfaitement à ſon attente. Il fait autant d'honneur aux ſciences que les ſciences lui en font. On ne le connoît dans la Henriade qu'en qualité de poëte ; mais il eſt philoſophe profond & ſage hiſtorien en même temps.

Les ſciences & les arts ſont comme de vaſtes pays, qu'il nous eſt preſqu'auſſi impoſſible de ſubjuguer tous, qu'il l'a été à Céſar ou bien à Alexandre de conquérir le monde entier. Il faut beaucoup de talens & beaucoup d'application pour s'aſſujettir quelque petit terrein ; auſſi la plupart des hommes ne marchent-ils qu'à pas de tortue dans la conquête de ce pays. Il en a été cependant des ſciences comme des empires du monde, qu'une infinité de petits ſouverains ſe ſont partagés. Les petits ſouverains réunis ont compoſé ce qu'on appelle des académies ; & comme dans les gouvernemens ariſtocratiques, il s'eſt ſouvent trouvé des hommes nés avec une intelligence ſupérieure, qui ſe ſont élevés au-deſſus des autres, de même les ſiècles éclairés ont produit des hommes qui ont concentré en eux les ſciences qui devoient donner une occupation ſuffiſante à quarante têtes penſantes. Ce que les Leibnitz, ce que les Fontenelle ont été de leur temps, Mr. de Voltaire l'eſt aujourd'hui ; il n'y a aucune ſcience qui

n'entre dans la ſphère de ſon activité, & depuis la géométrie la plus ſublime juſqu'à la poéſie, la force de ſon génie a tout ſoumis.

Quiconque a la connoiſſance du monde, & quiconque a lu les ouvrages de Mr. de Voltaire, conceyra ſans peine que l'envie ne pouvoit l'épargner : un mérite ſupérieur joint à une vaſte réputation révoltent d'ordinaire les demi-ſavans, les amphibies d'érudition & d'ignorance ; ces miſérables étant eux-mêmes ſans talens, maltraitent fiérement ceux qu'ils penſent leur être inférieurs, & perſécutent opiniatrément ceux dont l'éclatante lumière les éclipſe. Auſſi, tout ce qu'ont pu la malice & la calomnie, l'ingratitude & la haine, s'eſt ligué contre Mr. de Voltaire ; il n'y a aucune ſorte de perſécution qu'il n'ait ſoufferte, & des magiſtrats qui, pour le ſoin de leur propre gloire, auroient dû le protéger, l'ont abandonné lâchement à la haine de ceux que leurs crimes ont rendus ſes ennemis.

Malgré une vingtaine de ſciences qui partagent Mr. de Voltaire, malgré ſes fréquentes infirmités, & les chagrins que lui donnent d'indignes envieux, il a conduit ſa Henriade à un point de maturité, où je ne ſache pas qu'aucun poëme ſoit jamais parvenu.

On trouve toute la ſageſſe imaginable dans la conduite & dans l'économie de la Henriade. L'auteur a profité des reproches qu'on a faits à Homère & à Virgile. Les chants de l'Iliade

ont peu ou point de connexion les uns avec les autres ; ce qui leur a mérité le nom de rapſodies. Dans la Henriade on trouve une liaiſon intime entre tous les chants ; ce n'eſt qu'un même ſujet diviſé par l'ordre des temps en dix actions principales. Le dénouement de la Henriade eſt naturel ; c'eſt la converſion de Henri IV & ſon entrée à Paris qui mettent fin aux guerres civiles des ligueurs qui troubloient la France, & en cela le poëte françois eſt infiniment ſupérieur au poëte latin, qui ne termine pas ſon Énéide d'une manière auſſi intéreſſante qu'il l'avoit commencée. Ce ne ſont plus alors que les étincelles du beau feu que le lecteur admiroit dans le commencement de ce poëme. On diroit que Virgile en a compoſé le premier chant dans la fleur de ſa jeuneſſe, & qu'il a compoſé les derniers dans cet âge où l'imagination mourante & le feu de l'eſprit, à moitié éteint, ne permet plus aux guerriers d'être héros, ni aux poëtes d'écrire.

Si le poëte françois imite en quelques endroits Homère & Virgile, c'eſt pourtant toujours une imitation qui ſent l'original, & dans laquelle on voit que le jugement du poëte françois eſt infiniment ſupérieur au poëte grec & au poëte latin. Comparez la deſcente d'Ulyſſe aux enfers avec le ſeptième chant de la Henriade, vous verrez que ce dernier eſt enrichi d'une infinité de beautés que M. de Voltaire

ne doit qu'à lui-même ; la ſeule idée d'attribuer aux rêves de Henri IV ce qu'il voit dans le ciel, dans les enfers, & ce qui lui eſt pronoſtiqué dans le temple du Deſtin, vaut ſeul toute l'Iliade ; car le rêve de Henri IV ramène tout ce qui lui arrive aux règles de la vraiſemblance ; au-lieu que le voyage d'Ulyſſe aux enfers eſt dépourvu de tous les agrémens qui auroient pu donner l'air de vérité à l'ingénieuſe fiction d'Homère. De plus, tous les épiſodes de la Henriade ſont placés dans leurs lieux. L'art eſt ſi bien caché par l'auteur, qu'il eſt difficile de l'appercevoir, tant il paroît naturel ; & l'on diroit que ces fruits qu'a produits la fécondité de ſon imagination, & qui embelliſſent tous les endroits de ce poëme, n'y ſont mis que par néceſſité. Vous n'y trouverez point de ces petits détails où ſe noient tant d'auteurs, à qui la ſéchereſſe & l'enflure tiennent lieu de génie. Mr. de Voltaire s'applique à décrire d'une manière intéreſſante les ſujets pathétiques ; il poſsède le grand art d'émouvoir le cœur. Tels ſont ces endroits touchans, la mort de Coligny, l'aſſaſſinat de Valois, le combat du jeune Dailli, le congé que Henri IV prend de la belle Gabrielle d'Etrées, & la mort du brave d'Aumale. On ſe ſent ému chaque fois qu'on en fait la lecture. En un mot, l'auteur ne s'arrête qu'aux endroits intéreſſans, & il paſſe légérement ſur ceux qui ne feroient qu'allonger ſon poëme ; il

n'y a ni du trop ni du trop peu dans la Henriade.

Le merveilleux que l'auteur a employé, ne peut choquer aucun lecteur judicieux ; tout y eſt ramené au vraiſemblable par le ſyſtême de la religion.

Toutes les allégories qu'on trouve dans ce poëme ſont nouvelles. Il y a la Politique qui habite au Vatican, le temple de l'Amour, la vraie Religion, les Vertus, la Diſcorde, tous les Vices ; tout vit, tout eſt animé par le pinceau de Mr. de Voltaire ; ce ſont autant de tableaux qui ſurpaſſent, au jugement des connoiſſeurs, tout ce qu'a produit le crayon habile de Carrache & du Pouſſin.

Il me reſte à préſent à parler de la poéſie du ſtyle, de cette partie qui caractériſe proprement le poëte. Jamais la langue françoiſe n'eut autant de force que dans la Henriade ; on y trouve par-tout de la nobleſſe. L'auteur s'élève avec un feu infini juſqu'au ſublime, & il ne s'abaiſſe qu'avec grace & dignité. Quelle vivacité dans les peintures, quelle force dans les caractères & dans les deſcriptions, & quelle nobleſſe dans les détails ! Le combat du jeune Turenne doit faire en tout temps l'admiration des lecteurs. C'eſt dans cette peinture de l'eſcrime, dans ces coups portés, parés, rendus & reçus, que Mr. de Voltaire a trouvé principalement des obſtacles dans le génie de ſa

langue ; il s'en eſt cependant tiré avec toute la gloire poſſible : il tranſporte le lecteur ſur le champ de bataille, & il vous ſemble plutôt voir un combat, qu'en lire la deſcription en vers.

Quant à la ſaine morale, quant à la beauté des ſentimens, on trouve dans ce poëme tout ce qu'on peut déſirer. La valeur prudente de Henri IV, ainſi que ſa généroſité & ſon humanité, devroient ſervir d'exemple à tous les rois & à tous les héros, qui ſe piquent quelquefois mal à propos de dureté & de brutalité, envers ceux que le deſtin des états ou le ſort de la guerre a ſoumis à leur puiſſance : qu'il leur ſoit dit en paſſant que ce n'eſt point dans l'inflexibilité ni dans la tyrannie que conſiſte la vraie grandeur, mais bien dans ces ſentimens que l'auteur exprime avec tant de nobleſſe :

Amitié, don du Ciel, plaiſir des grandes ames,
Amitié, que les rois, ces illuſtres ingrats,
Sont aſſez malheureux pour ne connoître pas.

Le caractère de Philippe de Mornay peut auſſi être compté parmi les chef-d'œuvres de la Henriade. Ce caractère eſt tout nouveau ; un philoſophe guerrier, un ſoldat humain, un courtiſan vrai & ſans flatterie. Un aſſemblage de vertus auſſi rares doit mériter nos ſuffrages ; auſſi l'auteur y a-t-il puiſé comme dans une riche ſource de ſentimens. Que j'aime à voir Philippe de Mornay, ce fidèle & ſtoïque ami, à côté de ſon jeune & vaillant maître, repouſſer

par-tout la mort, & ne la donner jamais! Cette ſageſſe philoſophique eſt bien éloignée des mœurs de notre ſiècle, & il eſt déplorable pour le bien de l'humanité qu'un caractère auſſi beau que celui de ce ſage ne ſoit qu'un être de raiſon.

D'ailleurs la Henriade ne reſpire que l'humanité; cette vertu ſi néceſſaire aux princes, ou plutôt leur unique vertu, eſt ſans ceſſe relevée par Mr. de Voltaire: il montre un roi victorieux, qui pardonne aux vaincus; il conduit ce héros aux murs de Paris, où au-lieu de ſaccager cette ville rebelle, il fournit les alimens néceſſaires à la vie de ſes habitans déſolés par la famine la plus cruelle; mais d'un autre côté, il dépeint des couleurs les plus vives l'affreux maſſacre de la S. Barthélemi, & la cruauté inouie avec laquelle Charles IX hâtoit lui-même la mort de ſes malheureux ſujets calviniſtes; la ſombre politique de Philippe II; les artifices & les intrigues de Sixte-Quint; l'indolence léthargique des Valois & les foibleſſes que l'amour fit commettre à Henri IV, ſont appréciées à leur juſte valeur. M. de Voltaire accompagne tous ces récits de réflexions courtes, mais excellentes, qui ne peuvent que former le jugement de la jeuneſſe, & donner, des vertus & des vices, les idées qu'on en doit avoir. Par-tout dans ce poëme l'auteur recommande aux peuples la fidélité pour leurs loix & leurs

ſouverains : il a immortaliſé le nom du préſident de Harlai, dont la fidélité inviolable pour ſon maître méritoit une pareille récompenſe ; il en fait autant pour les conſeillers Briſſon, Larchet, Tardif, qui furent mis à mort par les factieux ; ce qui fournit à l'auteur la réflexion ſuivante :

Vos noms toujours fameux vivront dans la mémoire,
Et qui meurt pour ſon roi, meurt toujours avec gloire.

Le diſcours de Poitiers aux factieux eſt auſſi beau par la juſteſſe des ſentimens que par la force de l'éloquence. L'auteur fait parler un grave magiſtrat dans l'aſſemblée de la Ligue. Il s'oppoſe courageuſement au deſſein des rebelles, qui vouloient élire un roi d'entr'eux ; il les renvoie à la domination légitime de leur ſouverain, à laquelle ils vouloient ſe ſouſtraire ; il condamne toutes les vertus des ſéditieux, en tant que vertus militaires, puiſqu'elles devenoient criminelles dès-lors qu'ils en faiſoient uſage contre leur roi. Mais tout ce que je pourrois dire de ce diſcours, ne ſauroit en approcher ; il faut le lire avec attention ; je ne prétends qu'en faire remarquer les beautés à ceux des lecteurs auxquels elles pourroient échapper.

Je paſſe à la guerre de religion qui fait le ſujet de la Henriade. L'auteur a dû expoſer naturellement les abus que les ſuperſtitieux & les fanatiques ont coutume de faire de la re-

ligion ; car on a remarqué que, je ne ſais par quelle fatalité, ces ſortes de guerres ont toujours été plus ſanglantes, plus opiniâtres que celles que l'ambition des princes ou l'indocilité des ſujets ont ſuſcitées : & comme le fanatiſme & la ſuperſtition ont été de tout temps les reſſorts de la politique déteſtable des grands & des eccléſiaſtiques, il falloit néceſſairement y oppoſer une digue. L'auteur a employé tout le feu de ſon imagination, & tout ce qu'ont pu l'éloquence & la poéſie, pour mettre devant les yeux de ce ſiècle les folies de nos ancêtres, afin de nous en préſerver à jamais ; il voudroit purifier les ſoldats & les camps des argumens pointilleux & ſubtils de l'école, pour les renvoyer au peuple pédant des ſcolaſtiques ; il voudroit arracher pour toujours aux hommes le glaive ſaint qu'ils prennent ſur l'autel, & dont ils égorgent impitoyablement leurs frères. En un mot, le bien & le repos de la ſociété fait le principal but de ce poëme, & c'eſt pourquoi l'auteur avertit ſi ſouvent d'éviter dans cette route l'écueil dangereux du fanatiſme & du faux zèle.

Il paroît cependant, pour le bien de l'humanité, que la mode des guerres de religion eſt finie, & ce ſeroit aſſurément une folie de moins dans le monde ; mais j'oſe dire que nous en ſommes en partie redevables à l'eſprit philoſophique qui depuis quelques années prend

beaucoup le deſſus en Europe ; plus on eſt éclairé & moins on eſt ſuperſtitieux. Le ſiècle où vivoit Henri IV étoit bien différent. L'ignorance monacale, qui ſurpaſſoit toute imagination, & la barbarie des hommes (qui ne connoiſſoient d'autre occupation que celle d'aller à la chaſſe & de s'entretuer), donnoient accès aux erreurs les plus palpables. Marie de Médicis & les princes factieux pouvoient donc alors abuſer d'autant plus facilement de la crédulité des peuples, que ces peuples étoient groſſiers, aveugles & ignorans.

Les ſiècles polis qui ont vu fleurir les ſciences, n'ont point d'exemples à nous préſenter de guerres de religion, ni de guerres ſéditieuſes. Dans les beaux temps de l'empire Romain, je veux dire vers la fin du règne d'Auguſte, tout cet empire, qui compoſoit preſque les deux tiers du monde, étoit tranquille & ſans agitation. Les hommes abandonnoient les intérêts de la religion à ceux dont l'emploi étoit d'y vaquer, & ils préféroient le repos, les plaiſirs & l'étude à l'ambitieuſe rage de s'égorger les uns les autres, ſoit pour des mots ; ſoit pour l'intérêt, ou pour une funeſte gloire.

Le ſiècle de Louis-le-Grand, qui peut être égalé ſans flatterie à celui d'Auguſte, nous fournit de même un exemple d'un règne heureux & tranquille pour l'intérieur du royaume, mais qui malheureuſement fut troublé vers la

fin

fin par l'aſcendant que le père Le Tellier prit ſur l'eſprit de Louis XIV qui commençoit à baiſſer ; mais c'eſt proprement l'ouvrage d'un particulier, & l'on n'en ſauroit charger ce ſiècle, d'ailleurs ſi fécond en grands hommes, que par une injuſtice manifeſte.

Les ſciences ont ainſi toujours contribué à humaniſer les hommes, en les rendant plus doux, plus juſtes & moins portés aux violences : elles ont pour le moins autant de part que les loix au bien de la ſociété & au bonheur des peuples. Cette façon de penſer, aimable & douce, ſe communique inſenſiblement, de ceux qui cultivent les arts & les ſciences, au public & au vulgaire ; elle paſſe de la cour à la ville, & de la ville dans les provinces. On voit alors avec évidence que la nature ne nous forme point aſſurément pour que nous nous exterminions dans le monde, mais pour que nous nous aſſiſtions dans nos communs beſoins ; que le malheur, les infirmités & la mort nous pourſuivent ſans ceſſe, & que c'eſt une démence extrême de multiplier les cauſes de nos misères & de notre deſtruction. On reconnoît, malgré la différence des conditions, l'égalité que la nature a miſe entre nous, la néceſſité qu'il y a de vivre unis & en paix, de quelque nation, de quelqu'opinion que nous ſoyons ; que l'amitié & la compaſſion ſont des devoirs univerſels : en un

mot, la réflexion corrige en nous tous les défauts du tempérament.

Tel eſt le véritable uſage des ſciences, & voilà par conſéquent la règle de l'obligation que nous devons avoir à ceux qui les cultivent, & qui tâchent d'en fixer l'uſage parmi nous. Mr. de Voltaire, qui embraſſe toutes ces ſciences, m'a toujours paru mériter une part à la gratitude du public, & d'autant plus grande, qu'il ne vit & ne travaille que pour le bien de l'humanité. Cette réflexion, & le déſir que j'ai eu toute ma vie de rendre hommage à la vérité, m'ont déterminé à procurer cette édition au public; je l'ai rendue auſſi digne qu'il m'a été poſſible de Mr. de Voltaire & de ſes lecteurs.

En un mot, il m'a paru que donner des marques d'eſtime à cet admirable auteur, c'étoit en quelque façon honorer notre ſiècle, & que du moins la poſtérité ſe rediroit d'âge en âge, que ſi notre ſiècle a produit des hommes célèbres, il en a reconnu toute l'excellence, & que l'envie ni les cabales n'ont pu opprimer ceux que leur mérite & leurs talens diſtinguoient du vulgaire, & même des grands hommes.

DISSERTATION

SUR L'INNOCENCE

DES ERREURS DE L'ESPRIT.

DISSERTATION

SUR L'INNOCENCE

DES ERREURS DE L'ESPRIT.

MOnſieur, je me crois obligé de vous rendre raiſon de mon loiſir & de l'uſage que je fais de mon temps. Vous connoiſſez le goût que j'ai pour la philoſophie; c'eſt une paſſion chez moi; elle accompagne fidellement tous mes pas. Quelques amis qui connoiſſent en moi ce goût dominant, ſoit pour s'y accommoder, ſoit qu'ils y trouvent plaiſir eux-mêmes, m'entretiennent ſouvent ſur des matières ſpéculatives, de phyſique, de métaphyſique, ou de morale. Nos converſations ſont d'ordinaire peu remarquables, parce qu'elles roulent ſur des ſujets connus, ou qui ſont au-deſſous de l'œil éclairé des ſavans. La converſation que j'eus hier au ſoir avec Philante, me parut plus digne d'attention; elle portoit ſur un ſujet qui intéreſſe & partage preſque tout le genre-humain. Je penſai d'abord à vous; il me ſembla que je vous devois cette converſation; je montai incontinent dans ma chambre au retour de la promenade; les idées toutes fraîches & l'eſprit

plein de notre discours, je le couchai par écrit le mieux qu'il me fut possible. Je vous prie, Monsieur, de m'en dire votre sentiment, & si je suis assez heureux pour l'avoir rencontré, votre sincérité sera le salaire de mes peines; je me trouverai richement récompensé, si mon travail ne vous est pas désagréable. Il faisoit hier le plus beau temps du monde; le soleil brilloit d'un feu plus beau qu'à l'ordinaire; le ciel étoit si serein, qu'on n'appercevoit aucun nuage à la plus grande distance; j'avois passé toute la matinée à l'étude, & pour me délasser du travail, je fis une partie de promenade avec Philante; nous nous entretînmes assez longtemps du bonheur dont jouissent les hommes, & de l'insensibilité de la plupart, qui ne goûtent point les douceurs d'un beau soleil & d'un air pur & tranquille. De considérations en considérations, nous nous apperçûmes que notre discours avoit infiniment allongé notre promenade, & qu'il étoit temps de rebrousser chemin pour arriver au logis avant l'obscurité. Philante, qui l'observa le premier, m'en fit la guerre; je me défendis en lui disant que sa conversation me paroissoit si agréable, que je ne comptois pas les momens, lorsque je me trouvois avec lui, & que j'avois cru qu'il étoit assez temps de penser à notre retour, lorsqu'on verroit baisser le soleil. — Comment! baisser le

ſoleil ? repartit-il ; êtes-vous Copernicien ? & vous accommodez-vous aux façons populaires de s'exprimer, & aux erreurs de Tycho-Brahé ? — Tout doucement, lui repartis-je, vous allez bien vîte. D'abord il ne s'agiſſoit point ici de philoſophie dans une converſation familière, & ſi j'ai failli en péchant contre Copernic, ma faute doit m'être auſſi facilement pardonnée qu'à Joſué, qui fait arrêter le ſoleil dans ſa courſe, & qui étant divinement inſpiré, devoit bien être au fait des ſecrets de la nature. Joſué parloit dans ce moment comme le peuple, & moi je parle à un homme éclairé, qui m'entend également bien, d'une ou d'autre manière ; mais puiſque vous attaquez ici Tycho-Brahé, ſouffrez que pour un moment je vous attaque à mon tour. Il paroît que votre zèle pour Copernic eſt bien animé ; vous lancez d'abord des anathêmes contre tous ceux qui ſe trouvent d'un ſentiment contraire au ſien. Je veux croire qu'il a raiſon ; mais cela eſt-il bien ſûr ? Quel garant en avez-vous ? eſt-ce que la nature, eſt-ce que ſon auteur vous ont révélé quelque choſe ſur l'infaillibilité de Copernic ? Quant à moi, je ne vois qu'un ſyſtême, c'eſt-à-dire, l'arrangement des viſions de Copernic, ajuſtées ſur les opérations de la nature. — Et moi, reprit Philante en s'échauffant, j'y vois la vérité. — La vérité, & qu'appellez-vous la vérité ? — C'eſt, dit-il,

l'évidence réelle des êtres & des faits.— Et connoître la vérité ? continuai-je.—C'eſt, me répondit-il, être parvenu à trouver un rapport exact entre les êtres qui exiſtent réellement ou qui ont exiſté, avec nos idées, entre les faits paſſés ou préſens, & les notions que nous en avons.— Suivant cela, mon cher Philante, nous pouvons peu nous flatter de connoître des vérités : elles ſont preſque toutes douteuſes, lui dis-je, & il n'y a, ſelon la définition que vous venez de me faire vous-même, il n'y a que deux ou trois vérités tout au plus qui ſoient inconteſtables. Le rapport des ſens, qui eſt ce que nous avons preſque de plus ſûr, n'eſt point exempt d'incertitudes. Nos yeux nous trompent, lorſqu'ils nous peignent ronde de loin une tour que nous trouvons quarrée en en approchant. Nous croyons quelquefois entendre des ſons, qui n'ont lieu que dans notre imagination, & qui ne conſiſtent que dans une impreſſion ſourde faite ſur nos oreilles. L'odorat n'eſt pas moins infidèle que les autres ſens ; il ſemble quelquefois qu'on ſente des odeurs de fleurs dans des prairies ou dans des bois, qui n'y ſont pas cependant ; & à préſent que je vous parle, je m'apperçois au ſang qui coule de ma main qu'un moucheron m'a piqué : la chaleur du diſcours m'a rendu inſenſible à cette douleur, l'attouchement m'a fait faux bond. Si donc ce que nous

avons de moins douteux, l'eſt ſi fort, comment pouvez-vous parler avec tant de certitude des matières abſtraites de la philoſophie? — C'eſt, repartit Philante, qu'elles ſont évidentes, & que le ſyſtême de Copernic eſt confirmé par l'expérience : les révolutions des planètes y ſont marquées avec une préciſion admirable, les éclipſes y ſont calculées avec une juſteſſe merveilleuſe ; enfin ce ſyſtême explique parfaitement l'énigme de la nature. — Mais que diriez-vous, repartis-je, ſi je vous faiſois voir un ſyſtême très-différent aſſurément du vôtre, & qui, par un principe évidemment faux, explique les mêmes merveilles que celui de Copernic? — Je vous attends aux erreurs des Malabares, reprit Philante.—C'eſt juſtement de leur montagne que j'allois vous parler ; mais erreur tant qu'il vous plaira, ce ſyſtême, mon cher Philante, explique parfaitement bien les opérations aſtronomiques de la nature ; & il eſt étonnant, que partant d'un point auſſi abſurde que l'eſt celui de ſuppoſer le ſoleil uniquement occupé à faire le tour d'une grande montagne qui ſe trouve dans le pays de ces barbares, ces aſtronomes aient pu ſi bien prédire les mêmes révolutions & les mêmes éclipſes que votre Copernic : l'erreur des Malabares eſt groſſière, celle de Copernic eſt peut-être moins ſenſible. Peut-être verra-t-on un jour quelque nouveau philoſophe dogmatiſer du haut

de ſa gloire, & tout bouffi d'arrogance (de quelque découverte peu importante & toujours ſuffiſante pour ſervir de baſe à un nouveau ſyſtême), traiter les Copernicien & les Newtoniens comme un petit eſſaim de miſérables qui ne méritent pas qu'on relève leurs erreurs. — Il eſt vrai, dit Philante, que les nouveaux philoſophes ont eu de tout temps le droit de triompher des anciens. Deſcartes foudroya les ſaints de l'école, & il fut foudroyé à ſon tour par Newton, & celui-ci n'attend qu'un ſucceſſeur pour ſubir le même ſort. — Ne ſeroit-ce point, repris-je, qu'il ne faut que de l'amour-propre pour faire un ſyſtême? De cette haute idée de ſon mérite naît un ſentiment d'infaillibilité; alors le philoſophe forge ſon ſyſtême. Il commence par croire aveuglément ce qu'il veut prouver; il cherche des raiſons pour y donner un air de vraiſemblance, & delà une ſource intariſſable d'erreurs. Il devroit tout au contraire commencer par remonter, au moyen de pluſieurs obſervations, de conſéquences en conſéquences, & voir ſimplement à quoi elles aboutiroient, & ce qui en réſulteroit: on en croiroit moins, & on apprendroit ſavamment à douter, en ſuivant les pas timides de la circonſpection. — Il vous faudroit des anges pour philoſopher, me dit vivement Philante; car où trouver un homme ſans prévention & parfaitement impartial? — Ainſi,

lui dis-je, l'erreur eſt notre partage. — A Dieu ne plaiſe ! reprit mon ami ; nous ſommes faits pour la vérité. — Je vous prouverai bien le contraire, ſi vous voulez vous donner la patience de m'écouter, lui dis-je, & pour cet effet, comme nous voici proche de la maiſon, nous nous aſſeyerons ſur ces bancs ; car je vous crois fatigué de la promenade. — Philante, qui n'eſt pas trop bon piéton, & qui avoit plutôt marché par diſtraction & machinalement que de propos délibéré, fut charmé de s'aſſeoir. Nous nous plaçâmes tranquillement, & je repris à peu près ainſi : Je vous ai dit, Philante, que l'erreur étoit notre partage ; je dois vous le prouver. Cette erreur a plus d'une ſource. Il paroît que le Créateur ne nous a pas deſtinés pour poſſéder beaucoup de ſcience, & pour faire un grand chemin dans le pays des connoiſſances : il a placé les vérités dans des abymes que nos foibles lumières ne ſauroient approfondir, & il les a entourées d'une épaiſſe haie d'épines. La route de la vérité offre des précipices de tous côtés ; on ne ſait quel ſentier ſuivre pour éviter ces dangers, & ſi l'on eſt aſſez heureux pour les avoir franchis, on trouve ſur ſon chemin un labyrinthe, où le fil merveilleux d'Ariadne n'eſt d'aucun uſage, & dont on ne peut jamais ſe tirer : les uns courent après un fantôme impoſteur qui les trompe par ſes preſtiges, & leur

donne pour bonne monnoie ce qui eſt de faux aloi ; ils s'égarent, ſemblables à ces voyageurs qui ſuivent dans l'obſcurité les feux follets dont la clarté les ſéduit. D'autres devinent ces vérités ſi ſecrètes ; ils croient arracher le voile de la nature, ils font des conjectures, & c'eſt un pays où il faut avouer que les philoſophes ont fait de grandes conquêtes. Les vérités ſont placées ſi loin de notre vue, qu'elles deviennent douteuſes, & prennent de leur éloignement même un air équivoque : il n'en eſt preſqu'aucune qui n'ait été combattue ; c'eſt qu'il n'en eſt aucune qui n'ait deux faces : prenez-la d'un côté, elle paroît inconteſtable ; prenez-la de l'autre, c'eſt la fauſſeté même. Raſſemblez tout ce que votre raiſonnement vous a fourni pour & contre ; réfléchiſſez, délibérez, peſez bien, vous ne ſaurez à quoi vous déterminer. Tant il eſt vrai qu'il n'y a que le nombre des vraiſemblances qui donne du poids à l'opinion des hommes. Si quelque vraiſemblance pour ou contre leur échappe, ils prennent le mauvais parti ; & comme jamais l'imagination ne peut leur offrir avec une même force le pour & le contre, ils ſe détermineront toujours par foibleſſe, & la vérité ſe dérobe à leurs yeux. Je ſuppoſe qu'une ville ſoit ſituée dans une plaine, que cette ville ſoit aſſez longue, & qu'elle ne contienne qu'une rue ; je ſuppoſe encore qu'un voyageur qui n'a

jamais entendu parler de cette ville, s'y rende, & qu'il en voie toute la longueur ; il jugera qu'elle eſt immenſe, parce qu'il ne la voit que d'un côté, & ſon jugement ſera très-faux, puiſque nous avons vu qu'elle ne contenoit qu'une rue. Il en eſt de même des vérités, lorſque nous les conſidérons par parties, & que nous faiſons abſtraction du tout. Nous jugerons bien de cette partie, mais nous nous tromperons conſidérablement ſur la totalité. Pour arriver à la connoiſſance d'une vérité importante, il faut auparavant avoir fait une proviſion préliminaire de vérités ſimples, qui conduiſent, ou qui ſervent d'échelons pour atteindre à la vérité compoſée qu'on cherche ; c'eſt encore ce qui nous manque. Je ne parle point des conjectures, je parle des vérités évidentes, certaines & irrévocables. A prendre les choſes dans un ſens philoſophique, nous ne connoiſſons rien du tout ; nous nous doutons de certaines vérités, nous nous en formons une notion vague, & nous modifions par les organes de la voix, de certains ſons que nous appellons des termes ſcientifiques, dont le réſonnement contente nos oreilles, que notre eſprit croit comprendre, & qui bien pris, n'offrent à l'imagination que des idées confuſes & embrouillées ; de ſorte que notre philoſophie ſe réduit à l'habitude que nous nous faiſons de nous ſervir d'expreſſions obſ-

cures, de termes que nous ne comprenons guère ; & à une profonde méditation sur des effets dont les causes nous restent bien inconnues & bien cachées. L'amas pitoyable de ces rêveries est honoré du beau nom d'excellente philosophie, que l'auteur annonce avec l'arrogance d'un charlatan, comme la découverte la plus rare & la plus utile au genre-humain. La curiosité vous pousse-t-elle à vous informer de cette découverte ? vous croyez trouver des choses : quelle injustice de vous y attendre ? Non, cette découverte si rare, si précieuse, ne consiste que dans la composition d'un nouveau mot plus barbare qu'aucun de ceux qui ont jamais paru : ce nouveau mot, selon notre charlatan, explique merveilleusement certaine vérité ignorée, & vous la montre plus brillante que le jour. Voyez, examinez, dépouillez son idée de l'appareil des termes qui la couvroient ; il ne vous en reste rien ; même obscurité, mêmes ténèbres. C'est une décoration qui disparoît, & qui détruit avec soi les prestiges de l'illusion. La véritable connoissance de la vérité doit être bien différente de celle que je viens de vous présenter ; il faudroit pouvoir indiquer toutes les causes ; il faudroit, en remontant jusqu'aux premiers principes, les connoître & en développer l'essence. C'est ce que Lucrèce sentoit bien, & ce qui faisoit dire à ce poëte philosophe : Felix,

qui potuit rerum cognoſcere cauſas ! Le nombre des premiers principes des êtres & les reſſorts de la nature, ſont ou trop immenſes ou trop petits pour être apperçus & connus des philoſophes : delà viennent ces diſputes ſur les atomes, ſur la matière diviſible à l'infini, ſur le plein ou ſur le vide, ſur le mouvement, ſur la manière dont le monde eſt gouverné : tout autant de queſtions très-épineuſes & que nous ne réſoudrons jamais. Il ſemble que l'homme s'appartienne ; il me paroît que je ſuis maître de ma perſonne, que je m'approfondis, que je me connois : mais je m'ignore ; il n'eſt pas décidé encore ſi je ſuis une machine, un automate remué par les mains du Créateur, ou ſi je ſuis un être libre & indépendant de ce Créateur ; je ſens que j'ai la faculté de me mouvoir, & je ne ſais point ce que c'eſt que le mouvement, ſi c'eſt un accident, ou ſi c'eſt une ſubſtance. Un docteur vient crier que c'eſt un accident, l'autre jure que c'eſt une ſubſtance : ils ſe diſputent, les courtiſans en rient, les idoles de la terre les mépriſent, & le peuple les ignore, eux & le ſujet de leurs querelles. Ne vous paroît-il point que c'eſt mettre la raiſon hors de la ſphère de ſon activité, que de l'employer à des matières ſi incompréhenſibles & ſi abſtraites ? Il me ſemble que notre eſprit n'eſt pas capable de ces vaſtes connoiſſances ; il en eſt de nous comme des

hommes qui voguent le long des côtes ; ils imaginent que c'eſt le continent qui ſe remue, & ne croient point ſe remuer eux-mêmes ; il en eſt pourtant tout autrement, le rivage eſt inébranlable, & ce ſont eux qui ſont pouſſés par le vent. Notre amour-propre nous ſéduit toujours ; nous donnons à toutes les choſes que nous ne pouvons pas comprendre l'épithète d'obſcures, & tout devient inintelligible, dès qu'il eſt hors de notre portée ; c'eſt cependant la nature de notre eſprit qui nous rend incapables de grandes connoiſſances. Il y a des vérités éternelles, cela eſt inconteſtable : mais pour bien comprendre ces vérités, pour en connoître juſqu'aux moindres raiſons, il faudroit un million de fois plus de mémoire que n'en a l'homme ; il faudroit pouvoir ſe livrer entiérement à la connoiſſance d'une vérité ; il faudroit une vie de Méthuſalem, & plus longue encore, une vie ſpéculative, fertile en expériences ; il faudroit enfin une attention dont nous ne ſommes pas capables. Jugez après cela ſi l'intention du Créateur a été de nous rendre des gens bien habiles : car voilà les empêchemens qui ſemblent émaner de ſa volonté, & l'expérience nous fait connoître que nous avons peu de capacité, peu d'application, que notre génie n'eſt pas aſſez tranſcendant pour pénétrer les vérités, & que nous n'avons pas une mémoire aſſez vaſte

vaſte & aſſez ſûre pour la charger de toutes les connoiſſances néceſſaires à cette belle & pénible étude. Il ſe trouve encore un autre obſtacle qui nous empêche de parvenir à la connoiſſance de la vérité, dont les hommes ont embarraſſé leur chemin, comme ſi ce chemin étoit trop aiſé par lui-même. Cet obſtacle conſiſte dans les préjugés de l'éducation. La plus grande partie des hommes eſt dans des principes évidemment faux ; leur phyſique eſt très-fautive, leur métaphyſique ne vaut rien, leur morale conſiſte dans un intérêt ſordide, dans un attachement ſans bornes aux biens de la terre ; ce qui eſt chez eux une grande vertu, c'eſt une ſage prévoyance qui les fait ſonger à l'avenir, & qui pourvoit de loin à la ſubſiſtance de leur famille. Vous jugez bien que la logique de ces ſortes de gens eſt ſortable au reſte de leur philoſophie ; auſſi eſt-elle pitoyable ; l'art de raiſonner chez eux conſiſte à parler ſeuls, à décider de tout, & à ne point ſouffrir de réplique. Ces petits légiſlateurs de famille s'intriguent d'abord extrêmement des idées qu'ils veulent imprimer à leur progéniture ; père, mère, parens travaillent à éterniſer leurs erreurs : au ſortir du berceau, on prend bien de la peine pour donner aux enfans une idée du moine bourru & du loup-garou. Ces belles connoiſſances ſont à l'ordi-

naire ſuivies d'autres qui les valent : l'école y contribue de ſon côté ; il vous faut paſſer par les viſions de Platon pour arriver à celles d'Ariſtote, & d'un ſaut on vous initie aux myſtères des tourbillons. Vous ſortez de l'école la mémoire bien chargée de mots, l'eſprit plein de ſuperſtitions, & rempli de reſpect pour les anciennes billevéſées. L'âge de la raiſon arrive ; ou vous ſecouez le joug de l'erreur, ou vous renchériſſez ſur vos parens ; ont-ils été bons gens ? vous devenez aveugle ; ont-ils cru de certaines choſes, parce qu'ils s'imaginoient de les croire ? Vous les croirez par opiniâtreté. Enſuite l'exemple de tant d'hommes qui adhèrent à un ſentiment vous entraîne, leurs ſuffrages ſont pour vous une autorité ſuffiſante ; ils donnent du poids par leur nombre ; l'erreur populaire fait des proſélytes & triomphe ; enfin ces erreurs invétérées deviennent formidables par la ſuite des temps. Figurez-vous un jeune arbriſſeau dont le jet ſe ploie à l'effort des vents, qui dans la ſuite de ſa durée oppoſa ſa tête altière aux nuées & préſente à la hache du bûcheron un tronc inébranlable. Comment ! dit-on, mon père a raiſonné ainſi, & il y a ſoixante & dix ans que je raiſonne de même ; par quelle injuſtice prétendez-vous que je commence à préſent à raiſonner d'une autre manière ? Il me ſeroit bien de redevenir écolier.

& de m'engager comme apprenti ſous votre direction. Allez, allez, j'aime mieux ramper ſur les pas de l'uſage, que de m'élever nouvel Icare avec vous dans les airs : ſouvenez-vous de ſa chûte ; c'eſt-là le ſalaire des nouvelles opinions, & c'eſt-là la peine qui vous attend. L'opiniâtreté ſe mêle ſouvent à la prévention, & une certaine barbarie qu'on appelle le faux zèle, ne manque jamais d'étaler ſes tyranniques maximes. Voilà les effets qui ſuivent les préjugés de l'enfance ; ils prennent une plus profonde racine, à cauſe de la flexibilité du cerveau à cet âge tendre. Les premières impreſſions ſont les plus vives, & tout ce que peut la force du raiſonnement, ne paroît que froid en comparaiſon. Vous voyez, mon cher Philante, que l'erreur eſt le partage des humains. Vous comprendrez ſans doute, après tout ce que je viens de vous détailler, qu'il faut être bien infatué de ſes opinions pour ſe croire au-deſſus de l'erreur, & qu'il faut être ſoi-même très-ſenſé dans ſes arçons pour oſer entreprendre de déſarçonner les autres. — Je commence à voir à mon grand étonnement, répondit Philante, que la plupart des erreurs ſont invincibles pour ceux qui en ſont infectés. Je vous ai écouté avec plaiſir & avec attention, & j'ai fort bien retenu, ſi je ne me trompe, les cauſes de l'erreur que vous m'avez indiquées. C'étoit,

diſiez-vous, l'éloignement où la vérité eſt de nos yeux, le petit nombre des connoiſſances, la foibleſſe & l'inſuffiſance de notre eſprit, & les préjugés de l'éducation. — A merveille, Philante, vous avez une mémoire toute divine, & ſi Dieu & la nature daignoient former un mortel capable d'embraſſer leurs ſublimes vérités, ce ſeroit aſſurément vous, qui uniſſez à cette mémoire vaſte un eſprit vif & un jugement ſolide. — Trève de complimens, reprit Philante; j'aime mieux des raiſonnemens philoſophiques que vos louanges: il ne s'agit point ici de faire mon panégyrique, mais il s'agit de faire amende honorable au nom de l'orgueil de tous les ſavans, & de faire un humble aveu de notre ignorance. — Je vous ſeconderai merveilleuſement, Philanté, lorſqu'il faudra mettre au jour notre profonde & craſſe ignorance; j'en fais très-volontiers l'aveu; je vais même juſqu'au Pyrrhoniſme, & je trouve qu'on fait bien de n'avoir qu'une foi équivoque pour ce que nous appellons les vérités d'expérience. Vous voilà en bon chemin, Philante. Le ſcepticiſme ne vous convient point mal. Pyrrhon au Lycée n'auroit pas autrement parlé que vous. Je vous avoue, lui dis-je, que je ſuis un peu académicien, je conſidère les choſes de tous les côtés; je doute & je ſuis indéterminé: c'eſt l'unique moyen de ſe garantir de l'erreur.

Ce ſcepticiſme ne me fait pas marcher à pas de géant, à pas d'Homère vers la vérité ; mais auſſi me ſauve-t-il des embûches des préjugés.

Et pourquoi craignez-vous l'erreur, repartit Philante, vous qui en faites ſi bien l'apologie? — Hélas! lui dis-je, il y a telle erreur dont la douceur eſt préférable à la vérité : ces erreurs vous rempliſſent d'idées agréables ; elles vous comblent de biens que vous n'avez point & dont vous ne jouirez jamais ; elles vous ſoutiennent dans vos adverſités, & dans la mort même, près de perdre tous vos biens & votre vie, elles vous font encore voir, comme dans une perſpective, des biens préférables à ceux que vous perdez, & des torrens de volupté dont les délices ſont capables d'adoucir la mort même, & de la rendre aimable, s'il étoit poſſible. Je me rappelle à ce propos l'hiſtoire qu'on m'a contée d'un fou ; peut-être vous dédommagera-t-elle de mon long & didactique raiſonnement.—Mon ſilence, me dit Philante, vous fait aſſez comprendre que je vous écoute avec plaiſir & que je ſuis curieux d'entendre votre hiſtoire. —Je vais vous contenter, Philante, à condition que vous ne vous repentirez point de m'avoir fait jaſer.

Il y avoit un fou aux petites maiſons de Paris, homme de très-bonne naiſſance, qui

mettoit tous ſes parens dans la dernière affliction par le dérangement de ſon cerveau ; il étoit fenſé ſur tout autre ſujet, hors celui de ſa béatitude ; alors ce n'étoit que compagnies de chérubins, de ſéraphins & d'archanges ; il chantoit tout le jour dans le concert de ces eſprits immortels ; il étoit honoré de viſions béatifiques, le paradis étoit ſa demeure ; les anges étoient ſes compagnons, & la manne céleſte lui ſervoit d'aliment. Cet heureux fou jouiſſoit d'un bonheur parfait dans les petites maiſons, lorſqu'un médecin ou chirurgien vint pour ſon malheur faire la viſite des fous. Ce médecin offrit à ſa famille de guérir le béat. Vous pouvez croire qu'on n'épargna aucune promeſſe pour l'engager à le ſurpaſſer, & à effectuer des prodiges s'il le pouvoit. Enfin, pour abréger, fait par des ſaignées, ou par d'autres remèdes, il réuſſit à remettre le fou dans ſon bon ſens. Celui-ci, fort étonné de ne plus ſe trouver au ciel, mais dans un appartement aſſez approchant d'un cachot, & environné d'une compagnie qui n'avoit rien d'angélique, s'emporta extrêmement contre le médecin. J'étois bien dans le ciel, lui dit-il, ce n'étoit pas à vous de m'en faire ſortir ; je voudrois que pour votre peine vous fuſſiez condamné à peupler réellement le pays des damnés dans les enfers.

Vous voyez par-là, Philante, qu'il eſt

d'heureuſes erreurs ; il ne m'en coûtera rien de vous montrer qu'elles ſont innocentes. — Je le veux bien, dit Philante ; auſſi-bien nous ſoupons tard, & nous avons encore pour le moins trois heures à notre diſpoſition. — Il ne m'en faut pas tant, repris-je ; pour ce que j'ai à vous dire ; je ſerai plus ménager de mon temps & de votre patience. Vous êtes convenu il y a un moment que l'erreur étoit involontaire chez ceux qui en ſont infectés ; ils croient tenir la vérité, & ils s'abuſent. Ils ſont excuſables dans le fait, car ſelon leur ſuppoſition, ils ſont ſûrs de la vérité ; ils y vont de bonne foi, ce ſont les apparences qui leur en impoſent, ils prennent l'ombre pour le corps. Conſidérez encore, je vous prie, que le motif de ceux qui tombent dans l'erreur eſt louable ; ils cherchent la vérité, ils s'égarent dans le chemin, & s'ils ne le trouvent point, ce n'en étoit pas moins leur volonté ; ils manquoient de guides, ou ce qui pis eſt, ils en avoient de mauvais ; ils cherchoient le chemin de la vérité, mais leurs forces n'étoient pas ſuffiſantes pour y arriver. Pourroit-on condamner un homme qui ſe noyeroit en paſſant un fleuve extrêmement large, qu'il n'auroit pas la force de franchir ? A moins que de n'avoir rien d'humain, on compatiroit à ſa triſte deſtinée, on plaindroit un homme ſi plein de courage, capable d'un deſſein auſſi généreux & auſſi hardi,

de n'avoir point été assez secouru de la nature ; sa témérité paroîtroit digne d'un sort plus heureux, & ses cendres seroient arrosées de larmes. Tout homme qui pense, doit faire des efforts pour connoître la vérité ; ces efforts sont dignes de nous, quand même ils surpasseroient notre capacité. C'est un assez grand malheur pour nous que ces vérités soient impénétrables ; il ne faut pas l'augmenter par notre mépris pour ceux qui font naufrage à la découverte de ce nouveau monde ; ce sont des argonautes généreux, qui s'exposent pour le salut de leurs compatriotes, & c'est assurément un travail bien rude que celui d'errer dans les pays imaginaires ; l'air de ces contrées nous est contraire, nous ne connoissons point le langage des habitans, & nous ne savons pas marcher à travers ces sables mouvans. Croyez-moi, Philante, ayons du support pour l'erreur, c'est un poison subtil qui se glisse dans nos cœurs, sans que nous nous en apercevions. Moi qui vous parle, je ne suis pas sûr d'en être exempt. Ne donnons jamais dans le ridicule orgueil de ces savans infaillibles, dont les paroles doivent passer pour autant d'oracles ; soyons pleins d'indulgence pour les erreurs les plus palpables, & ayons de la condescendance pour les opinions de ceux avec lesquels nous vivons en société. Pourquoi troublerions-nous la douceur des liens qui nous unissent, pour

l'amour d'une opinion ſur laquelle nous manquons nous-mêmes de conviction ? Ne nous érigeons point en chevaliers défenſeurs d'une vérité inconnue, & laiſſons à l'imagination de chacun, la liberté de compoſer le roman de ſes idées. Les ſiècles des héros fabuleux, des miracles & des extravagances chevalereſques ſont paſſés. Dom Quichotte ſe fait encore admirer dans Michel de Cervantes ; mais les Pharamond, les Roland, les Amadis s'attireroient la riſée de toutes les perſonnes raiſonnables, & les chevaliers qui voudroient marcher ſur leurs traces, auroient le même deſtin. Remarquez encore que pour extirper l'erreur de l'univers, il faudroit exterminer tout le genre-humain. Croyez-moi, continuai-je, ce n'eſt pas notre façon de penſer ſur des matières ſpéculatives qui peut influer ſur le bonheur de la ſociété, mais c'eſt notre manière d'agir. Soyez partiſan du ſyſtême de Tycho-Brahé ou de celui des Malabares, je vous le pardonnerai ſans peine, pourvu que vous ſoyez humain ; mais fuſſiez-vous le plus orthodoxe de tous les docteurs, ſi votre caractère eſt cruel, dur & barbare, je vous abhorrerai toujours. — Je me conforme entiérement à vos ſentimens, me dit Philante. — A ces mots, nous entendîmes non loin de nous un bruit ſourd, tel que celui d'une perſonne qui marmotte quelques paroles injurieuſes. Nous

nous tournâmes, & nous fûmes tout surpris d'appercevoir à la clarté de la lune, notre aumônier, qui n'étoit qu'à deux pas de nous, & qui vraisemblablement avoit entendu la meilleure partie de notre discours. Ah! mon père, lui dis-je, d'où vient que nous vous rencontrons si tard? — C'est aujourd'hui samedi, reprit-il; j'étois ici à composer mon prône pour demain, lorsque j'ai entendu à moitié quelques mots de votre discours, qui m'ont engagé à écouter le reste. Plût au ciel, pour le bien de mon ame, que je ne les eusse point entendus! Vous avez excité ma juste colère, vous avez scandalisé mes oreilles, profanes, qui préférez l'humanité, la charité & l'humilité, à la puissance de la foi & à la sainteté de notre croyance. — Eh! de grace, repartis-je, mon père, nous n'avons point touché des matières de religion; nous n'avons parlé que de sujets de philosophie très-indifférens, & à moins que vous n'érigiez Tycho-Brahé & Copernic en pères de l'église, je ne vois pas de quoi vous avez à vous plaindre. — Allez, allez, nous dit-il, je vous prêcherai demain. — Nous voulûmes lui répondre; mais il nous quitta brusquement, marmottant toujours quelques paroles que nous ne pûmes pas bien distinguer. Nous nous retirâmes très-mortifiés de l'aventure qui nous étoit arrivée, & fort embarrassés des mesures que nous

devions prendre. Il me ſembloit que je n'avois rien dit qui dût choquer perſonne, & que ce que j'avois avancé à l'avantage de l'erreur étoit conforme à la droite raiſon, & par conſéquent aux principes de notre très-ſainte religion, qui nous ordonne même de ſupporter mutuellement nos défauts, & de ne point ſcandaliſer ou choquer les foibles. Je me ſentois net à l'égard de mes ſentimens, mais la ſeule choſe qui me faiſoit craindre, étoit la façon de penſer des dévots. On connoît trop juſqu'où vont leurs emportemens, & combien ils ſont capables de prévenir contre l'innocence, lorſqu'ils ſe mêlent de répandre l'alarme contre ceux qu'ils ont pris en averſion. Philante me raſſura de ſon mieux, & nous nous retirâmes après le ſouper chacun de ſon côté, rêvant, je penſe, au ſujet de notre converſation & à la malencontreuſe aventure du prêtre. Je montai incontinent dans ma chambre, & je paſſai la meilleure partie de la nuit à vous marquer ce que j'avois pu retenir de notre converſation.

TABLE DES MATIÈRES.

Correſpondance de l'Empereur & de l'Impératrice-Reine avec le Roi, au ſujet de la Succeſſion de la Bavière. Page 5

Pièces authentiques au ſujet de la Bavière. 42

Conſidérations ſur l'état préſent du Corps politique de l'Europe. 61

*Lettre du Roi à Mr. de Hertzberg, en lui envoyant l'*Eſſai ſur les formes du Gouvernement, &c. 103

Réponſe de Mr. de Hertzberg au Roi. ibid.

Eſſai ſur les formes du Gouvernement, & ſur les devoirs des Souverains. 105

TROIS DIALOGUES DES MORTS.

Premier Dialogue des Morts entre le Prince Eugène, Milord Marlborough, & le Prince de Lichtenſtein. 133

Deuxième Dialogue des Morts entre le Duc de Choiſeul, le Comte de Struenſée & Socrate. 149

Troisième Dialogue des Morts entre Marc-Aurèle & un Récollet. 162

Examen critique du Livre intitulé : Syſtême de la Nature. 171

Avant-Propos ſur la Henriade de Mr. de Voltaire. 197

Diſſertation ſur l'Innocence des Erreurs de l'Eſprit. 213

SM
GS
SS